

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 04 JUIN 2018

DELIBERATION N° : 20180604_21

OBJET : Présentation du rapport d'activités du centre multi-accueil municipal - année 2017

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, le : **19 JUIN 2018**

Nombre des conseillers en exercice : **39**

Présents : 27

Procuration : 7

Votants : **34**

Abstention : 0

Exprimés : 34

L'an deux mille dix-huit, le quatre juin à dix-sept heures vingt quatre minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Christian LANDRY, 1^{er} adjoint

Présents

LANDRY Christian ; BAUSSILLON Inelda ; MUSSARD Harry ; MUSSARD Rose Andrée ; VIENNE Axel ; YEBO Henri Claude ; LEBRETON Blanche ; LEBON Jean Daniel ; LEJOYEUX Marie Andrée ; MOREL Harry Claude ; GERARD Gilberte ; LEBON Guy ; VIENNE Raymonde ; JAVELLE Blanche Reine ; GRONDIN Jean Marie ; HOAREAU Claudette ; HUET Marie Josée ; HUET Henri Claude ; COURTOIS Lucette ; ETHEVE Corine ; D'JAFFAR M'ZE Mohamed ; PAYET Yannis ; GEORGET Marilyne ; HOAREAU Sylvain ; GUEZELLO Alin ; RIVIERE François ; PAYET Priscilla

Représentés

BATIFOULIER Jocelyne représentée par VIENNE Axel
KERBIDI Gérald représenté par LANDRY Christian
LEBON Marie-Jo représentée par JAVELLE Blanche Reine
NAZE Jean Denis représenté par LEBON Guy
BOYER Julie représentée par ETHEVE Corine
FONTAINE Olivier représenté par RIVIERE François
FRANCOMME Brigitte représentée par GUEZELLO Alin

Absents

LEBRETON Patrick ; HOAREAU Jeannick ; ASSATI Marie Pierre ; GUEZELLO Rosemay ; MALET Harry

L'élu délégué
Christian LANDRY



Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur MUSSARD Harry, 3^{ème} adjoint, a été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Séance du 04 juin 2018

**DÉLIBÉRATION N° :****20180604_21****OBJET :****Présentation du
rapport d'activités du
centre multi-accueil
municipal - année
2017****NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE****Le président de séance expose :**

Au terme d'une procédure de concession de service public mise en œuvre conformément à l'ordonnance du 29 janvier 2016, la Commune a confié la gestion et l'exploitation du centre multi-accueil municipal à l'association pour la promotion de l'enfance et de la famille (APEF).

A ce titre, un contrat de concession a été conclu pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2017.

En sa qualité de concessionnaire, et au titre de cette première année d'exploitation du service, l'APEF doit aujourd'hui, conformément à l'article L.1411-3 du Code général des collectivités territoriales modifié par l'article 58 de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016, rendre compte de sa gestion à la collectivité concédante et à ce titre produire avant le 1^{er} juin un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Cette obligation de transmission est retranscrite dans le contrat de concession de service public.

La commission consultative des services publics locaux a été sollicitée pour avis sur ce rapport.

Il est donc demandé au conseil municipal de prendre acte du rapport d'activités de l'APEF ci-annexé relatif à la gestion et l'exploitation du centre multi-accueil municipal pour l'année 2017.

Le conseil municipal est invité à en délibérer.

Après avoir entendu l'exposé de monsieur Christian LANDRY, président de séance,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment l'article L.1411-3 du Code général des collectivités territoriales modifié par l'article 58 de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016,

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 30 mai 2018,

Vu la note explicative de synthèse n°21,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à ***l'unanimité des suffrages exprimés*** :

Présents : 27

Représentés : 7

Pour : 34

Abstentions : 0

Contre : 0

Article 1^{er} .- **PREND ACTE** du rapport d'activités de l'APEF ci-annexé relatif à la gestion et l'exploitation du centre multi-accueil municipal pour l'année 2017.

Article 2 .- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint Denis de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Acte rendu exécutoire par télétransmission en
Préfecture le :

Et publication ou notification

Du :

Pour extrait certifié conforme,
L'élu délégué
Christian LANDRY



RAPPORT MORAL

2017



ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

« Multi-Accueil 1, 2, 3 Soleil »

4, rue de la crèche

97 480 SAINT-JOSEPH

☎ 02 62 56 65 64 / ☎ 02 62 56 32 33

✉ creche123soleil@orange.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
HISTORIQUE	4
GESTION DU MULTI-ACCUEIL	5
BILAN D'ACTIVITES	11
I. Le personnel	
1. Direction et administration	12
2. Encadrement	12
3. Cuisine	14
4. Entretien, buanderie, jardin	15
5. Intervenants extérieurs	15
6. Stagiaires	16
7. Mouvements du personnel	18
8. Absences du personnel	19
9. La formation du personnel	23
II. L'organisation des unités	25
III. L'organisation de la journée	26
IV. Fréquentation en 2017	28
1. Analyse quantitative	28
2. Typologie du public accueilli	35
3. Analyse qualitative	38
a. Questionnaire de satisfaction aux familles	38
b. Service de restauration	54
c. Réunions diverses	56
d. L'accueil des enfants en situation de handicap	60
e. Activités pédagogiques de la crèche	64
f. Activités des « P'tits Lutins »	90
g. Les actions de soutien à la parentalité	108
V. Incidents et évènements exceptionnels	115
VI. Mode de gestion du Multi-accueil	117
VII. Projet d'avenant n° 1 à la DSP	122
CONCLUSION	124

INTRODUCTION

Cette année, notre établissement a connu de grands bouleversements puisque à la rentrée d'août les 4 unités de la crèche sont passées en multi-âges suite à la belle réussite de l'expérience de l'unité des Pandas.

Parallèlement à cette réorganisation, nous avons atteint un taux de facturation inférieur à 107 % pour la première fois depuis l'application de la PSU ; ce qui nous a permis d'optimiser le financement de notre établissement.

En effet, grâce à une gestion rigoureuse et une équipe particulièrement efficace sur le terrain, nous avons atteint les projections de financement inscrites dans le contrat de la DSP.

HISTORIQUE

L'Association pour la Promotion de l'Enfance et de la Famille (APEF) a été créée le **13 Août 2004** sous la présidence de Mr LANDRY.

L'objet de l'APEF se définit par :

- ❖ la prise en charge des jeunes enfants en accueil permanent (crèche),
- ❖ la prise en charge des jeunes enfants en accueil temporaire (halte- garderie, CLSH, activités périscolaires et mercredis-jeunesse),
- ❖ la mise en œuvre de toute action visant à l'épanouissement et au bien-être de l'enfant.

Depuis cette année, c'est à nouveau dans le cadre d'une Délégation de Service que l'APEF gère le multi-accueil « 1, 2, 3 Soleil ». Toutefois, du 1^{er} Janvier 2007 au 31 décembre 2012, l'APEF gérait déjà le multi-accueil dans ce cadre. Entre le 1^{er} Janvier 2013 et le 31 décembre 2016 l'APEF gérait également le Multi-accueil 1, 2, 3 soleil mais dans le cadre d'un Marché Public.

Le multi-accueil, agréé par le Conseil Général, est ouvert de 7h à 17h30 et comprend :

- ▶ une crèche d'une capacité d'accueil de 50 places,
- ▶ un accueil périscolaire (« les p'tits lutins ») d'une capacité de 15 places, comprenant 4 types d'accueil :
 - le matin : de 7h à 8h tous les matins du lundi au vendredi (hors vacances scolaires).
 - le soir : de 15h20 à 17h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis (hors vacances scolaires).Ces 2 accueils concernent les enfants scolarisés à l'école du Butor.
- les mercredis-jeunesse : de 11h à 17h30.
- les vacances scolaires : de 7h à 17h30.

GESTION DU MULTI-ACCUEIL

Depuis 2012, Le conseil d'administration de l'APEF comprend 3 collèges de 4 personnes élues pour 3 ans. Seul le collège des familles a connu quelques changements liés au départ de leurs enfants puisqu'ils ont eu 6 ans dans l'année, à savoir :

- le départ de Mme BERFROI.

Les 3 collèges sont donc composés de la manière suivante :

1. Les membres du bureau

- ♦ Président : Mr AH-AOUN David
- ♦ Vice-président : Mr PICARD Frédéric
- ♦ Trésorière : Mme HUET Annick
- ♦ Secrétaire : poste vacant faute de candidature.

2. Les membres du personnel

- ♦ Un éducateur de jeunes enfants : Mr MUSSARD Cédric (à défaut de candidature d'auxiliaire de puériculture)
- ♦ Une animatrice : Mme AH-AOUN Linda
- ♦ Un agent d'entretien : Mr BECCAERT Franck
- ♦ Une comptable : Mme GRONDIN Corinne.

3. Les membres du collège des familles

- ♦ Mme BABEF Ingrid qui remplace Mme HOAREAU Isabelle
- ♦ Mme BERFROI Sabrina : poste vacant le 4 novembre 2017 suite aux 6 ans de sa fille
- ♦ Mme MUSSARD Ophélie
- ♦ Mme MOREL Sabrina.

Au cours de l'année 2017, l'APEF a organisé 3 Conseils d'Administration :

⇒ Le conseil d'administration du 16 mars 2017 :

- * Approbation du PV du C.A. du 09/12/2016
- * Arrêté des comptes 2016
- * Rapport moral 2016
- * Proposition de modification du règlement de fonctionnement

Afin de pallier à une recrudescence de retards le soir, la directrice propose de supprimer la tolérance des 6 minutes de retard non pénalisées et d'ajouter de nouvelles sanctions au règlement de fonctionnement, telles que :

- un entretien avec la directrice au premier retard ;
- si les retards perdurent malgré cet entretien : une pénalité forfaitaire de 20 € par enfant, dès la 1^{ère} minute de dépassement (à partir de 17h31) ;
- une pénalité de 50 € pour tout retard de 15 mn et plus (à partir de 17h45).

Si les retards perdurent malgré ces pénalités et selon la situation, ces familles s'exposent à la radiation de leur enfant, selon appréciation de l'équipe et de la direction. Le règlement de ces pénalités devra s'effectuer uniquement par chèque, espèces ou carte bleue.

- * **Calendrier de fermeture 2018** : La directrice informe de la possibilité de fermer la structure la semaine du 7 au 11 mai (vacances scolaires) qui comporte 2 jours fériés (mardi 8 et jeudi 10) et qui pourrait générer un taux d'absentéisme important durant cette semaine. Les dates de fermeture proposées sont :
 - o du 1^{er}/01/18 au 15/01/18 inclus ;
 - o du 30/07/18 au 19/08/18 inclus.
 - o *Pont* : vendredi 02/11/18.
- * **Mouvements de personnel**
- * **Questions diverses** : Dans le cadre de la concession pour la gestion et l'exploitation du multi-accueil « 1.2.3. Soleil » (avec reprise du personnel), le président explique la procédure qui a été effectuée, basée essentiellement sur le budget, le taux d'encadrement et le rapport qualitatif/quantitatif de la structure. C'est donc après de longs mois de travail sur l'appel à projet que l'APEF s'est vue attribuer, depuis le 1^{er} janvier 2017, le nouveau marché d'exploitation pour les 5 années à venir (*en Délégation de Service Public*).

⇒ Le conseil d'administration du 06 juillet 2017

- * Approbation du PV du C.A. du 16/03/2017
- * Bilan provisoire au 30/06/2017

La situation intermédiaire arrêtée au 30/06/2017 se caractérise par :

- Total du bilan : 570 735 €
- Total produits : 604 151 €
- Total charges : 579 347 €

Il apparaît ainsi un excédent de 24 804 €. Ce bilan provient de l'unanimité.

* **Budget prévisionnel 2018** : La lecture du BP 2018 détaille les principales dépenses et recettes de l'APEF :

Total dépenses : 1 101 971 €
 - *Frais de personnel* : 890 371 €
 - *Services extérieurs* : 133 191 €
 - *Achat de matières premières* : 70 409 €.

Total recettes : 1 101 971 € (*proposition / taux d'occupation à 85%*) :
 - *CNAF* : 502 563 €
 - *Familles* : 120 000 €
 - *Mairie* : 442 554 €.

La directrice rappelle que l'on a répondu à l'appel d'offres selon un cahier des charges sur 5 ans. Elle précise que ce budget tient compte du projet de cuisine satellite pour 2018, lié à la crèche de Vincendo.

Le budget prévisionnel 2018 est validé à l'unanimité.

* **Mouvements de personnel**

* **Questions diverses :**

Demande de formation aux « Prépa Concours » pour Coralie TSENG-KING (dans le cadre de son Emploi d'Avenir) mais problème de prise en charge par l'OPCA.

La directrice suggère un éventuel recrutement d'une animatrice en contrat aidé afin de pallier aux diverses absences (congé mater, formation, maladie...).

La directrice rappelle qu'à la prochaine rentrée, les 4 unités fonctionneront en accueil multi-âge. Aussi, certaines unités ont dû être réaménagées afin de faciliter les temps forts de la journée (repas/sieste/changes...) et d'optimiser la salle de vie.

Elle informe également le souhait, avec l'équipe des « kangourous » d'installer au plafond un « ciel étoilé » avec des ampoules LED pour la sieste des enfants. Ce projet ne peut être validé pour le moment en raison d'une proposition par un professionnel trop onéreuse.

La directrice informe également du souhait de l'acquisition de stores enrouleurs électriques qui donnent sur l'extérieur de l'unité. Nous sommes dans l'attente de devis.

➔ Le conseil d'administration du 14 décembre 2017

* **Approbation du PV du C.A. du 06/07/2017**

* **Bilan provisoire au 31/12/2017**

Lecture du bilan provisoire au 31/12/2017 par le président :

- **Total produits :** 1 093 418 €

- **Total charges :** 1 098 628 €

Il apparaît un solde négatif (intermédiaire) de 5 210 €. Ce bilan provisoire est validé à l'unanimité.

*** Point sur l'avenant n° 1 de la DSP :** La directrice informe que, suite à la non-livraison d'une cuisine satellite pour fin 2017, l'APEF a dû relancer la mairie sur le cahier des charges pour la partie « cuisine ».

Cette requête a été acceptée lors du conseil municipal du 12/12/2017 permettant une révision financière à hauteur de 30 000 € pour pallier à cette non-livraison. Ce qui a entraîné la mise en place de l'avenant n° 1 à la DSP.

*** Formations du personnel :**

- Les 4 Délégués du Personnel ainsi que Corinne Grondin (comptable) et Mme Manlay (directrice), ont participé à une formation portant sur « *les missions des Délégués du personnel* », dispensée par GEM Formation (Michel CHAMMING, formateur) les 9 et 10 novembre 2017.

- Formation « *Manager de Proximité* » par Gem Formation pour Cédric Musard, EJE.

- Corinne Grondin : formation dispensée par AT Run Conseil : « *Révision des comptes et analyse financière pour la présentation des comptes* » les 14, 15 et 16 novembre 2017.

Pour 2018 :

- Rédaction du « *Document Unique* » (2 000 €).

- « *Cohésion d'équipe* » avec Mr Damour Stéphane (750 €) ; programmée pour la matinée du samedi 3 février 2018 pour l'ensemble du personnel.

- « *Prévention des Risques liés à l'Activité Physique* » (PRAP) par Dominique Nattiez, d'ELLIPSE OI.

- Formation à programmer pour Coralie Tseng-King (animatrice) dans le cadre de son Emploi d'Avenir.

- Demande d'accompagnement en *V.A.E. (CAP Petite Enfance)* de Magalie Gastrin et Dominique Lebon (animatrices).

- A noter qu'il reste 2 jours de formation en *Comptabilité* à programmer pour Corinne Grondin.

- Dernier module de formation de Mme Manlay « *Directeur d'établissement accueil jeunes enfants* », prévu du 27/11 au 01/12/2017, reporté à la semaine du 26 au 30 mars 2018.

*** Mouvements du personnel**

*** Questions diverses :**

Le président et la directrice informent qu'ils souhaiteraient conserver les mêmes critères de la prime d'assiduité pour le personnel, dans le cas d'une éventuelle prime de fin d'année (en fonction du résultat du bilan définitif). Car à ce jour, l'APEF reste dans l'attente d'une réponse de la CAF pour le montant alloué concernant l'accueil des EPH.

Aussi, la directrice informe que tous les salariés se verront fermer de décembre, des tickets KADEOS (montant calculé selon l'effectif horaire de chacun, allant jusqu'à 160 € maximum). L'attribution de ces tickets KADEOS est approuvée à l'unanimité.

Problème de termites dans l'unité des Pandas.

Projet d'acquisition de chaises ergonomiques dans les unités.

Travaux d'électricité à prévoir dans la buanderie ; revoir l'installation électrique pour limiter les risques évidents de court-circuit.

Pour 2017 l'APEF a organisé une Assemblée Générale :

→ L'Assemblée Générale du 31 Mars 2017

* Validation du PV de l'A.G. du 26/08/2016

* Validation du Rapport moral d'activités 2016

La directrice présente le rapport moral 2016. Elle souligne l'écart qui apparaît entre le taux d'occupation réel et prévisionnel. Elle note également une évolution du taux d'occupation pour 2016.

Elle informe que les « petits » contrats d'accueil (à temps partiel ou occasionnel) permettent de combler les absences quotidiennes des enfants (maladie, vacances...) et remplacent donc de manière spontanée.

Elle souligne également une baisse d'arrêts maladie du personnel (pouvant se justifier notamment par la prise en compte des critères retenus pour une éventuelle prime d'assiduité...).

Edith TAMBON, E.J.E., présente le bilan d'activités pour la crèche, détaillant les différents événements (et activités afférentes) organisés dans la structure au cours de l'année 2016 :

- différentes fêtes annuelles (Pâques, fête des mères/pères, musique, Noël...),
- réunions avec les parents et réunions de travail inter-équipes,
- groupe de paroles entre les familles / intervenants extérieurs / psychologue de la crèche,
- différents travaux réalisés par les services communaux lors de la fermeture,
- diverses formations proposées au personnel,
- différentes modifications liées au règlement de fonctionnement...

En raison de l'absence de Cédric MUSSARD, E.J.E., elle présente également le bilan d'activités pour l'accueil « des P'tits Lutins ». Elle rappelle les différents événements de l'année organisés avec les enfants du périscolaire, ainsi que les diverses activités effectuées lors des périodes de vacances scolaires.

Par ailleurs, Mme Tambon informe des différentes actions de soutien à la parentalité mises en œuvre pour l'année 2016 ainsi que le succès des groupes de paroles avec les familles sur des thèmes précis.

A ce titre, la directrice encourage les familles à proposer tiennent à cœur et sur lesquels il serait intéressant d'échanger lors des prochaines rencontres.

× **Validation du Rapport financier 2016**

La trésorière fait la lecture du rapport financier 2016. On retient notamment :

- Total des charges :	1 060 317 €
- Total des produits :	1 095 715 €
- Excédent :	35 398 €

Le rapport financier 2016 est approuvé à l'unanimité.

× **Validation du Rapport du Commissaire aux Comptes**

× **Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 et quitus aux administrateurs**

× **Affectation du résultat 2016**

× **Vote des différentes résolutions**

× **Modifications du règlement de fonctionnement :**

La directrice informe que, concernant la facturation des familles relevant du régime de la fonction publique hospitalière ou territoriale, plus de majoration de 200 % ne sera appliquée sur le barème des participations familiales de la CAF.

Par ailleurs, face à la recrudescence des retards du soir, il est proposé d'appliquer les sanctions énoncées lors du CA du 16 mars 2017.

Ces modifications au règlement de fonctionnement sont validées à l'unanimité.

× **Questions diverses.**

La directrice informe qu'à la prochaine rentrée, donc en août 2017, les 4 unités de la crèche fonctionneront en accueil multi-âge. A cet effet, quelques réaménagements ont été nécessaires dans certaines unités afin d'optimiser les différents espaces (repas/sommeil/changes...).

Par ailleurs, la directrice propose le calendrier de fermeture pour 2018 :

- du 1^{er} janvier au 15 janvier inclus,
- semaine du 7 mai au 11 mai inclus : fermeture souhaitable en raison des 2 jours fériés (les 8 et 10/05) qui devraient entraîner un fort taux d'absentéisme,
- du 30 juillet au 17 août inclus,
- le 2 novembre (pont),
- du 24 décembre au 31 décembre inclus.

Ces dates de fermetures sont validées à l'unanimité.

La directrice informe enfin que l'équipe éducative réfléchit actuellement au thème du prochain pique-nique qui aura lieu le 12 mai 2017 ; à savoir que le thème des « cowboys & indiens » est fortement proposé.

BILAN D'ACTIVITES

I. Le personnel

En 2017, l'APEF a employé 38 salariés pour un effectif moyen de 34,92 salariés et en équivalent temps plein de 34,26 salariés. La moyenne d'âge du personnel est de 38 ans. Le personnel encadrant les enfants représente 72 % de notre effectif. Nous comptons dans notre effectif 29 salariés en CDI. Les autres contrats sont : 3 emplois d'avenir et 7 CUI-CAE dont un a pu être pérennisé.

1. Direction et Administration

- 1 Directrice (infirmière - puéricultrice) :

- Suivi des enfants
- Elaboration des menus
- Accueil des parents
- Gestion de l'ensemble du personnel et de la structure

- 1 Comptable :

- Accueil
- Secrétariat
- Régisseuse
- Comptabilité

- 1 Secrétaire :

- Accueil
- Secrétariat
- Bureautique

2. Encadrement

- **Les éducateurs de Jeunes Enfants** : mènent des actions d'éducation, d'animation et de prévention qui contribuent à l'éveil et au développement global des enfants dans un projet d'équipe. Ainsi, ils mettent en place un accompagnement et un suivi pédagogique des enfants, de l'équipe d'encadrement et des stagiaires.

Les éducateurs de jeunes enfants sont également à la disposition des parents afin de les écouter et leur donner des conseils en matière d'éducation que ce soit de manière individuelle ou en groupe.

Cette année, l'éducatrice de jeunes enfants de la crèche, Edith Tambon, est référente des 4 unités de la crèche lors de la première partie de l'année. A la rentrée du mois d'août et au passage des 4 unités en multi-âge, Edith est devenue référente de 3 unités et Cédric Mussard référent de l'unité des Koalas en plus des P'tits Lutins.

Cédric Mussard, en plus de son activité principale en qualité de responsable de l'accueil des P'tits Lutins, est le référent des stagiaires. Toutefois, le suivi général des stagiaires se fait par les 2 E.J.E. en fonction de leurs unités d'affectation. Par ailleurs, Mr Mussard reste responsable des commandes de matériel pédagogique sur l'ensemble du Multi-accueil 1, 2, 3 « Soleil ».

- **Les animatrices et auxiliaires de puériculture** : en 2017 sur l'ensemble du Multi-accueil 1, 2, 3 soleil, il y avait en moyenne :

- 13,62 animatrices en équivalent temps plein, soit une moyenne de 14 personnes sur l'année, dont 2 remplaçantes et 1 animatrice principalement affectée à l'accueil périscolaire. La moyenne d'âge des animatrices est de 37 ans.
- 8,88 auxiliaires de puériculture en équivalent temps plein, soit 9 personnes en moyenne sur l'année. Une auxiliaire de puériculture a poursuivi son congé parental à 80% sur 7 mois cette année, une autre était en congé maternité en fin d'année. La moyenne d'âge des auxiliaires de puériculture est de 34 ans.

Les équipes sur la crèche sont composées de 5 professionnelles depuis la rentrée d'août 2015 (en moyenne 2 auxiliaires de puériculture et 3 animatrices) compte-tenu de l'accueil des enfants en situation de handicap, de l'accueil en surcapacité et de l'architecture des unités (étage).

En effet, nous accueillons davantage d'enfants afin d'optimiser le remplissage de la crèche. Ainsi l'unité des plus petits était en première partie de l'année de 12 enfants et les autres unités de 16 enfants. Comme la loi nous y autorise, nous avons majoré notre capacité d'accueil de 20% sans jamais dépasser notre taux d'occupation de 100 % sur la semaine. En seconde partie d'année, les 4 unités sont passées à 15 places.

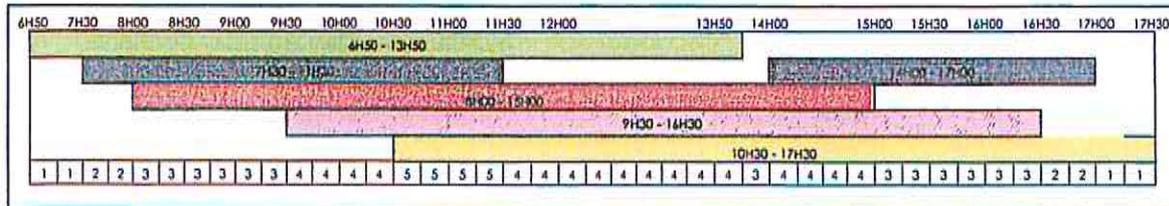
Sur l'accueil périscolaire, l'équipe est composée d'un éducateur de jeunes enfants responsable de l'accueil, et d'une animatrice pour les jours de semaine et de deux animatrices les mercredis et vacances scolaires, ce qui permet à l'équipe d'être à 3 les jours de vacances et mercredis.

Sur l'ensemble du multi-accueil les 3 premiers mois de l'année il y avait une auxiliaire de puériculture et 1 animatrice remplaçantes à temps plein puis 2 animatrices le reste de l'année.

Certaines équipes ont fait le choix de moduler la plage horaire 9H00 - 16H00 en fonction des besoins spécifiques des enfants de leur unité, ainsi elle peut être modifiée par l'horaire 8H00 - 15H00, 8H30 - 15H30, 8H45 - 15H45 ou 9H30 - 16H30 selon les effectifs.

De même, depuis que les équipes sont passées à 5, les horaires peuvent différer en fonction des besoins du service et des types d'accueil.

Répartition horaire des animatrices / auxiliaire de puériculture sur une journée type en équipe de 5 :



Ainsi, nous nous apercevons que sur le temps des changes le matin et du repas, les équipes sont au complet. Ce qui leur permet d'être à 2 aux changes tandis qu'une prépare le repas et 2 veillent sur les 12 à 16 enfants alors en activité libre.

Lors de la sieste, les équipes sont également à 4, ce qui permet à chaque professionnelle de se restaurer tout en conservant un nombre suffisant d'encadrantes pour le groupe d'enfants.

Par ailleurs, les professionnelles ont leurs activités à préparer sur ce temps de sieste, ainsi que les cahiers de vie des enfants. Enfin les réunions d'équipe se tiennent également sur ces temps.

Sur la crèche il y a donc 4 unités de 5 professionnelles, 2 remplaçantes. Ces dernières assurent les remplacements pour congés maladie, congés annuels, récupération, congés enfant malade...

Les tâches habituelles du personnel auprès des enfants sont :

- Accueil quotidien des parents et des enfants,
- Tenue d'un cahier personnel à l'enfant,
- Animation des activités,
- Accompagnement journalier de l'enfant, notamment lors des changes, des repas, de la sieste...
- Participation aux réunions de synthèse (notamment avec le CAMSP, l'école maternelle et le SESSAD précoce).

3. Cuisine

L'équipe est composée d'un cuisinier à temps plein et de 2 aide-cuisinières également à temps-plein. Le travail de cette équipe consiste à :

- La préparation des repas,
- Les commandes et la gestion des stocks,
- La réception des produits alimentaires...
- Le respect des normes d'hygiène : HACCP.

4. Entretien / Buanderie / Jardin

Cette année, l'équipe était composée de 2 agents de service à temps plein en CDI et de 2 autres agents à 30H en CUI-CAE. A la mi-décembre, nous avons anticipé le recrutement d'un agent de service dont le contrat se terminera le 31 janvier 2018, puisque nous pouvions avant le 31 décembre bénéficier d'un quota CUI. Les tâches principales de ces agents sont :

- Entretien des locaux et du linge,
- Gestion des stocks (entrées / sorties des produits d'entretien),
- Entretien des espaces verts.

5. Intervenants extérieurs

✓ Le Pédiatre vacataire, **Dr Jean-Pierre FERIOT**, est intervenu principalement autour des mois d'août à octobre. Compte-tenu du décret du 7 juin 2010 article 2324-39, le pédiatre de l'établissement n'a obligation que de faire les visites d'admission des enfants de moins de 4 mois et celles des enfants bénéficiant d'un Projet d'Accueil Individualisé.

Ainsi, Dr FERIOT se charge :

- des visites d'entrées obligatoires,
- du suivi régulier des enfants ayant un projet d'accueil individualisé,
- de la mise en place et du suivi des protocoles.

Le pédiatre est intervenu 7 fois au cours de l'année afin d'effectuer toutes les visites d'entrée des enfants, ainsi que pour le suivi et/ou l'élaboration des Projets d'Accueil Individualisé.

Toutefois, nous exigeons un certificat médical à l'entrée de l'enfant puis au cours de l'année, afin d'avoir régulièrement le poids de l'enfant notamment.

✓ La psychologue clinicienne, **Pauline SEIGNE**, que nous avons recruté cette année, est intervenue tout au long de l'année à raison d'1 fois par semaine (tous les lundis) auprès des équipes. Aussi, elle a pu recevoir les parents de la crèche sur rendez-vous. Elle est intervenue 98H30 sur l'ensemble de l'année. Ses missions sont :

- l'écoute des familles,
- l'écoute du personnel (elle effectue un travail de régulation auprès des équipes) et voit ainsi chaque équipe, seule, une fois par mois,
- délivrer de la formation auprès des équipes pédagogiques,
- l'aide dans la prise en charge des enfants.

✓ **Diana GINET**, intervenante en langue des signes bébé, est intervenue 40 heures afin de former les équipes des 4 unités de la crèche entre le 11 mai et le 05 octobre. Les séances se déroulaient les mardis et jeudis matins entre 9H00 et 11H00 (1h par groupe).

Afin de présenter le projet aux familles, Diana Ginet a également participé à un pique-nique le 13 mai. Une stagiaire éducatrice de jeunes enfants a également activement participé à ce projet en le soutenant notamment par la production d'un livret pour les équipes et les parents.

La langue des signes pour bébé permet la communication avec des enfants qui ne peuvent ou ne savent pas encore parler (ou pas suffisamment). Elle n'est donc pas uniquement destinée à la petite enfance concernée par la surdité.

L'enfant, à partir de 6 mois, entre dans une phase d'imitation et reproduit nos gestes. C'est ainsi qu'ils font naturellement leurs premiers signes : « au revoir », « les marionnettes » ou « coucou-caché ».

Le principe des signes avec les bébés est d'utiliser des signes simples en illustration de mots-clés de nos phrases que l'adulte va faire en même temps qu'il parle.

De la même manière que l'enfant a fait le lien entre le son, le geste et la situation pour le « au revoir » ; il va reproduire à son tour ces gestes du quotidien et pouvoir faire connaître ses besoins, émotions et envies.

L'enfant est moins frustré et se sent moins incompris, cela valorise son estime de soi en lui donnant confiance en soi. Il n'y a pas de risque de retard d'apparition du langage, le signe étant toujours accompagné de la parole.

Les bienfaits de la langue des signes pour les bébés sont donc multiples.

Ainsi elle :

- permet au bébé d'exprimer ses besoins et réduit les frustrations,
- permet d'établir un lien d'attachement plus fort et unique avec le bébé,
- aide au développement de la confiance en soi,
- aide à un développement intellectuel et émotionnel plus précoce,
- permet de mieux comprendre les premiers mots parlés,
- stimule l'apprentissage du langage oral car le bébé comprend mieux les principes de la communication et il y prend une part active.

Le bilan de cette action est très positif, tant auprès des enfants et de leurs familles que du personnel. Nous envisageons de refaire appel à Diana Ginet l'année prochaine afin de maintenir et de perfectionner ces acquis.

6. Les stagiaires

Comme tous les ans, la structure accueille des stagiaires de formations diverses. La structure honore un partenariat avec plusieurs établissements scolaires.

Parmi eux :

- Les collèges de St-Joseph (Achille Grondin, Joseph ...) proposent à leurs élèves de 3^{ème} trois jours à une semaine de stage d'observation dans différents milieux, notamment dans la petite enfance.
- Les lycées (Roland Garros au Tampon, Lycée de Vincendo, Lycée professionnel Paul Langevin de St-Joseph) pour la formation du CAP Petite Enfance, Bac Pro ASSP (Aide aux Soins et Services à la Personne).
- Différents centres de formation (HP Formation, ...) pour la formation du CAP Petite Enfance.
- Les formations à distance (EDUCATEL, DOM Formation, Culture et Formation, le CNED...) pour la même formation.
- L'I.R.T.S. (Institut Régional du Travail Social de la Réunion à St-Benoit) qui forme les Educateurs de Jeunes Enfants entre autres, pour plusieurs semaines de stage par alternance avec le centre de formation.
- L'I.U.T. (Institut Universitaire Tertiaire) du Tampon pour les prépa-concours EJE ou Infirmiers.
- L'I.F.S.I. (Institut de Formation aux Soins Infirmiers de St-Pierre) pour 4 à 5 semaines de stage.
- La M.F.R. (Maison Familiale et Rurale du Tampon, de St-Benoit) qui propose la formation du CAP Petite Enfance, le Bac Pro Services en Milieu Rural...
- L'I.M.S. de St-Joseph dont l'objectif est de confronter les personnes accueillies en institution à des responsabilités éducatives et organisationnelles.
- AFD de St Pierre...

Cela fait autant de personnes que de formations proposées. Ce qui demande une adaptation relative aux différents professionnels qui les accueillent sur le terrain. Le but étant de répondre à leurs objectifs professionnels et de leur permettre d'être confrontés au plus près des différents métiers de la Petite Enfance.

Sur l'année 2017, la structure a maintenant son mode de sélection des stagiaires voulant réaliser un stage à la structure. Ils sont tous orientés vers Mr MUSSARD Cédric pour un entretien avec présentation d'un CV et d'une lettre de motivation. Durant ce temps d'échange, il sera évalué la capacité de la personne à entrer en relation, sa capacité à verbaliser ses objectifs de stage, voire son projet professionnel, sur du court ou du long terme, et enfin sa motivation.

Les stagiaires que nous accueillons dans notre établissement n'ont jamais été de la main d'œuvre gratuite, mais considérés comme des professionnels en devenir. Les accueillir c'est prendre un engagement envers la personne ou son représentant légal si la personne est mineure, envers l'institut de formation ou l'établissement scolaire.

Cela signifie s'engager avec la personne dans son processus de formation et de lui mettre à disposition tout ce qui lui sera utile dans sa démarche, dans son apprentissage.

Afin d'être plus à même de leur offrir un accompagnement des plus adaptés, Mr MUSSARD veille à une répartition équitable des stagiaires sur les unités. Entre l'accueil de chacun d'eux, se passe généralement une ou plusieurs semaines. Ce qui évite aux professionnelles accueillantes de « tomber » dans de l'automatisme. Et de proposer un accueil des plus adaptés aux spécificités professionnelles des personnes concernées.

Sur l'année 2017, 52 stagiaires ont été accueillis au sein de la structure. Parmi eux, deux d'entre eux ont commencé un stage de découverte du métier EJE et sont ensuite revenus en fin d'année pour un stage EJE. Trois autres sont revenus faire leur stage sur cette année alors qu'elles avaient déjà réalisé un stage l'année précédente. Une autre a vu sa fille accueillie dans l'une de nos unités. Des indices qui démontrent bien le sérieux de la structure en termes d'accueil et d'accompagnement des stagiaires, mais aussi de pédagogie, mis en place au sein de l'institution.

D'autres demandes de stage EJE n'ont pas été recensées car ces derniers étaient gratifiables (*loi adoptée par le Sénat le 29 avril 2010*) pour les stages de plus de 2 mois, soit 8 semaines.

Mr MUSSARD Cédric a réalisé pas moins de 68 entretiens (téléphoniques compris) pour 73 demandes de stage.

7. Les mouvements du personnel

En 2017, l'APEF a employé **38 salariés**, soit 4 salariés de moins que l'année dernière.

En toute fin d'année, nous avons eu le départ à la retraite d'une salariée qui était ces dernières années régulièrement absente (arrêts maladie à répétition, maladie professionnelle). Cette dernière en 2017 était en arrêt maladie depuis septembre ; c'est ainsi que nous avons proposé un CDD à terme imprécis à une animatrice en fin de contrat d'Emploi d'Avenir. Elle a ensuite obtenu un CDI au départ à la retraite de l'animatrice qu'elle remplaçait.

En août, une auxiliaire de puériculture qui était en congé parental à 80% a repris un temps plein, mais en septembre, une animatrice en CDI a demandé à passer à 80%.

Mi-septembre, nous avons également recruté une animatrice en CUI-CAE à temps plein, afin de remplacer une auxiliaire de puériculture qui devait partir en congé maternité fin septembre. Finalement l'auxiliaire a fait le choix de poursuivre son travail jusqu'au 20 octobre.

Par ailleurs, mi-avril, nous avons recruté une animatrice afin de remplacer une auxiliaire de puériculture dont le contrat aidé (CUI-CAE) a pris fin le 31 mars.

Cette année, nous avons bénéficié de 10 contrats aidés, dont 7 contrats CUI-CAE et 3 contrats en Emploi d'Avenir, soit :

- ✓ 1 auxiliaire de puériculture en CUI-CAE à 35H sur les 3 premiers mois de l'année,
- ✓ 3 animatrices en Emploi d'Avenir à 35H dont une qui a signé un CDI en fin d'année,
- ✓ 3 agents de service à 30H en CUI-CAE : 2 toute l'année, et un à partir du 15 décembre,
- ✓ 3 animatrices à temps plein en CUI-CAE : 2 toute l'année et une qui a débuté son contrat d'un an le 16 septembre.

Ces contrats représentent 6,03 en équivalent temps plein. L'équipe est en grande majorité composée de salariés en CDI puisque sur 35 salariés employés simultanément, 29 sont en CDI. Une équipe qui a donc connu quelques changements au niveau des salariés en contrats aidés mais très peu concernant l'équipe en CDI puisqu'il n'y a eu que le départ à la retraite d'une animatrice au 30 novembre 2017.

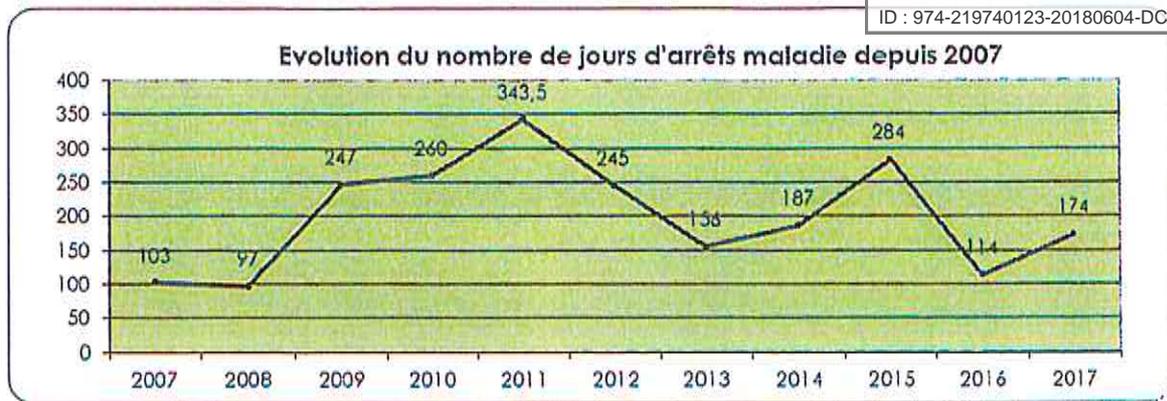
8. Les absences du personnel

En 2017, nous enregistrons 174 jours d'arrêts maladie dont 69 jours pour une animatrice, partie à la retraite le 30 novembre ; cette dernière a totalisé de nombreux arrêts maladie durant ces dernières années, parfois dans le cadre de sa maladie professionnelle. Ce nombre d'arrêts maladie est relativement stable par rapport à 2016 (si nous ne comptabilisons pas les arrêts de cette salariée).

Les arrêts de travail les plus significatifs cette année sont ceux :

- ✓ d'une animatrice, avec 69 jours d'arrêt maladie puis partie à la retraite par anticipation,
- ✓ d'un agent de service en contrat aidé avec 5 arrêts maladie allant chacun de 2 à 5 jours, soit 13 jours d'arrêt maladie tout au long de l'année.

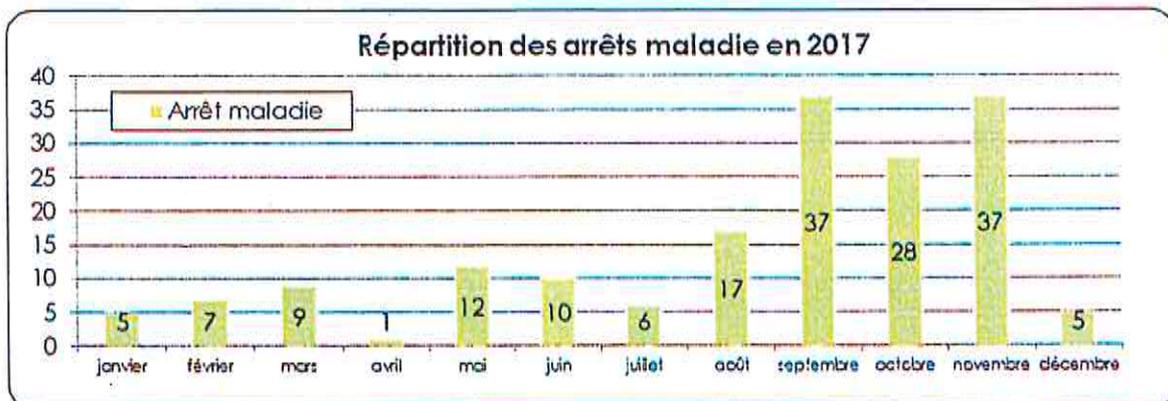
Cette année, 25 salariés ont pris des arrêts maladie contre 19 en 2016, soit une augmentation d'environ 30 % du nombre de salariés concernés par les arrêts maladie. Ces derniers vont de 1 à 10 jours consécutifs, mais seulement 7 salariés ont pris plus de 5 jours d'arrêts en 2017.



Cette année encore, afin d'encourager l'assiduité, nous avons pu poursuivre notre politique d'encouragement en maintenant le versement d'une prime d'assiduité complétée par un bonus 0 jours d'absence.

Cette politique nous permet de constater un réel effort de la part du personnel, renforcé depuis 2016 par la limitation du paiement des jours de carence. Nous saluons ces efforts malgré une activité beaucoup plus intense en terme de fréquentation.

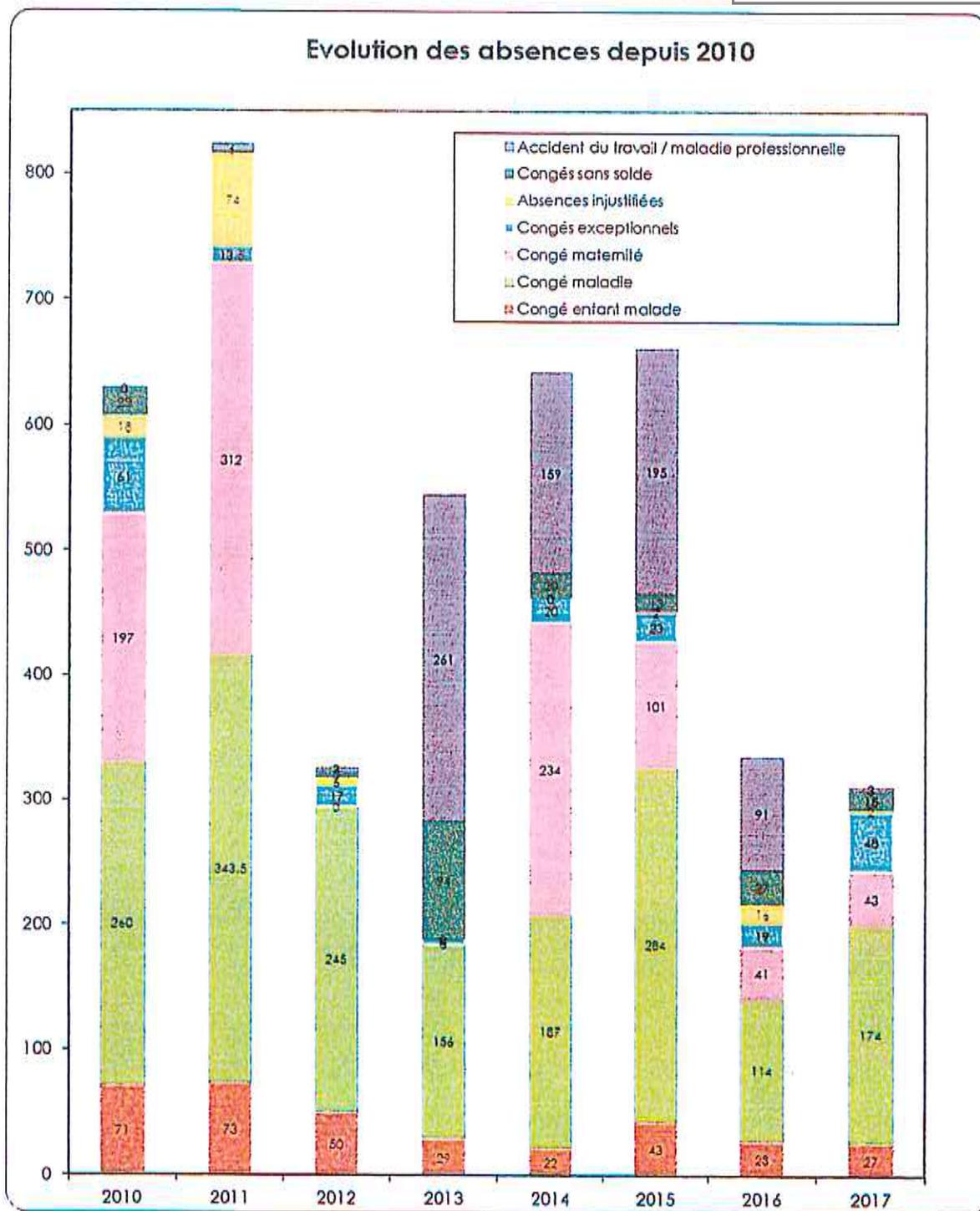
Répartition de ces arrêts sur l'année :



Les arrêts maladie ont considérablement augmenté d'août à novembre, en partie dûs au long arrêt de l'animatrice partie à la retraite le 1^{er} décembre. Cette dernière avait également pris 8 jours en mai soit 69 jours à elle seule sur l'année.

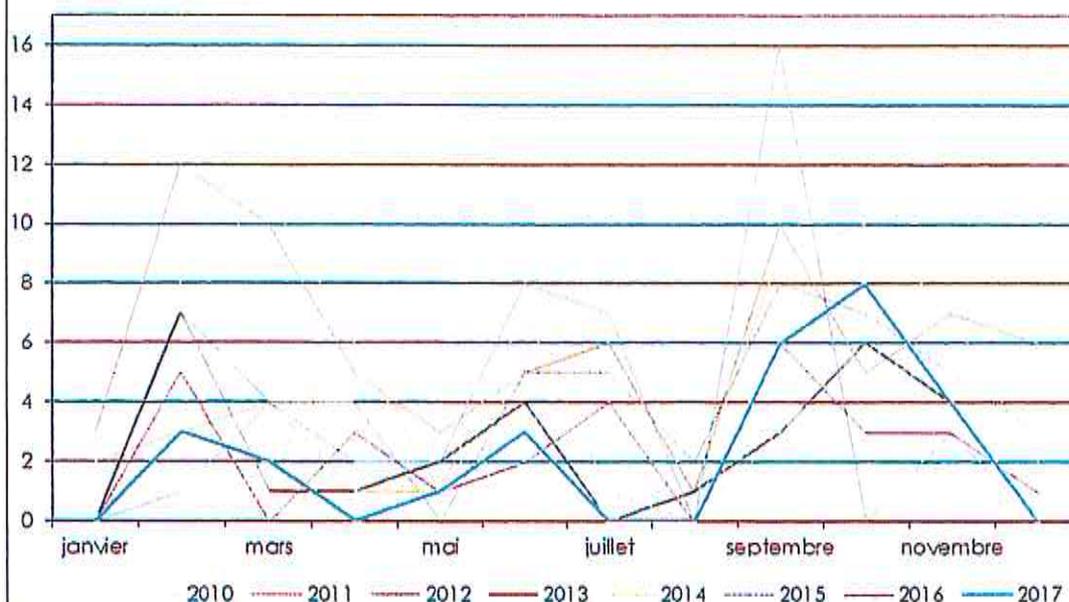
Récapitulatif de toutes les absences de 2017 et ce depuis 2010 :

Deux catégories prédominent cette année, celle des arrêts maladie et celles des congés exceptionnels. Mais ce graphique met surtout en évidence une stabilité des absences depuis l'année dernière.

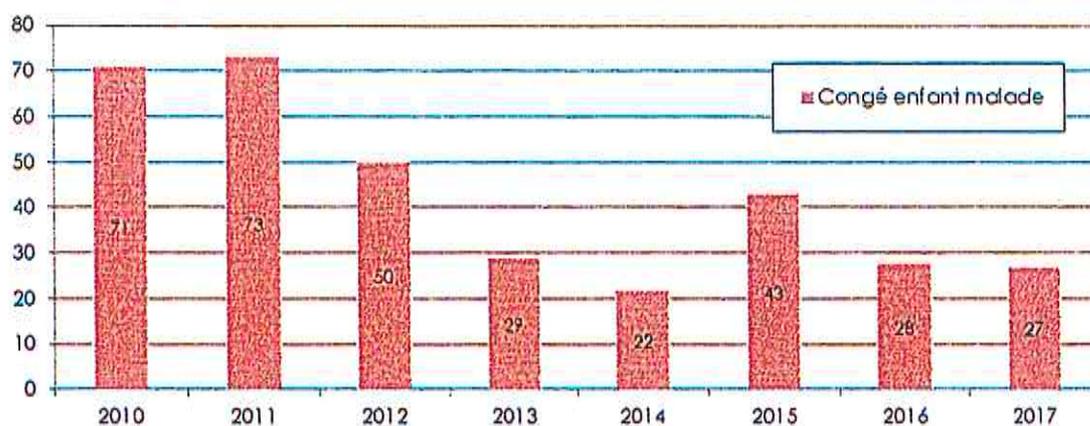


Concernant les congés enfant malade, cette année 27 jours ont été pris contre 28 en 2016. Ces jours ont été pris par 10 salariés qui ont pris entre 1 et 6 jours au maximum.

Evolution du nombre de congé enfant malade depuis 2010



Evolution des congés enfant malade depuis 2010



En 2017, nous comptabilisons 2 jours d'absence injustifiée (dans le même mois) pour un salarié en CUI-CAE qui, par ailleurs a également pris 14 jours d'arrêt maladie, 2 jours de congé enfant malade et 3 jours dans le cadre d'un accident du travail (hématome sous-unguéal lié à l'utilisation de la monobrosse).

Concernant les absences injustifiées, cette année nous avons pris la décision d'adresser un avertissement écrit à chaque personne qui serait dans ce cas. Cette mesure a été très dissuasive puisque nous n'avons eu à l'appliquer qu'une fois en début d'année.

Par ailleurs, en 2017, une salariée a pris 15 jours de congés dans l'année et a prolonger ses congés annuels dans le cadre d'un voyage.

Enfin, concernant les absences pour évènement exceptionnel, il y en a eu 48, soit 2,5 fois de plus que 2016. Il faut préciser que sur ces 48 jours, il y a 35 jours de congés exceptionnels liés à la fermeture de l'établissement le 7 février en raison du passage de la tempête tropicale *Carlos*.

Les 13 jours de congés exceptionnels restants ont été pris par 8 salariés et sont dûs à :

- 2 jours pour 3 salariées et 1 jour pour 1 salariée qui ont été confrontées au décès d'un proche,
- 1 jour pour une salariée et 2 jours pour un autre salarié à 2 périodes distinctes de l'année en raison de leur déménagement,
- 2 jours pour une salariée et 1 jour pour une autre pour se présenter à des concours (dans le cadre d'emploi d'avenir).

9. La formation du personnel

Cette année, 8 salariés ont suivi une formation. Nous comptabilisons ainsi 45 journées de formation sur l'ensemble de l'année 2017.

Angélique GRONDIN, animatrice en emploi d'avenir, avait commencé une *préparation au concours d'Auxiliaire de puériculture* avec l'organisme de formation PREPARUN974 à l'Entre-Deux, qui s'est déroulée du 12 septembre 2016 au 14 avril 2017.

Cette animatrice a donc terminé sa formation cette année, et s'y est rendue 18 jours en 2017. Elle a ensuite passé le concours mais n'a malheureusement pas été reçue cette année.

Cédric Mussard, l'éducateur de jeunes enfants – responsable de l'accueil périscolaire « Les p'tits lutins » a suivi cette année la formation « *Manager de proximité* » avec GEM formation.

Cette formation s'est déroulée sur 84 H, soit 12 jours en 6 modules de 2 jours de mars à novembre.

Elle s'est déroulée sur l'Hermitage. Les objectifs de cette formation étaient :

- ✓ Se positionner dans le rôle du manager et dans son style de management,
- ✓ Animer les réunions et communiquer efficacement,
- ✓ Développer son autorité de manager,
- ✓ Gérer les conflits,
- ✓ Animer et motiver son équipe,
- ✓ Développer les compétences de ses collaborateurs.

Les 4 Délégués du Personnel : Gladys De La Plaine, Aurélie Blard, Linda Ah-Aoun et Ludivine Duchemann, ainsi que Corinne Grondin (comptable) et Mme Manlay (directrice), ont participé à une formation intitulée « *Délégués du personnel, Partenaire de la construction d'un dialogue social et positif* », dispensée par GEM Formation (Michel CHAMMING, formateur) les 9 et 10 novembre 2017.

Les objectifs de cette formation étaient :

- ✓ une meilleure appréhension du rôle et des missions du DP,
- ✓ organiser le fonctionnement du DP,
- ✓ favoriser les relations.

Corinne Grondin, comptable, a suivi une formation dispensée par AT Run Conseil : « *Révision des comptes et analyse financière pour la présentation des comptes* » les 14, 15 et 16 novembre 2017. Cette formation permettra à notre comptable de présenter seule les comptes, et qui nous dispensera de faire appel à un expert-comptable à l'avenir.

Cette formation a eu lieu à la fois in situ et au sein du cabinet comptable de cet organisme. Il reste 2 jours de formation à programmer pour 2018.

Cette formation n'a pas été prise en charge par notre OPCA car l'organisme n'était pas référencé au datadock. Nous avons donc fait le choix de régler cette formation.

Enfin, cette année nous n'avons pas utilisé la totalité de notre budget formation car la dernière semaine de novembre 2017, la directrice devait terminer sa formation commencée en novembre 2014 intitulée : « *Directeur Etablissement d'Accueil de Jeunes enfants* ».

En effet, cette formation se déroule en 5 modules de 35H. A ce jour Saskia Manlay, la directrice, n'a toujours pas suivi le module 2 : « *responsabilités juridiques, plan alimentaire* ».

Ce dernier a été annulé à la dernière minute pour raison de santé de la formatrice. Ce module a été reprogrammé pour la dernière semaine de mars 2018, mais impossible pour la directrice d'y participer puisqu'une matinée pédagogique est programmée à la crèche pour cette même semaine. Ce dernier module devrait être renouvelé fin novembre 2018. Il abordera les thèmes suivants :

- ✓ assurer la sécurité de la structure, engager sa responsabilité,
- ✓ connaître la loi et la réglementation,
- ✓ les outils,
- ✓ le Programme National Nutrition Santé,
- ✓ l'application de l'HACCP.

Il n'a donc pas été possible d'utiliser ce budget à la dernière minute en toute fin d'année.

II. L'organisation des unités

La crèche est organisée en 4 grandes unités. De janvier à juillet les unités étaient organisées ainsi :

- Kangourous : 12 enfants de moins de 1 an
- Koalas : 16 enfants de 1 à 2 ans
- Ouistitis : 16 enfants de 2 à 3 ans
- Pandas : 16 enfants en unité multi-âge

Depuis la rentrée d'août, les 4 unités sont toutes en multi-âge avec un effectif d'enfants accueillis de 15 enfants dans chaque unité.

	DE JANVIER A JUILLET 2017			D'AOÛT A DECEMBRE 2017		
KANGOUROUS	3	AUXILIAIRES DE PUERICULTURE	Renforcement de l'équipe complé-tenu de l'augmentation des effectifs et la configuration de nos locaux	2	AUXILIAIRES DE PUERICULTURE	Renforcement de l'équipe complé-tenu de l'augmentation des effectifs et la configuration de nos locaux et du multi-âge
	2	ANIMATRICES		3	ANIMATRICES	
KOALAS	3	AUXILIAIRES DE PUERICULTURE	Renforcement de l'équipe complé-tenu de l'augmentation des effectifs et la configuration de nos locaux et de l'accueil d'un enfant en situation de handicap	2	AUXILIAIRES DE PUERICULTURE	Renforcement de l'équipe complé-tenu de l'augmentation des effectifs et la configuration de nos locaux ainsi que l'accueil d'un enfant en situation de handicap
	2	ANIMATRICES		3	ANIMATRICES	
OUISTITIS	1	AUXILIAIRES DE PUERICULTURE	Renforcement de l'équipe complé-tenu de l'augmentation des effectifs, de la configuration de nos locaux et de l'accueil de 2 enfants en situation de handicap	2	AUXILIAIRES DE PUERICULTURE	Renforcement de l'équipe complé-tenu de l'augmentation des effectifs, de la configuration de nos locaux et de l'accueil de 2 enfants en situation de handicap
	4	ANIMATRICE		3	ANIMATRICE	
PANDAS	2	AUXILIAIRES DE PUERICULTURE	Renforcement de l'équipe complé-tenu de l'augmentation des effectifs et la configuration de nos locaux et de l'accueil d'un enfant en situation de handicap	2	AUXILIAIRES DE PUERICULTURE	Renforcement de l'équipe complé-tenu de l'augmentation des effectifs et la configuration de nos locaux et du multi-âge
	3	ANIMATRICES		3	ANIMATRICES	
REPLACANTES	1	ANIMATRICE		2	ANIMATRICES	
	1	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE / ANIMATRICE				
TOTAL	22			22		

III. L'organisation de la journée

Il s'agit d'une trame et non d'un planning respecté à la lettre :

1 jusqu'à 7H30	7H00 -	<p>Accueil, jeux libres</p> <p>Il s'agit d'un temps très important de la journée. C'est le moment des transmissions. L'équipe a alors notamment besoin de savoir comment s'est déroulée la nuit, à quel heure l'enfant s'est réveillé, ce qu'il a pris au petit déjeuner, a-t-il eu des selles, comment va-t-il, s'il s'est passé quelque chose de particulier... La professionnelle prendra alors des notes sur le cahier de transmissions et en informera son équipe.</p>
2 de 7H30 à 8H30	8H30	
3 de 8H30 à 9H30	8H30 -	<p>Collation</p> <p>Cette collation est composée de pain + beurre ou confiture ou fromage... et de fruits chez les plus grands ou de jus de fruits chez les plus petits. Elle permet aux enfants qui arrivent tôt, ou à ceux qui n'ont pas d'appétit au réveil, de tenir jusqu'au déjeuner. Elle n'est en aucun cas obligatoire.</p>
	9H00 -	<p>Chants, comptines</p> <p>Selon la situation, ce moment peut être proposé aux enfants après les jeux extérieurs afin de leur permettre de s'apaiser avant le temps du repas. Les enfants apprécient généralement ce moment. De temps en temps l'équipe retranscrit les paroles des chansons dans le cahier de l'enfant afin que les parents puissent également chanter chez eux avec leur enfant.</p>
	9H00 -	
	9H30 -	<p>Activités semi-dirigées ou séances d'éveil corporel</p> <p>Ces activités sont proposées aux enfants mais jamais imposées. Elles sont également adaptées aux demandes de l'enfant. Il s'agit d'activités manuelles telles que : pâte à modeler, peinture, dessin, pâte à sel, cuisine, gommettes, découpage, jeux de manipulation, d'encastrement... Ou bien, il peut s'agir d'activités sensorielles telles que : découverte des sens, parcours de psychomotricité, séance de massage, ... Ces activités ne durent généralement pas plus de 10 à 15 mn en fonction de l'intérêt des enfants. Afin de favoriser leur autonomie, à la fin de l'activité, les enfants participent au rangement.</p>
4 de 9H30 à 10H30	9H30 -	
	10H00 -	<p>Jeux extérieurs</p> <p>Nous avons la chance d'avoir des conditions climatiques exceptionnelles, ce qui nous permet d'emmener les enfants dans notre grand jardin quasiment tous les jours. Ce temps leur permet de se « défouler ». Ils font du tricycle, courent, sautent... et en été nous leur proposons des jeux d'eau (dont ils raffolent généralement).</p>
	10H00 -	
	10H30 -	<p>Lavage des mains, propreté...</p> <p>C'est le moment où les enfants regagnent leur unité. Ils vont aux toilettes ou sont changés et rafraîchis. Ils se lavent les mains. Puis le temps de servir le repas ils jouent librement dans leur unité ou chantent ou regardent des livres, afin de pouvoir prendre leur repas dans le calme. Juste une précision : tout au long de la journée nous proposons de l'eau aux enfants et bien évidemment ils sont régulièrement changés.</p>
5 de 10H30 à 11H30	10H30 -	
	11H00	

5 de 10H30 à 11H30	11H00 - 11H30	<p>Déjeuner</p> <p>Lors du repas, les 4 professionnelles de l'unité sont présentes. Nous respectons les principes suivants : on ne punit pas un enfant qui ne mange pas, et on ne récompense pas un enfant qui mange beaucoup. L'enfant sait mieux que quiconque les quantités d'aliments qui lui sont nécessaires. Par ailleurs, nous n'introduisons jamais un nouvel aliment, de même que c'est aux parents de faire le passage du biberon à la cuillère. Nous laissons l'exclusivité de ces découvertes aux parents. Par contre, nous n'hésitons pas à conseiller les parents concernant la diversification alimentaire de leur enfant ou la diététique.</p>
4 de 11H30 à 13H50	11H30 - 13H50	<p>Préparation à la sieste, sieste, et propreté...</p> <p>A cette heure de la journée, la plupart des enfants sont fatigués. Les plus grands se brossent les dents, tous se lavent les mains et la bouche. C'est le moment d'aller aux toilettes pour les plus grands et de vérifier l'ensemble des couches. Les enfants, pour dormir ont besoin d'être bien. C'est pourquoi, il ne faut pas hésiter à les rafraîchir, à les mettre dans une tenue confortable de sorte qu'ils soient à l'aise. Il faut ensuite respecter les rituels d'endormissement de chacun. Ce moment est l'occasion d'apprendre à respecter l'autre, c'est pourquoi, l'enfant qui ne souhaite pas dormir sera invité à respecter ce temps calme. Par ailleurs, sur le plan physiologique, il est important que l'enfant puisse se reposer sur son temps de digestion.</p>
3 de 13H50 à 14H00	13H50 à 15H00	<p>Goûter</p> <p>Après la sieste, les enfants se retrouvent tous ensemble autour de la table pour partager le goûter constitué d'un yaourt nature sucré, d'un fruit et d'un biscuit ou gâteau maison. A ce moment de la journée, les parents commencent à arriver...</p>
4 de 14H00 à 15H30	15H00 - 15H30	
3 de 15H30 à 16H30	15H30 - 17H30	<p>Jeux libres en attendant le retour de Papa & Maman</p> <p>C'est le temps d'accueil des parents. Une des professionnelles fait la transmission des moments forts de la journée. Il est également affiché le menu du jour et un résumé de la journée. C'est un temps d'échange très important.</p>
2 de 16H30 à 17H00		<p>Tandis que sa collègue s'occupe et rassure les enfants dont les parents sont plus tardifs.</p> <p>A ce propos il est conseillé qu'un enfant ne reste pas à la crèche plus de 8H30 voire occasionnellement 9H par jour. Il est également important que l'enfant prenne régulièrement des « vacances » avec ses parents pour ne pas être trop fatigué. Si cela n'est pas possible, il est souhaitable que les parents essayent de prendre une journée de temps en temps avec leur enfant. C'est d'ailleurs une des raisons qui nous a incités à fermer la structure 3 semaines autour des fêtes de Noël et 3 semaines début août.</p>
1 de 17H00 à 17H30		

IV. Fréquentation en 2017

1. Analyse quantitative

Le multi-accueil 1, 2, 3 Soleil est toujours agréé pour recevoir 50 enfants en crèche et 15 enfants en accueil périscolaire. Notre établissement est ouvert de 7H00 à 17H30 du lundi au vendredi.

La structure a connu 3 fermetures annuelles en 2017 :

- du 1^{er} au 15 janvier 2017 inclus pour le public, avec reprise du personnel le 13 janvier 2017 ;
- du 29 juillet au 20 août 2017 inclus pour le public, avec reprise du personnel le 18 août 2017 ;
- du 23 au 31 décembre 2017.

Il y a eu également 1 pont :

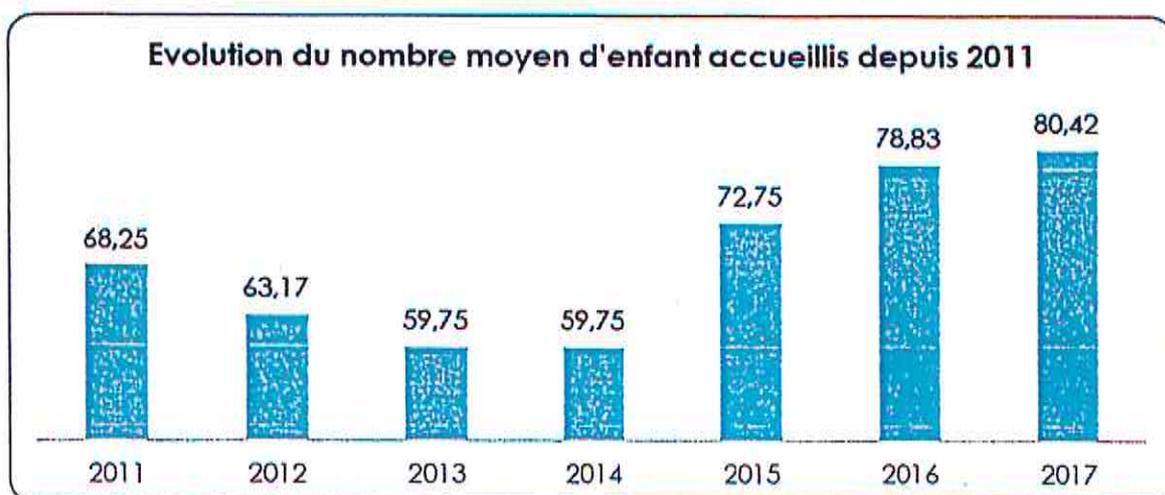
- le vendredi 26 mai 2017,

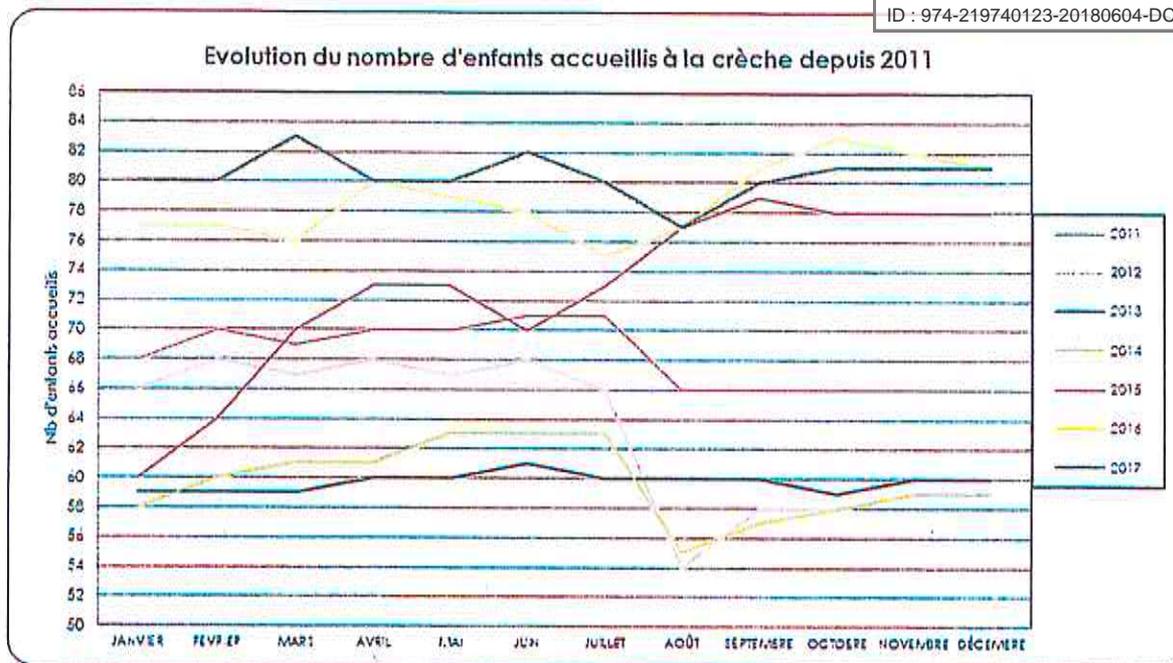
Enfin, il y a eu un jour de fermeture exceptionnelle en raison du passage de la tempête tropicale modérée Carlos :

- le mardi 7 février 2017.

Nous avons accueilli 120 enfants en accueil régulier tout au long de l'année 2017 sur la crèche. Sur l'accueil périscolaire « les p'tits lutins » nous avons accueilli 40 enfants en 2017. Lors des périodes de vacances scolaires, nous continuons à proposer à des enfants accueillis sur un contrat régulier très limité, la possibilité de les accueillir occasionnellement de manière plus importante ainsi que sur des absences.

En 2017, nous avons accueilli en crèche une moyenne de 80,42 enfants par mois.





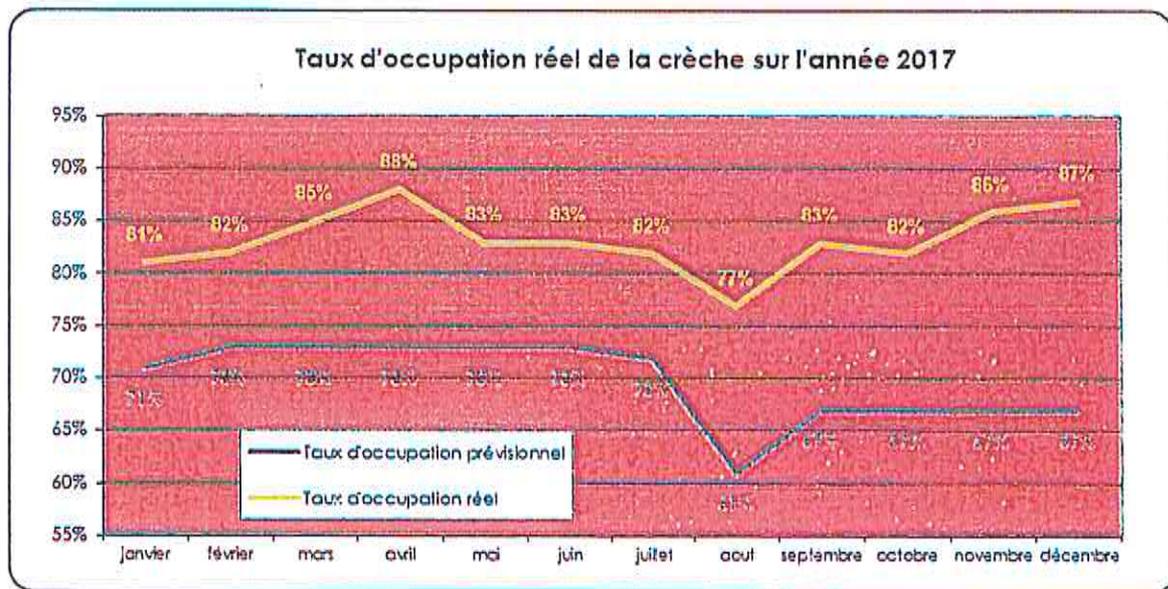
Le graphique met en évidence un nombre d'enfants accueillis toujours très important tout au long de l'année. On enregistre toutefois une légère inflexion de la courbe, notamment en juillet qui correspond au départ d'enfants avant la rentrée scolaire. Il semble compliqué de faire des adaptations pour 3 semaines d'accueil car souvent il s'agit d'enfants qui partent pour l'école. Cette courbe est donc en corrélation avec l'application de la dernière circulaire de la CNAF, à savoir optimiser le service. Par ailleurs, nous facilitons au maximum les déductions pour absence tout en responsabilisant les parents sur l'utilisation du service.

En effet, nous tâchons d'établir une relation gagnant/gagnant. Si les parents anticipent et préviennent l'absence de leur enfant, cela nous permet de leur déduire ces absences et d'offrir alors la place à un autre enfant. Cette nouvelle manière de travailler nous demande beaucoup de réactivité mais il faut bien reconnaître que cela produit ses effets. Le plus compliqué reste de responsabiliser les familles qui règlent leurs cotisations par « chèque marmaille »... Nous avons pris des mesures que nous considérons comme dissuasives si ces parents ne « jouent » pas le jeu. Ainsi, nous pouvons aller jusqu'à la radiation de l'enfant pour non-respect des engagements contractuels.

Depuis l'apparition du dispositif « chèque marmaille » du Conseil Général, la crèche est souvent devenue « gratuite » pour les familles les plus modestes. Cette année, 77 familles (soit 57% des familles) ont bénéficié de ce dispositif, ce qui représente 31 490 € pour le Multi-accueil, dont 67 familles pour la crèche et 17 pour l'accueil périscolaire (attention : certaines familles ont des enfants sur la crèche et au périscolaire, d'où cette juxtaposition). Le chèque-marmaille est plafonné à 70 € par mois, soit 840 € par an.

Un nombre aussi important de familles relevant du chèque marmaille, s'explique par le fait qu'il n'y a plus de critères de priorité (auparavant nous privilégions l'accueil des enfants dont les 2 parents travaillent).

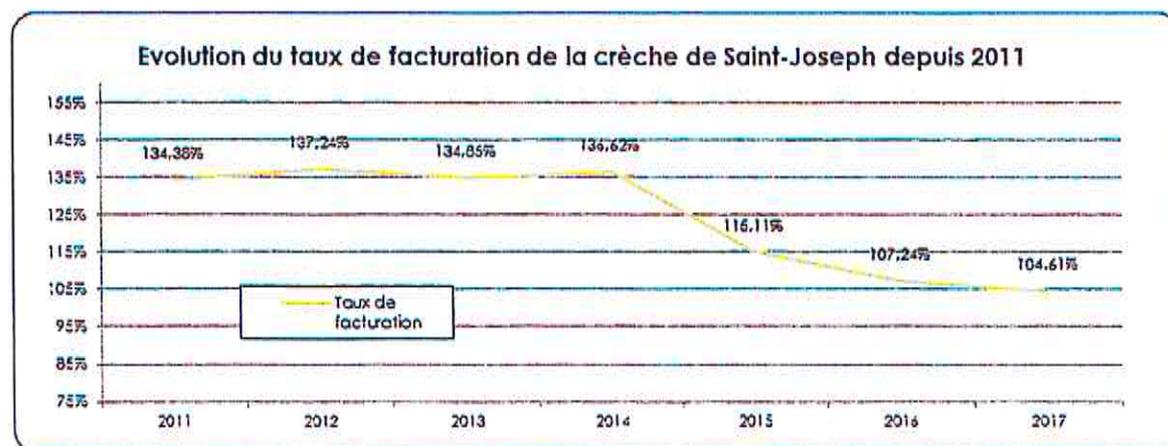
En effet, seule la date de pré-inscription entre en ligne de compte pour entrer au Multi-accueil 1, 2, 3 soleil depuis 2015.



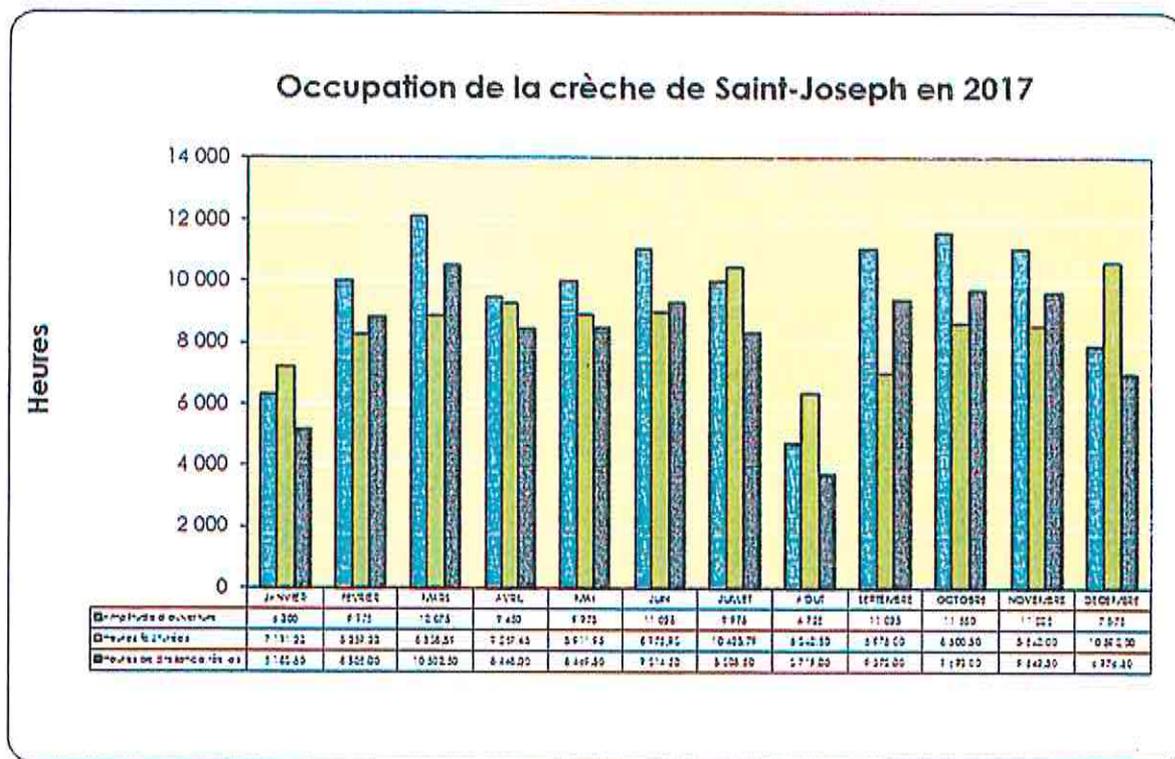
Le taux d'occupation moyen de la crèche sur notre prévisionnel est de 70 %, soit 1% de moins que l'année dernière. Ce prévisionnel reste bas afin d'avoir le moins d'écart possible entre le réel et le facturé, afin que notre taux de facturation (heures facturées / heures réalisées) soit le plus proche possible de l'objectif des moins de 107 % ; ce qui permet à la structure de bénéficier du meilleur tarif horaire possible de la CAF.

Si nous observons de plus près le graphique du taux d'occupation, nous nous apercevons que le taux d'occupation réel est largement supérieur au taux d'occupation et suit plus ou moins la même courbe.

Malgré tous nos efforts, ce graphique met toujours en évidence une baisse des réservations et de l'occupation en août, du fait des nombreuses adaptations de la rentrée. En effet, le mois d'août est concerné par un faible taux d'occupation du fait que nous soyons fermés plus de la moitié du mois et qu'ensuite nous commençons les adaptations.

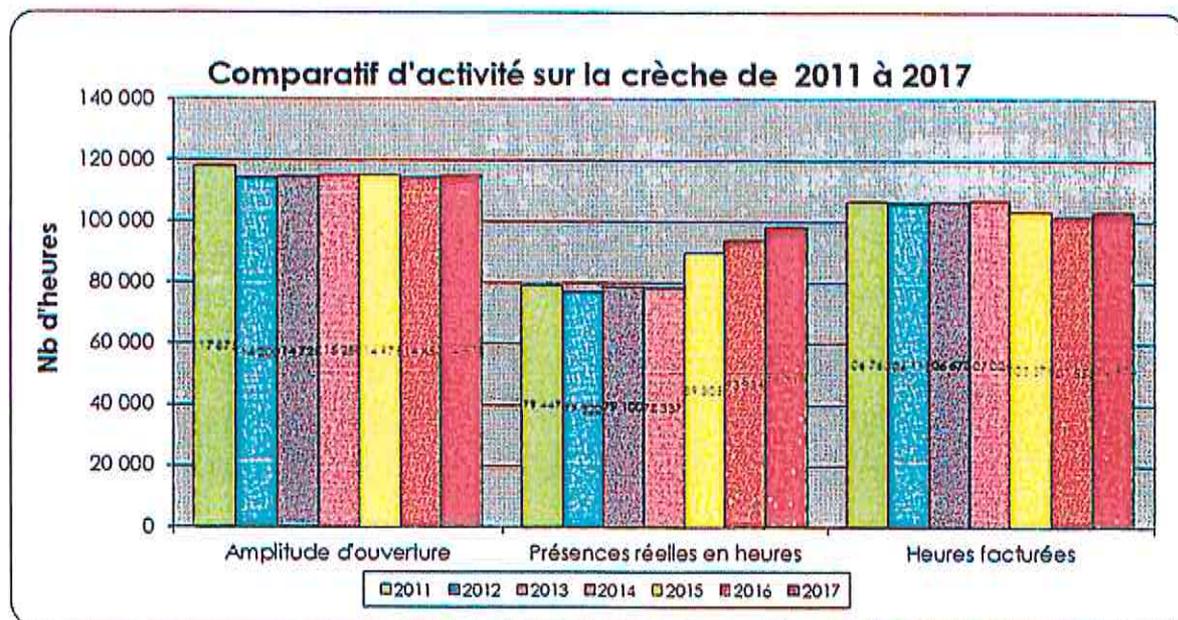


Cette année, le taux de facturation de la crèche est de 104,01 % et celui du Multi-accueil est de 104,49 %. Nous avons donc considérablement amélioré notre taux de facturation puisque nous passons sous les 107% et par conséquent, pour la première fois, nous pouvons bénéficier du financement maximal de la CNAF. Voici en détail, l'activité de la crèche sur l'année 2017 :



Les contrats sont toujours répartis de la manière suivante :

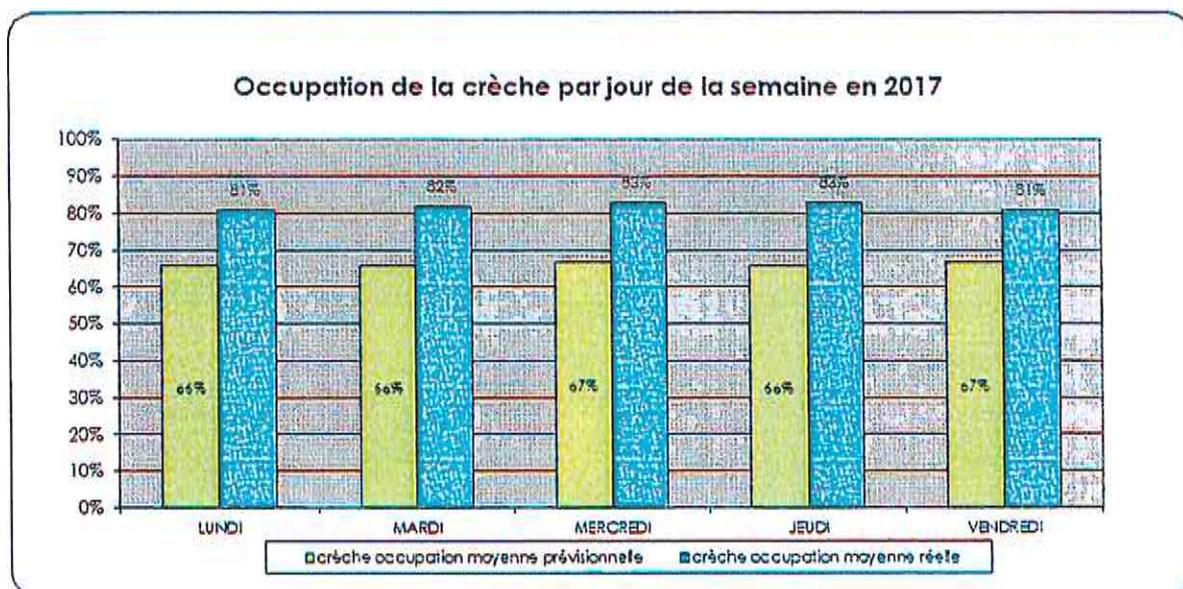
- de janvier à juillet pour les enfants scolarisés à la rentrée d'août,
- d'août à décembre pour les renouvellements de contrat et pour les nouveaux enfants.



L'activité crèche 2017 poursuit sa courbe amorcée l'année dernière, à savoir plus d'heures de présence réelle et des heures facturées plus proches des heures de présence.

Certes, l'amplitude d'ouverture reste assez stable. Cependant, notre nombre d'heures de présence réelle est cette année plus important que les années précédentes puisqu'il a augmenté de 4 501H (par rapport à l'année précédente), tandis que les heures facturées n'ont augmenté que de 1 419H.

Ainsi, notre taux de facturation (heures facturées / heures réalisées) a poursuivi sa diminution, ce qui était notre objectif pour l'année. En effet, en augmentant nos heures de présence réelle tout en diminuant nos heures facturées, nous réduisons l'écart ; donc nous améliorons notre taux de facturation, élément clé puisqu'il détermine le montant de la Prestation de Service Unique versé par la CNAF.



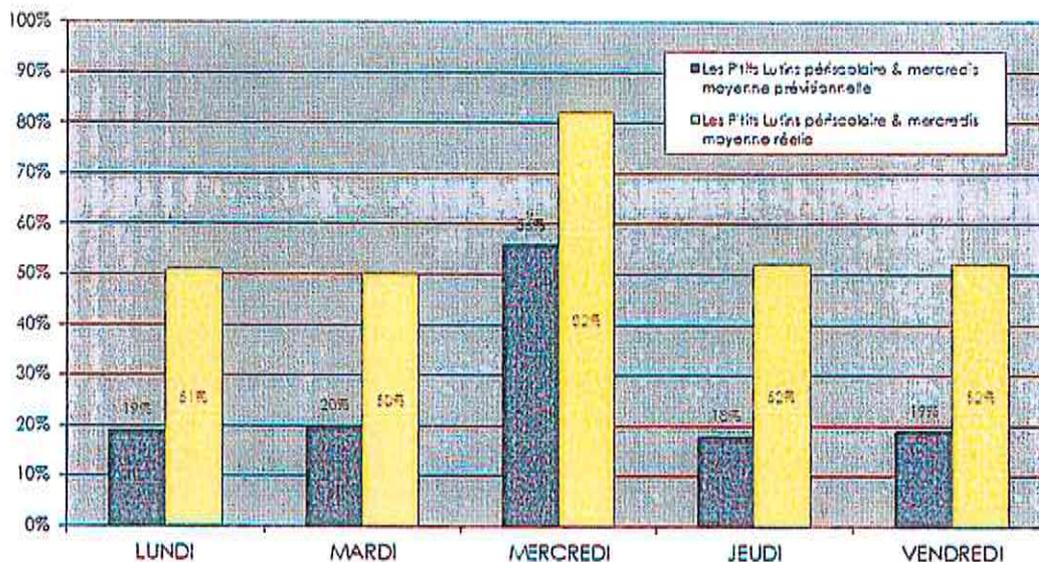
Enfin, pour terminer l'analyse de la fréquentation de la crèche, nous constatons qu'elle est relativement constante sur les 5 jours de la semaine ; notons toutefois une diminution minimale les lundis et vendredis.

Ce dernier graphique met donc en évidence un écart important entre le prévisionnel et le réel, afin de ne plus facturer d'heures non utilisées, et ce, afin d'améliorer notre taux de facturation.

Concernant l'accueil des P'tits Lutins, lors des vacances scolaires, nous nous apercevons encore une fois qu'il existe un écart important entre le prévisionnel et le réel. C'est cette gestion qui permet sur ce type d'accueil un taux de facturation de 103,99 %.

Cependant, la fréquentation de l'accueil périscolaire, particulièrement le matin, devient préoccupante puisque la fréquentation a baissé de plus de 5%. Quant à l'accueil du mercredi, il a baissé de 11% par rapport à l'année dernière.

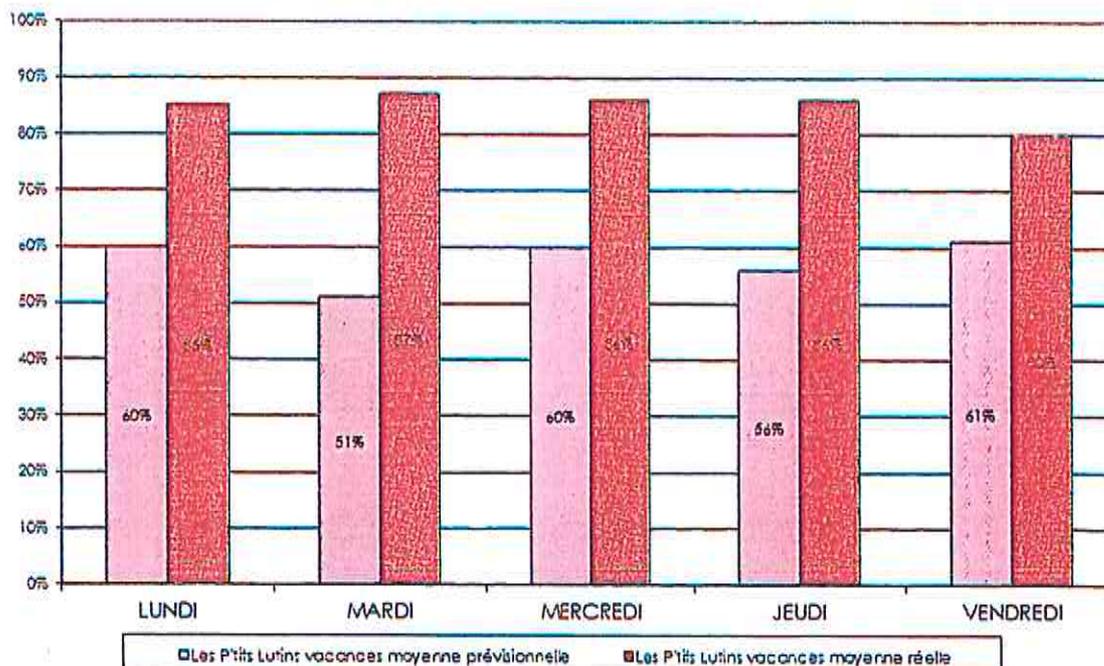
Occupation par jour des P'tits Lutins - périscolaire et mercredis en 2017



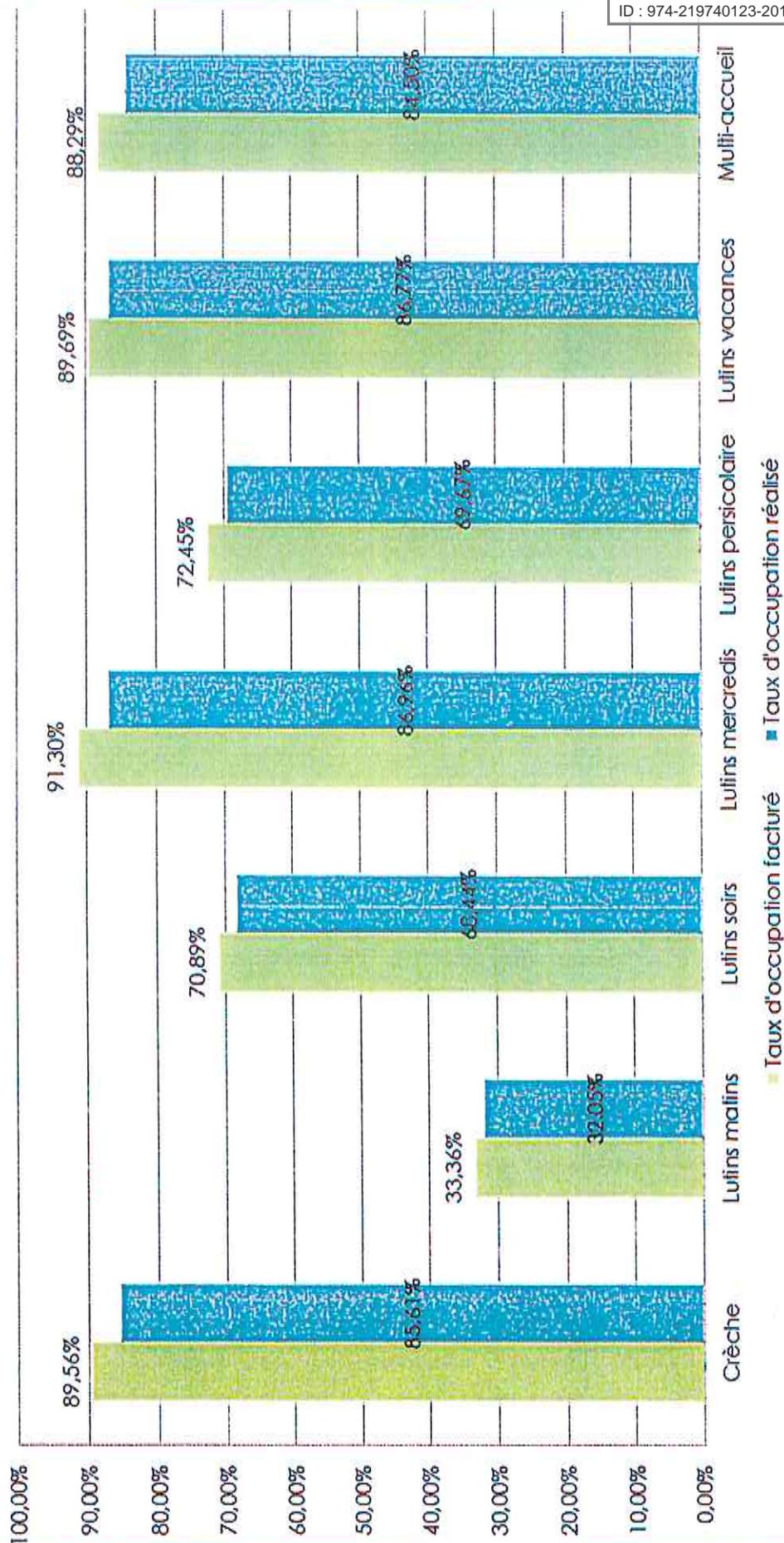
Le taux de facturation de l'accueil périscolaire est de 103,99 %.

L'accueil lors des vacances scolaires fonctionne correctement avec une activité similaire à celle de l'année précédente.

Occupation par jour des P'tits Lutins vacances en 2017

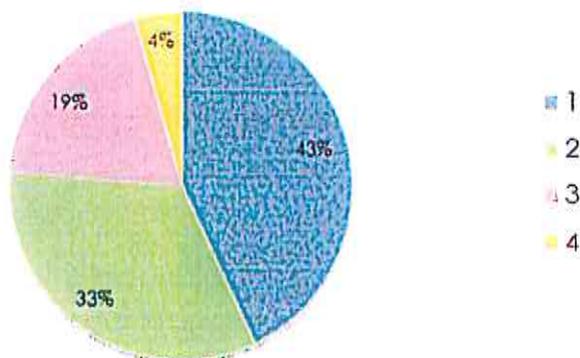


Taux de facturation des différents accueils en 2017

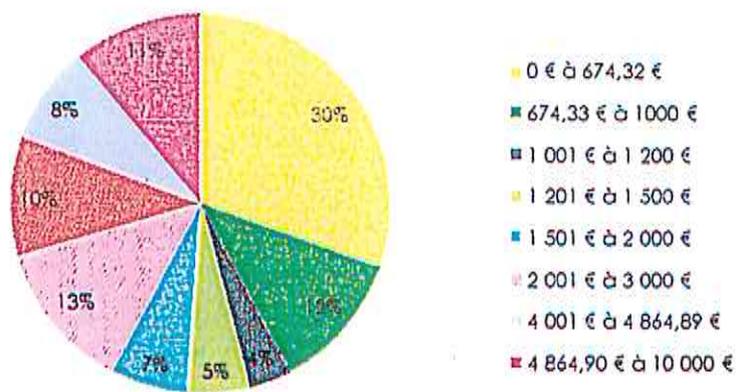


2. Typologie du public accueilli

Nombre d'enfants à charge par famille au Multi-accueil en 2017

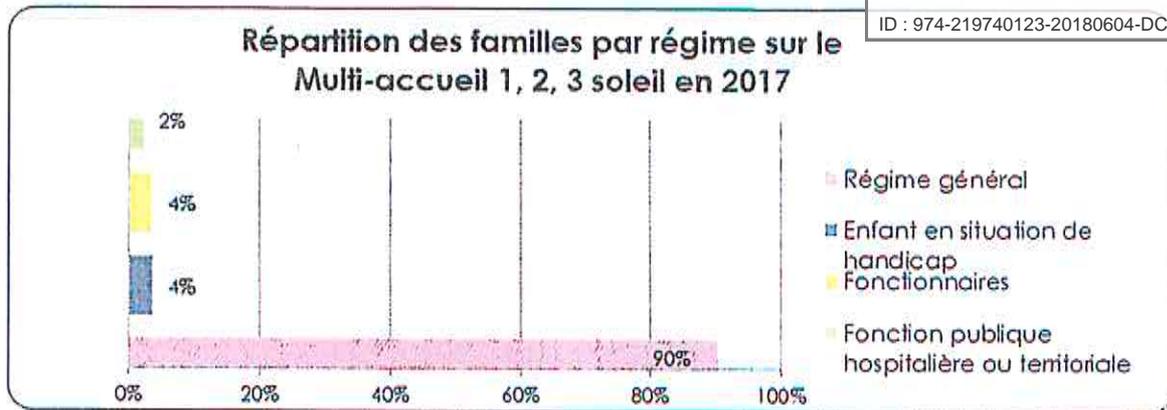


Répartition des familles par tranches de revenus mensuels sur la crèche en 2017

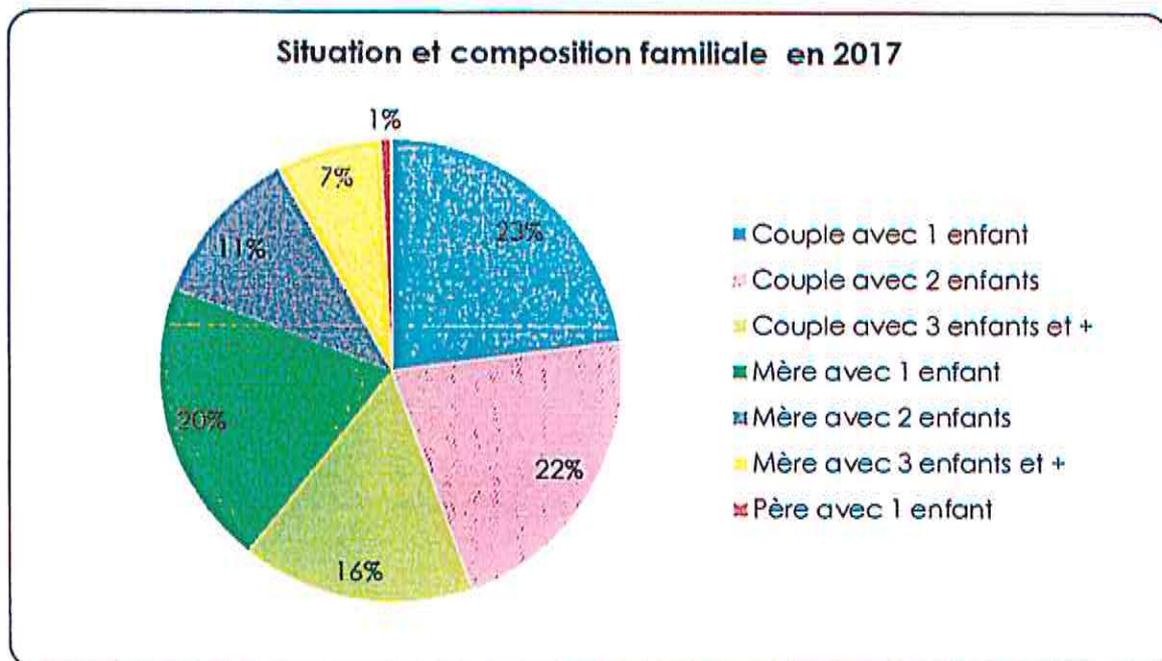


Cette année, au sein du Multi-accueil, les familles dont la tranche de revenus est inférieure au prix plancher de la CNAF, à savoir les minimas sociaux soit 674,32 € par mois, sont de 30 % tandis que 11 % des familles ont des revenus supérieurs au prix plafonds de la CNAF, à savoir 4 864,89 € ; ce qui est stable par rapport à l'année dernière. La moitié des familles a des revenus mensuels de moins de 1 500 €.

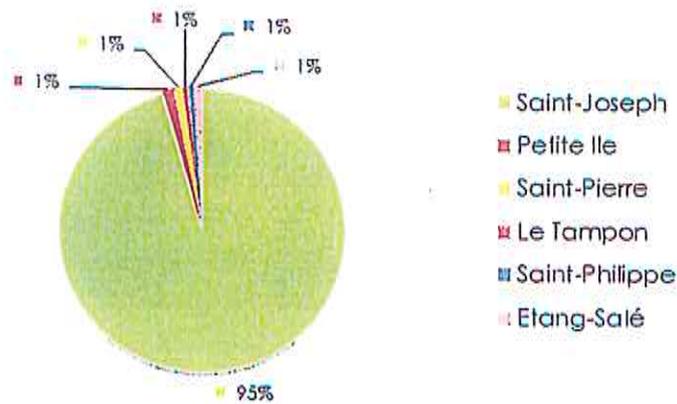
Comme ce graphique le montre, nous répondons donc à notre devoir de mixité sociale. Par ailleurs, cette année, 79 enfants ont bénéficié d'un tarif horaire inférieur à 1 € de l'heure.



Notre règlement de fonctionnement a été modifié cette année envers les familles issues de la fonction publique hospitalière ou territoriale (retrait de l'application d'une majoration de 200 % au tarif horaire) puisque depuis janvier 2017, les heures facturées issues de ce régime sont dorénavant financées par la PSU, d'où la réapparition timide de ces familles.



Répartition géographique des familles des enfants accueillis au Multi-accueil en 2017



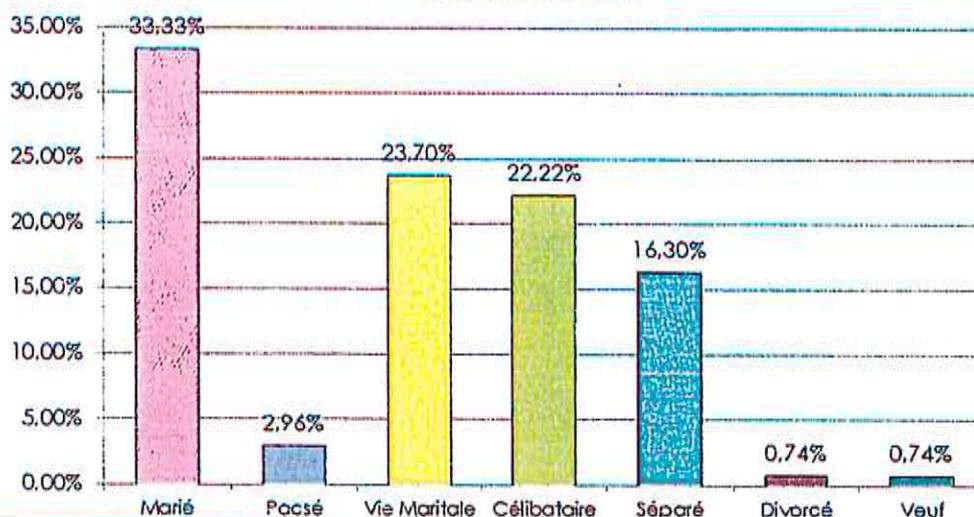
Cette année, 95 % des familles des enfants accueillis au Multi-accueil 1, 2, 3 soleil habitent la commune de Saint-Joseph.

Concernant les autres familles, il s'agit de parents travaillant à Saint-Joseph ou des familles qui ont déménagé en cours d'année.

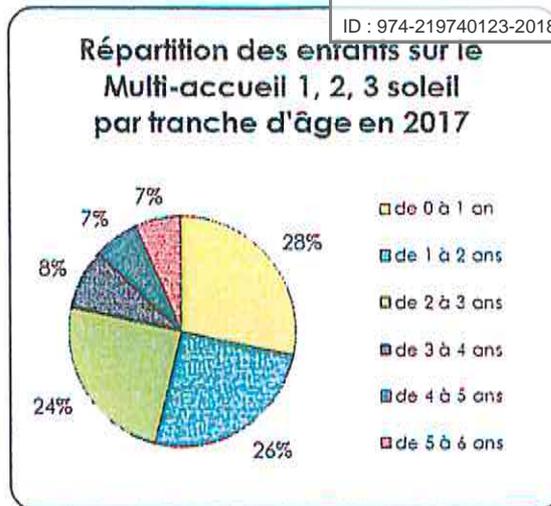
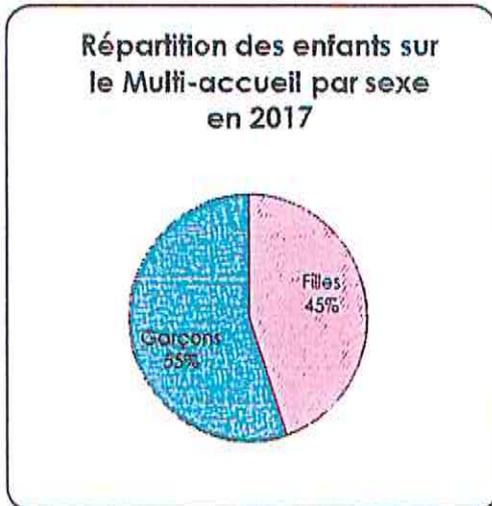
Le règlement de fonctionnement stipule qu'il est appliqué une majoration du tarif horaire de 20 % pour les familles domiciliées en dehors de Saint-Joseph ; ce qui a généré une recette de 1 144,41 € en 2017.

Rappelons que notre établissement est financé par la commune de Saint-Joseph ; il semble donc logique que la structure accueille principalement des enfants dont la famille est domiciliée dans cette commune.

Répartition des familles par situation familiale sur le Multi-accueil en 2017



Cette année, 60 % des familles vivent en couple, et 40 % sont déclarées seules (célibataires, séparés, divorcés ou veufs).



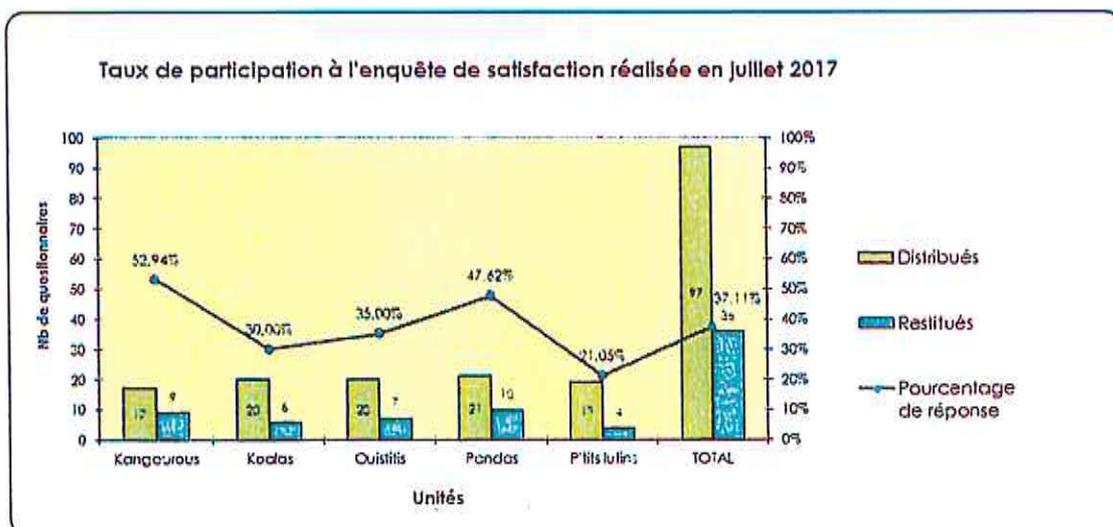
3. Analyse qualitative

a. Le questionnaire de satisfaction adressé aux familles

Depuis plusieurs années maintenant, fin juin / début juillet, nous remettons aux parents de la structure un questionnaire de satisfaction. Celui-ci est constitué de diverses questions à choix multiples, avec la possibilité d'argumenter chacune d'entre elles. Des questions ouvertes sont également proposées, ainsi qu'une expression libre avec la possibilité de proposer des axes de réflexion et d'amélioration.

Les parents ont eu un délai de 2 semaines pour le compléter et le déposer dans l'urne prévue à cet effet (afin de conserver leur anonymat).

Sur 97 questionnaires distribués, nous avons relevé un taux de participation de 37 %, soit 36 questionnaires retournés complétés ; ce qui représente une très légère augmentation de la participation (contre 32% l'année précédente). Nous tenons d'ailleurs à remercier les familles du temps qu'elles ont bien voulu y consacrer.



Les critères de satisfaction regroupent tous les corps de métier. Nous évaluons aussi bien l'accueil que l'accompagnement réservés aux enfants et à leurs parents, que l'hygiène et la sécurité des locaux, la qualité et la diversité des repas, l'accueil et la gestion administrative, les festivités et les différents évènements organisés sur l'année dans la structure.

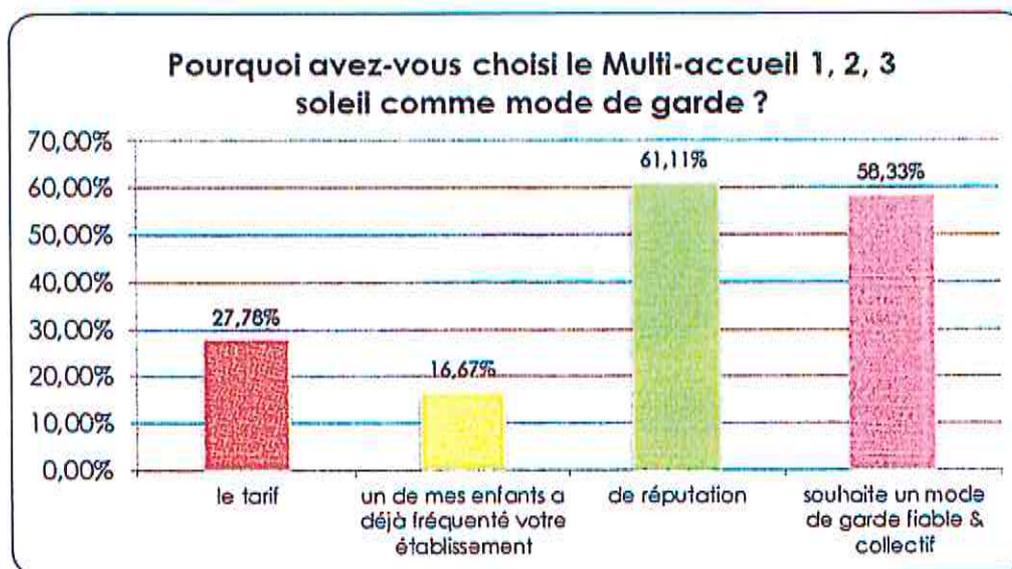
Nous avons une fois encore réduit le questionnaire cette année. Néanmoins, il est compliqué de faire court et exhaustif. Nous avons distribué 2 questionnaires quelque peu différents selon le type de structure (crèche / périscolaire). Nous restons toujours très attentifs aux retours des familles sur l'évaluation de la qualité de notre travail et la qualité des prestations qui leur sont offertes.

Pour ce qui est de l'avis des familles qui se sont exprimées, il est extrêmement positif dans l'ensemble. Les parents apprécient et soulignent toujours la qualité de notre accueil...

Ces témoignages sont toujours une belle récompense pour l'ensemble de l'équipe et un encouragement à poursuivre sur cette voie. Lorsque les familles émettent des critiques à l'égard de l'équipe, cette dernière en est informée afin de se remettre en questions et de réajuster ses pratiques. Toutefois, il est toujours extrêmement frustrant pour l'équipe d'avoir des appréciations mitigées sans plus de détails car la critique n'est intéressante que si elle est justifiée...

Voici le résultat de cette enquête de satisfaction en détail.

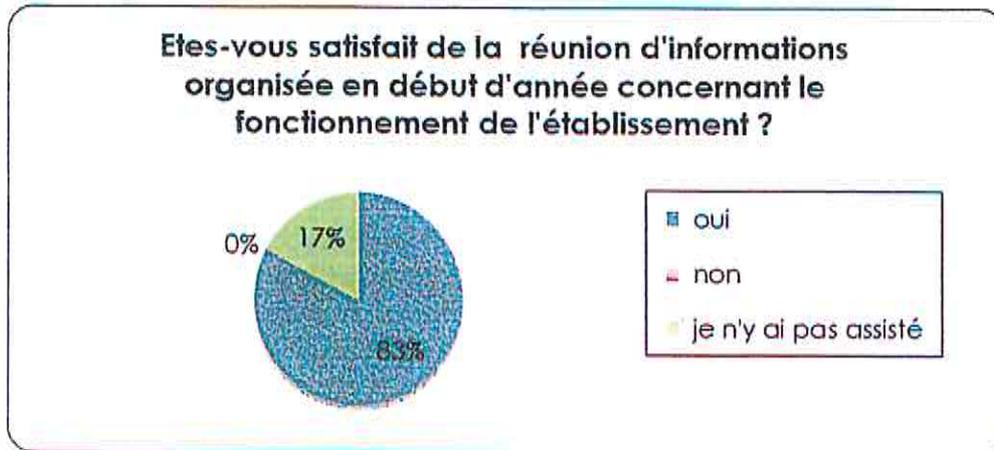
1. Généralités



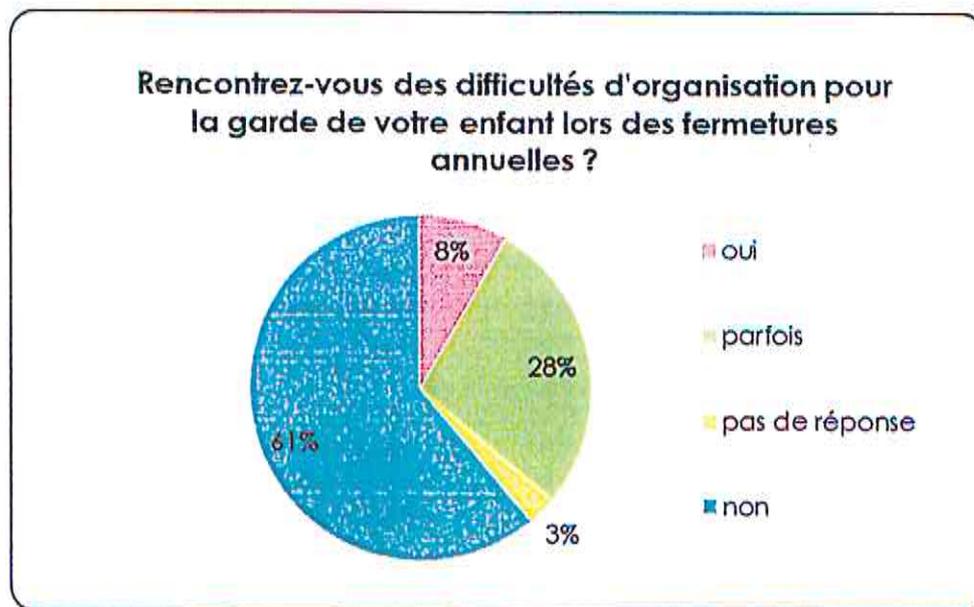
Cette année 61,11 % des familles ont choisi notre établissement grâce à sa réputation contre 29,03 % l'année dernière. Par contre 8% n'ont pas répondu à cette question.

2. Le fonctionnement de la structure

Pour 100 % des familles ayant répondu au questionnaire, comme l'année précédente, lors de l'inscription de leur enfant, elles ont reçu des informations claires et suffisantes et les horaires d'ouverture de la structure sont adaptés à leurs besoins.

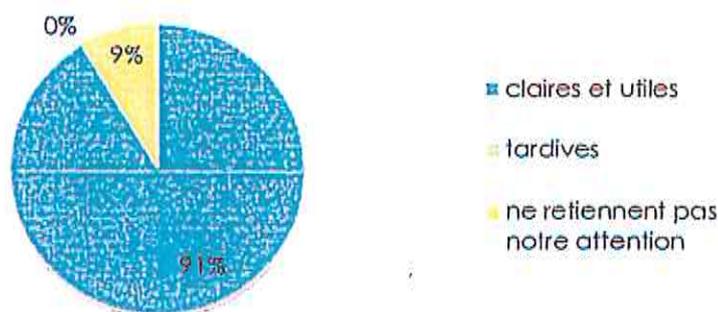


Cette année, 6 % des familles de plus que l'année dernière sont satisfaites de cette réunion.



Une famille a précisé que : « la fermeture des jours fériés est handicapante quand on travaille ». Hélas, car sur ce point nous ne pourrions pas nous améliorer...

Les informations transmises oralement ou par d'affichage, ... vous semblent-elles?



Lorsque les affiches ne retiennent pas l'attention des familles, il s'agit principalement de réponses des familles des P'tits Lutins ; toutefois une de ces 2 familles a précisé que les affiches ne retiennent « pas tout le temps » leur attention.

Concernant les relations avec la directrice, une famille de l'accueil périscolaire Les P'tits Lutins les jugent non satisfaisantes mais ne justifie pas sa réponse ; il est donc impossible d'identifier la raison. Concernant les relations avec les éducateurs de jeunes enfant et les secrétaires : 100 % des personnes les ont qualifiées de satisfaisantes.

3. Concernant l'accueil des enfants

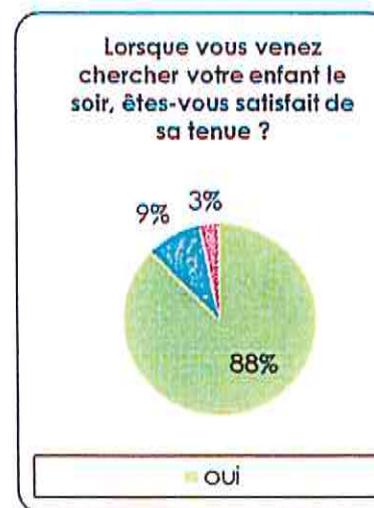
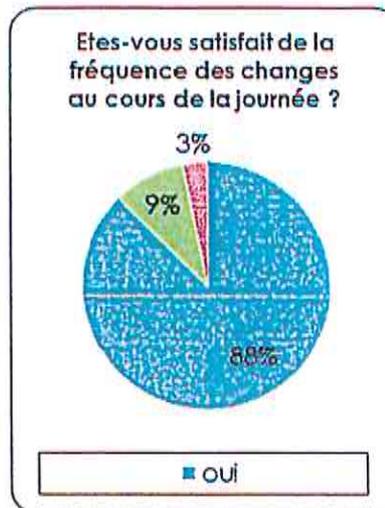
100 % des familles :

- partent sereines lorsqu'elles nous confient leur enfant,
- pensent que la relation avec « les taties » est satisfaisante,
- considèrent qu'à l'arrivée de leur enfant sur l'unité, le personnel présent est suffisamment accueillant, disponible et à leur écoute pour recueillir les informations,
- sont satisfaites du déroulement de la journée de leur enfant. Toutefois, une famille a précisé : « mais ce serait encore mieux qu'ils jouent dehors plus souvent », et une autre : « mais j'aimerais plus de détails », et enfin « les activités proposées sont toujours différentes »,
- pensent que les activités proposées leur semblent suffisamment variées et adaptées,
- pensent que le temps de sieste de leur enfant est correct (progression de 12% par rapport à l'année dernière),

Les commentaires qui accompagnent la relation avec les « taties » sont :

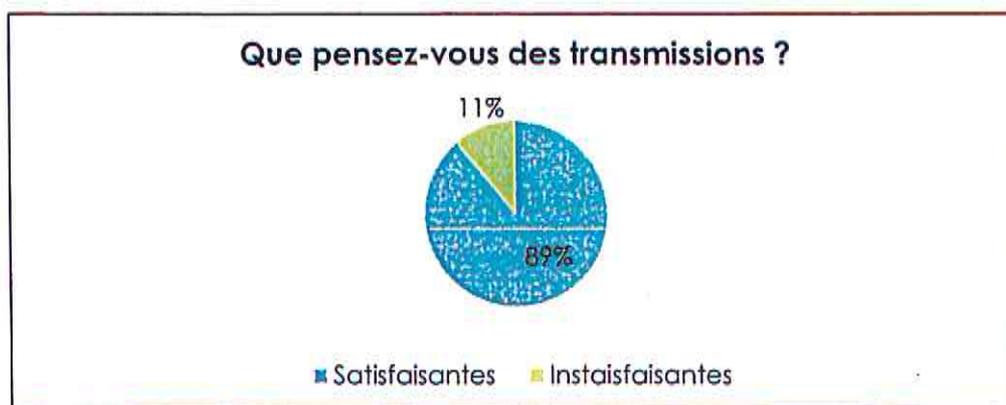
- × souriante, aimable, « folle » (juste ce qu'il faut), à l'écoute,
- × utile et claire,
- × elles sont à l'écoute et transmettent bien les informations,
- × accueillantes, souriantes, bonne relation, avec une écoute active,

- × sincères,
- × confiance,
- × équipe agréable, accueillante, toujours souriantes et surtout à l'écoute
- × agréables, à l'écoute, gentilles,
- × amicales, ouvertes, chaleureuses,
- × des taties professionnelles, à l'écoute de l'enfant et des parents. Je félicite le travail des taties. Bravo !
- × très accueillantes et souriantes, très gentilles,
- × super, géniales, continuez les taties, bravo !
- × les professionnels sont tous biens et fous (dans le bon sens)...



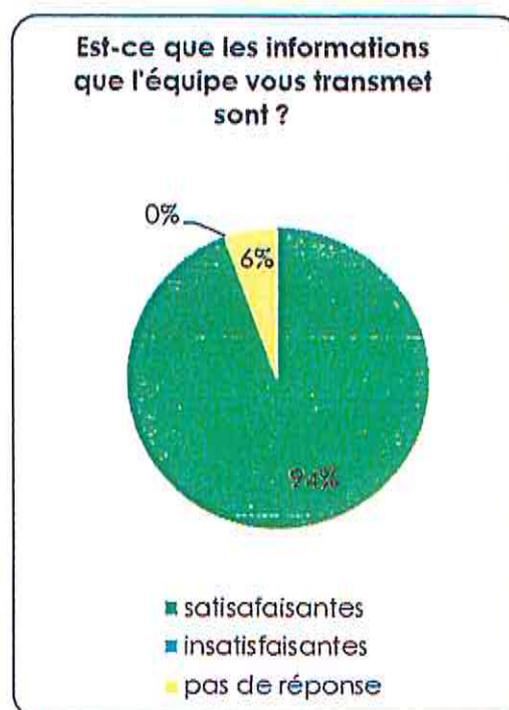
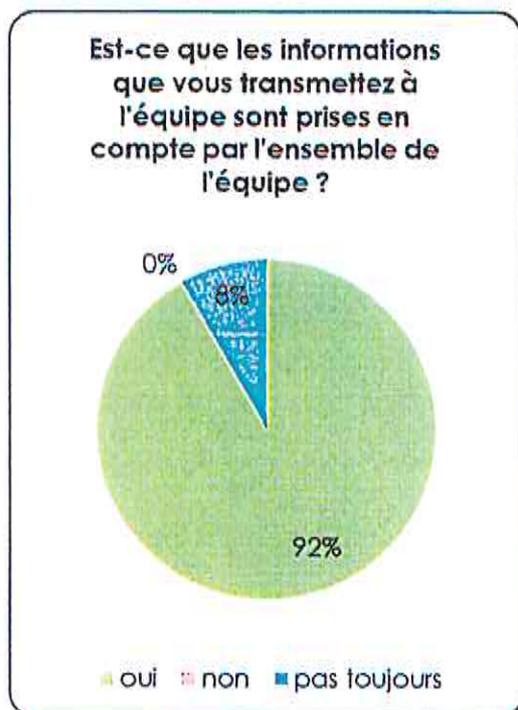
Une famille a répondu : « je ne suis pas informée de la fréquence des changes », néanmoins cette famille est satisfaite de la fréquence des changes. Les 3 familles insatisfaites n'ont apportées aucune précision.

Concernant le tenue de l'enfant le soir, 3 familles sont également insatisfaites et 2 l'ont justifié ainsi : « il est arrivé que j'aperçois en le mettant dans son siège que la couche est pleine de selles », « Peinture et tâches de nourriture. Pour les activités de peinture il serait bien que les parents mettent un tee-shirt adapté dans le sac ».



4 familles ne sont pas satisfaites des transmissions, en voici :

- * « En plus des pipis cacas on voudrait savoir ce que bébé a fait, joué avec des livres ou autres avec ses copains, chanté avec les taties... »,
- * « A l'heure de pointe, le temps d'attente peut atteindre 30 à 40 mn. Une tatie supplémentaire lors des transmissions permettrait de limiter le temps d'attente »,
- * « un peu trop longue l'attente ».



Pour 92 % des familles, il y a une réelle prise en compte des informations transmises à l'ensemble de l'équipe. Mais pour 8 % ce n'est pas toujours le cas, ainsi il est relevé : « certains oublis », « pour la prise des repas (modification de la texture) ».

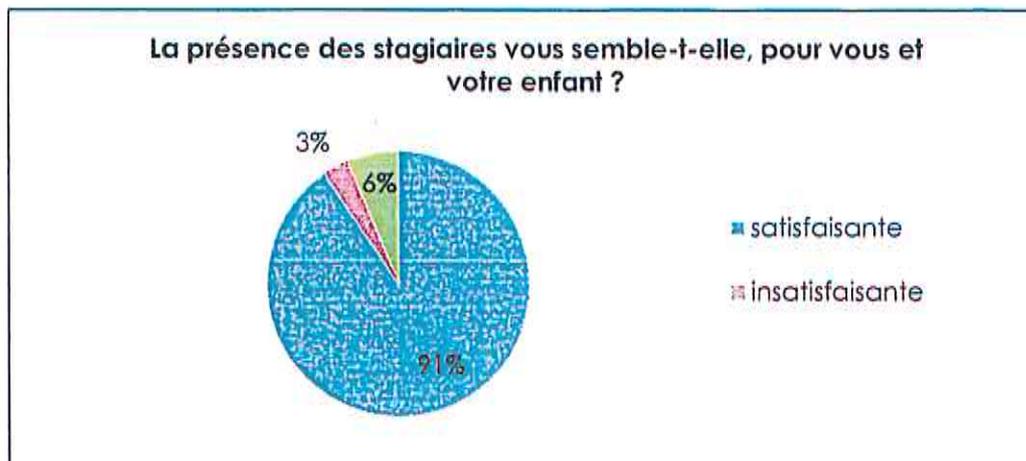
100% des familles ayant répondu à la question relative aux informations que l'équipe transmet aux familles sont satisfaites, toutefois nous notons que 2 familles n'ont pas répondu à cette question sans argumentation. Est-ce un oubli ?

En ce qui concerne le cahier de vie des enfants : 100% des familles qui ont répondu à la question sont satisfaites, voici les commentaires et ou suggestions :

- * créer une pochette à la fin du cahier (côté carton) où l'on peut glisser les dessins. Faire son empreinte de main dans le cahier,
- * il est génial, c'est trop bien d'avoir des photos,
- * ça restera un très beau souvenir merci beaucoup magnifique,
- * correction des fautes dans le cahier de vie avant la transmission.

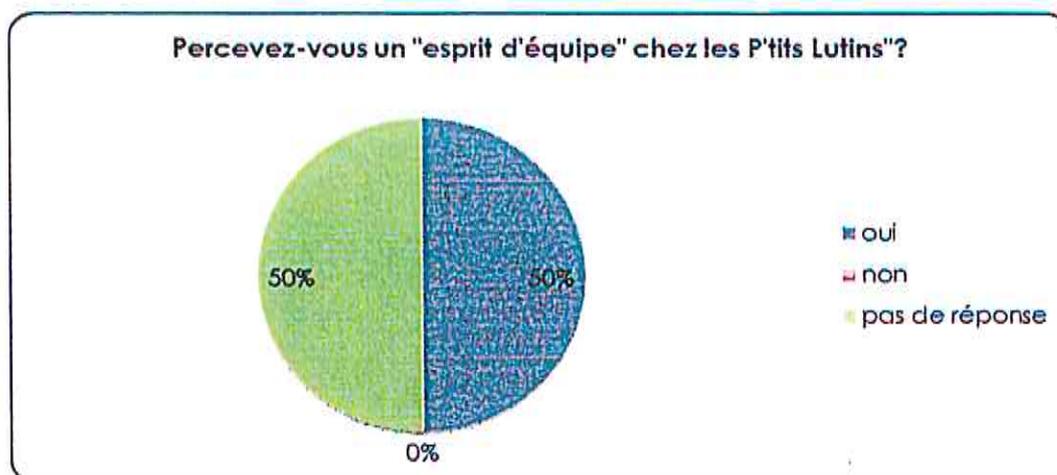
La totalité des familles est également satisfaite :

- × de l'évolution et des apprentissages de leur enfant depuis qu'il est dans notre structure. Une famille a particulièrement apprécié : « l'apprentissage de signes pour faciliter la communication entre enfant et adultes, prolongé aux parents ».
- × de la prise en compte des prescriptions et informations en cas de maladie ou de soins particuliers. Cependant 1 famille n'a pas répondu à la question.



Concernant l'accueil des stagiaires, les 2 familles insatisfaites n'ont pas expliqué pourquoi, et la famille qui n'a pas répondu l'a expliqué ainsi : « je ne comprends pas la question ».

Deux questions spécifiques figurent seulement dans le questionnaire de l'accueil périscolaire « Les P'tits Lutins » :





4. L'aménagement de l'espace, l'hygiène et la sécurité

Pour commencer, il me semble important de souligner que 100 % des familles sont satisfaites de l'hygiène de nos locaux. Il en va de même concernant la sécurité de leur enfant au sein de notre établissement. Ce qui n'a pas toujours été le cas par le passé (portail d'entrée du Multi-accueil). Enfin, toutes les familles trouvent que le mobilier et les jeux correspondent aux besoins de leur enfant.

Les réponses sont légèrement plus nuancées en ce qui concerne l'aménagement des différents espaces de vie de façon adaptée à l'âge des enfants.

En effet, sur la crèche :

- ✓ 30 familles sur 32, soit 93,75 % sont satisfaites ;
- ✓ 1 famille ne l'est pas du tout, soit 3,12 % ;
- ✓ 1 famille ne l'est pas complètement, soit 3,12 %.

Toutefois ces familles n'ont pas argumenté leur réponse.

Par contre au sujet de l'aménagement de l'espace à l'accueil périscolaire les « P'tits Lutins » les familles sont :

- ✓ satisfaites à 75 % ;
- ✓ insatisfaites à 25 % car elles trouvent l'espace « un peu petit et pas très pratique pour accueillir tous les enfants ».

Point de vue que nous partageons naturellement ; l'espace intérieur nous manque cruellement mais heureusement nous bénéficions d'un remarquable jardin pour les enfants.

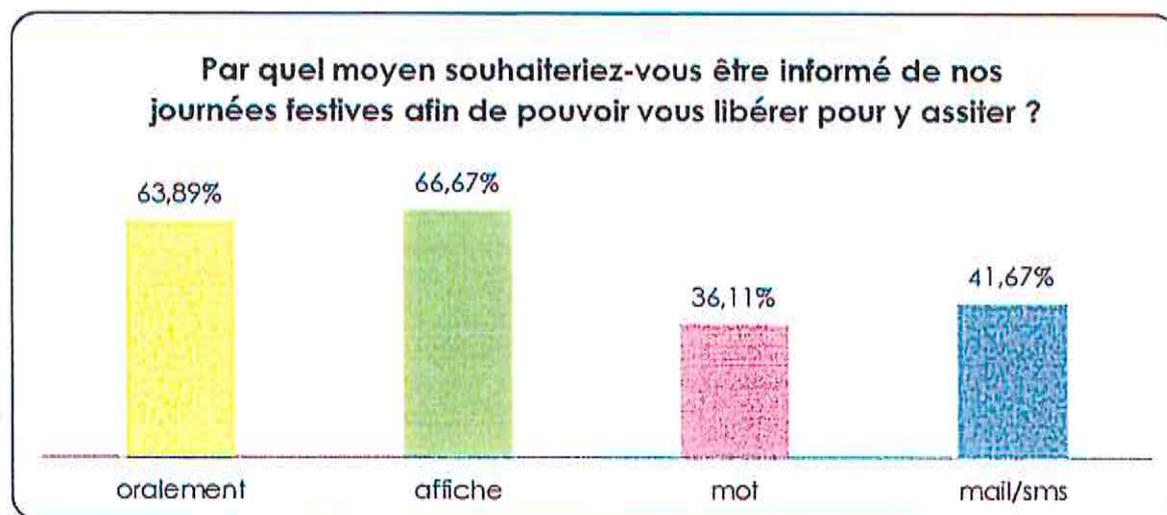
A ce propos, à la question « les espaces extérieurs vous semblent-ils adaptés à votre enfant », une famille n'est pas complètement satisfaite mais n'a pas justifié sa réponse.

Par contre, sur la crèche, une famille satisfaite a émis une remarque : « J'aimerais que mon enfant aille plus souvent dans la cour avec les petites voitures »...

5. L'alimentation

Toutes les familles sont unanimes, qu'il s'agisse de la collation du matin, du repas du midi ou du goûter, elles en sont satisfaites.

6. Les festivités



Certains parents, non dénués d'humour, nous ont suggéré de les prévenir par je cite : « pigeon voyageur », ainsi que « par morse ». Enfin, un parent a souhaité ajouter : « Vous le faites très bien, c'est très bien indiqué ».



Les suggestions d'amélioration sont :

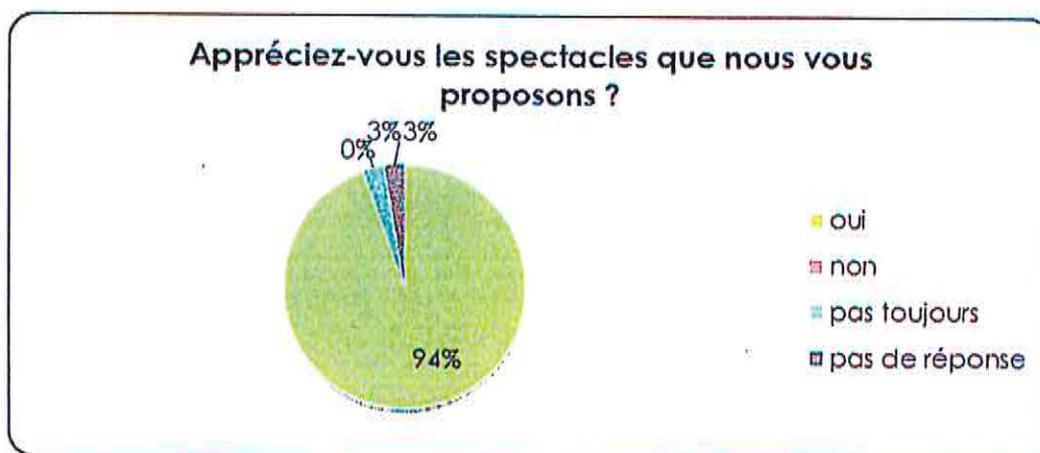
- ✓ « sur les repas (à revoir les parents qui ne savent pas attendre) »
- ✓ « le moment du repas et les animations »
- ✓ « le temps (avoir un espace couvert) ».

A la question : Appréciez-vous les pique-niques à thème ?
 ont répondu : oui. Une famille n'a pas répondu à la question.
 Les commentaires libres :

- ✓ « donner le thème plus à l'avance pour pouvoir commander un costume sur internet », nous nous permettrons de rappeler aux familles que l'un des critères du concours déguisement est le côté fait mains,
- ✓ « Taties très investies ».

Quel thème souhaiteriez-vous pour un prochain pique-nique :

- ✓ Alice au pays des merveilles
- ✓ le monde magique (fée, sorcière, ...)
- ✓ le corps médical (pour un papa)
- ✓ la mer (pour une maman)
- ✓ les animaux (pour 3 familles)
- ✓ la nature
- ✓ Disney (pour 2 familles)
- ✓ la fête foraine
- ✓ chapeau et lunettes
- ✓ Super-héros
- ✓ Féeries
- ✓ Magie
- ✓ Infirmier(ière)
- ✓ 1001 nuits.



La famille qui a répondu « pas toujours » trouve nos spectacles : « parfois trop longs ».

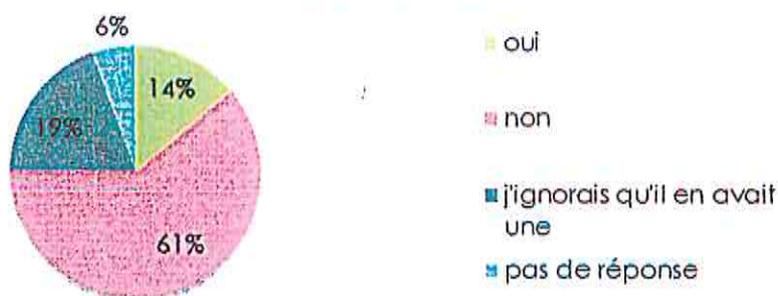
Avez-vous apprécié la journée organisée à l'occasion du carnaval ?



Le seul commentaire au sujet de cette journée à l'occasion du carnaval : « Super ! ».

7. Le soutien à la parentalité

Avez-vous déjà emprunté un ou plusieurs ouvrages de la bibliothèque de notre structure ?



Une famille a précisé qu'elle n'avait « pas encore » emprunté de livres.

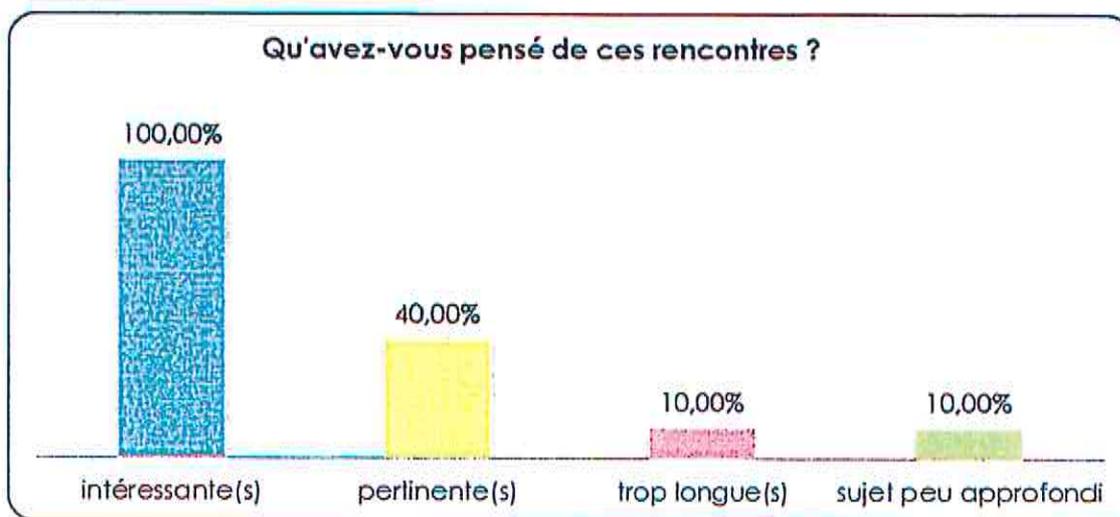
Avez-vous participé à une des rencontres parents/professionnels portant sur différents thèmes ?



Les 61 % des familles qui n'ont pas eu l'occasion d'assister à ces rencontres l'ont justifié de la sorte :

- ✓ pas adapté à l'âge de mon enfant,
- ✓ pas disponible pour 8 familles,
- ✓ pas assez de temps,
- ✓ je ne ressens pas forcément le besoin,
- ✓ travail, on travaillait et n'aurions pas pu nous libérer, je travaille jusqu'à 17H00,
- ✓ Je n'ai pas pu m'organiser, à regret,
- ✓ déjà très sensible,
- ✓ la date ne convenait pas,
- ✓ information pas suffisante chez les lutins.

Nous avons ensuite demandé au 31 % des familles à avoir assisté à cette ou ces rencontres leurs avis ?



Deux questions spécifiques figurent seulement dans le questionnaire de l'accueil périscolaire « Les P'tits Lutins ».

B. Les questions ouvertes

L'objectif principal de ce questionnaire est bien évidemment d'avoir un retour critique sur notre travail et surtout de nous améliorer en fonction de l'avis de chaque famille.

A travers ces questions ouvertes, nous donnons l'occasion aux familles de nous faire part de leur réel ressenti sur notre travail.

Suite à l'analyse des 36 questionnaires, nous avons relevé les inconvénients suivants, il s'agit de citations parfois regroupées :

- ✓ *manque des places pour se garer sur le parking (à 5 reprises),*
- ✓ *Les inconvénients sont selon moi l'absence d'un "préau" à l'extérieur pour permettre aux enfants de sortir même par mauvais temps, manque de places couvertes lors des festivités par temps de pluie (à 3 reprises),*
- ✓ *il faudrait plus de changes dans la journée.*
- ✓ *transmissions des informations concernant l'enfant restent courtes et brèves,*

- ✓ *c'est très bien que les enfants puissent interagir ensemble même à même âge, ça veut aussi dire qu'ils partagent leurs microbes et c'est moins bien,*
- ✓ *un autre inconvénient est qu'il n'y ait aucune autre alternative de garde proposée pendant les vacances, quand on a pas de famille disposée à garder notre enfant, on a d'autre choix que de l'emmener travailler,*
- ✓ *pas assez de tatie pour les tous petits,*
- ✓ *la crèche 1, 2, 3 soleil dispose d'une merveilleuse équipe,*
- ✓ *je ne vois pas d'inconvénients (à 3 reprises),*
- ✓ *le seul inconvénient pourrait être le portail qui peut présenter un danger lorsque les parents ne le referment pas. Il serait judicieux de sensibiliser à nouveau les parents afin que chacun prenne conscience du danger,*
- ✓ *le pointage au départ de l'enfant. Parfois, l'attente est longue et on pointe après avoir récupéré l'enfant,*
- ✓ *prévenir une semaine avant si l'enfant est absent,*
- ✓ *sieste très longue car ma fille a besoin de peu de sommeil pour reprendre de l'énergie et avec cette longue sieste elle n'avait pas sommeil le soir donc des couchers tardifs (22H30-23H). Mais moi je ne fais pas la sieste !!!*
- ✓ *le seul inconvénient mais pas très important: c'est juste qu'il n'y a pas beaucoup de relation ou d'échange entre parents,*
- ✓ *microbes et maladies (maladie du pieds-mains-bouche non avertie par l'établissement),*
- ✓ *continuez après 6 ans, revenir à la crèche, plus de spectacles.*

Comme l'année dernière, les familles souhaitent que nous disposions d'un d'espace couvert au niveau du grand jardin afin de pouvoir les recevoir lors des évènements festifs (pique-nique, fête, spectacle) si la pluie s'invite mais également pour que leurs enfants puissent jouer dehors même s'il pleut....

Et comme l'année dernière également, les familles regrettent que le parking ne dispose pas de plus de places.

Après les inconvénients, nous avons demandé quels étaient selon eux les atouts de notre établissement :

- ✓ *très sérieux,*
- ✓ *consciencieux,*
- ✓ *un plaisir de déposer mes enfants,*
- ✓ *jolies tatie (et tonton aussi), bon « didine » et varié,*
- ✓ *les horaires: d'ouverture, l'information, les journées proposées, l'accueil, les ateliers, les activités, l'équipe compétente,*
- ✓ *les atouts majeurs sont le personnel aimable et à l'écoute du parent. Les pique-niques et activités diverses pendant l'année sont très bien. Vous êtes un multi-accueil très bien et je le recommande aux parents à la recherche d'un mode de garde,*
- ✓ *les horaires, le super aménagement de la structure, beaucoup de professionnels à l'écoute de l'enfant et des parents, activités parents-enfants, les jeux à l'extérieur et à l'intérieur,*
- ✓ *le tarif et les horaires.*

- ✓ heureuse que ma pupuce fréquente la crèche : ça la socialise avec les autres enfants, elle est plus éveillée, elle peut participer à des activités, son rythme de vie et une alimentation variée, elle apprend à avoir des repères.
- ✓ félicitations aux taties, un grand merci à la crèche.
- ✓ les atouts : convivial, respect du désir des parents.
- ✓ bon emplacement. le petit et le grand jardin sont des atouts,
- ✓ atout : bien placé.
- ✓ atouts majeurs : les locaux sont bien aménagés, bien sécurisés. Le personnel est compétent et à l'écoute en ce qui concerne notre enfant. Les festivités sont très variées et intéressantes,
- ✓ le nombre de professionnels, les espaces extérieurs,
- ✓ le personnel agréable, disponible. Les activités variées et ludiques, les journées pique-niques parents-enfants,
- ✓ les atouts majeurs du Multi-accueil 1, 2, 3, soleil sont tout d'abord la sécurité et l'hygiène.
- ✓ atouts majeurs : les horaires d'ouverture, la flexibilité au niveau de l'accueil. La disponibilité des taties et leur professionnalisme,
- ✓ les principaux atouts du Multi-accueil 1,2,3 soleil sont selon moi les espaces extérieurs, les nombreuses journées festives et à thèmes, le personnel.
- ✓ Selon moi tout est très bien dans le Multi-accueil 123 soleil, pendant ses 3 années où mon enfant était chez vous j'étais en toute confiance, ça va me manquer surtout les horaires qui me convenaient très bien, merci pour tout,
- ✓ dirigée d'une main de fer par Mme la directrice, nous avons apprécié son sens du travail et l'intérêt qu'elle porte à la structure, aux enfants, parents, personnels. Bravo ! Bravo également aux taties et à la cantine pour les bons plats,
- ✓ les atouts il y en a tellement : les activités des enfants, les cadeaux aux parents, les moments de partage (pique-niques, fêtes diverses), les anniversaires, le cahier de vie (super) !...
- ✓ très bon accueil des personnels : l'enfant se sent comme chez lui. Beaucoup de couleur partout, j'adore, les fêtes avec des thèmes au top,
- ✓ les atouts de votre structure sont que vos taties dans cette unité sont formidables, elles sont très accueillantes, patientes avec l'enfant et très gentilles. J'apprécie énormément le cahier de vie car c'est fait avec beaucoup de patience et écrit en détail,
- ✓ d'une manière générale, bravo pour l'atmosphère sereine qui règne dans votre crèche et qui contribue à la totale confiance que nous éprouvons lorsque nous vous confions notre enfant,
- ✓ je suis complètement satisfaite de votre Multi-accueil et fière que mon enfant y soit... Le relationnel avec l'équipe est super,
- ✓ atouts : la crèche a permis à mes enfants d'apprendre la vie en collectivité et ses règles dans un cadre neutre et sécurisé,
- ✓ les atouts : beaucoup d'espace, bonne ambiance entre les taties et la directrice, des repas diversifiés, une organisation exemplaire,
- ✓ activités diverses et éducatives pour l'enfant, vie en communauté, sécurité, personnel très agréable,
- ✓ apprend la vie en collectivité, riche et variée à tous les niveaux : différents groupes d'âge, activités multiples... le personnel est à l'écoute des parents et des enfants,
- ✓ motivation des tontons et taties pour que l'enfant s'amuse tout en respectant les règles. Rester professionnel tout en restant un peu « cinglé ». Veille à la bonne pratique de l'apprentissage de l'enfant dans sa progression de son âge.

Nous avons ensuite demandé aux familles quel était leur meilleur souvenir :

- ✓ *Le passage de nos enfants sur scène, spectacle et Père Noël. Les délires des Taties,*
- ✓ *Tonton, leur investissement pour que tout se passe bien,*
- ✓ *Les ateliers proposés, les journées pique-nique à thème,*
- ✓ *Mon meilleur souvenir est la fête de fin d'année pour la remise des cadeaux de Noël aux enfants, une fête que je trouve très bien réalisée et à continuer. Très belle réussite, c'est un moment spécial pour les enfants et les familles,*
- ✓ *Mon meilleur souvenir est la participation aux pique-niques à thème (le cirque),*
- ✓ *Un de mes meilleurs souvenirs est la fois où le petit a joué dans la piscine à balles, il arrivait à se débrouiller de mieux en mieux en riant aux éclats,*
- ✓ *Mon meilleur souvenir : le 1er spectacle de Noël, 1er podium, 1ère rencontre avec le Père Noël, c'était juste magique!!!*
- ✓ *Son évolution racontée par les taties,*
- ✓ *Mon meilleur souvenir c'est la fête de Noël, le spectacle des enfants est juste sublime, les enfants étaient très contents lors de la remise des cadeaux,*
- ✓ *Il n'y a que de bons souvenirs pour mon enfant,*
- ✓ *Voir mon enfant moins timide et jouer avec plaisir avec ses amis. Son petit goûter d'anniversaire,*
- ✓ *Nous gardons de très bons souvenirs; Notre enfant s'est épanoui à la crèche. Merci aux taties qui ont su éveiller le meilleur de chaque enfant. La crèche restera un souvenir impérissable,*
- ✓ *La fête de Noël,*
- ✓ *Mon meilleur souvenir reste la 1ère fois où j'ai découvert le cahier de vie de mon enfant,*
- ✓ *Bien évidemment le spectacle de Noël, mais je tiens à préciser que chaque jour d'accueil a été un réel plaisir grâce à l'implication de chaque personne,*
- ✓ *Il y a des meilleurs souvenirs : voir ma fille déguisée en princesse, pierrot, sportif, africaine.... les spectacles de Noël où elle fait un spectacle entourée des taties et des copains-copines sur le podium (une vraie star !), beaucoup de moments de partage et ça c'est très important quand on travaille et qu'on a le sentiment de passer à côté de beaucoup de choses avec notre enfant,*
- ✓ *les beaux travaux de l'enfant, les spectacles des taties au top (fou rire garanti) et voir son bébé pour une première fois sur scène, très beau souvenir;*
- ✓ *Mon meilleur souvenir c'est la fête de fin d'année, j'en avais les larmes aux yeux,*
- ✓ *La fête de Noël et tous ces petits sourires quand j'arrive le matin. l'équipe est super géniale. Je vous félicite, ne changez rien, il n'y a rien à changer (pour moi). Je suis heureuse que mon enfant vous ait rencontré, les taties des Pandas étaient les premières personnes à s'occuper de mon enfant. Bravo, je vous remercie beaucoup. Bravo aux secrétaires très sympathiques. Bravo à la directrice très compréhensive et accessible et un grand bravo au cuisinier qui a fait manger de la soupe à mon enfant. Je n'oublie pas les agents d'entretien. Félicitations pour votre super boulot, continuez ainsi,*
- ✓ *Meilleurs souvenirs: les sourires de notre enfant lorsqu'il évolue dans votre crèche,*
- ✓ *Les bons souvenirs sont lors des fêtes de partage, ce sont de très belles fêtes,*
- ✓ *Nos meilleurs souvenirs : regarder les spectacles pendant les pique-niques avec nos enfants,*
- ✓ *Meilleur souvenir : le pique-nique sur le thème Indiens et Cowboys (décoration de gâteaux, chaises musicales avec les parents),*
- ✓ *Fête de Noël avec les spectacles,*

- ✓ *Chaque fête organisée fait partie des meilleurs souvenirs, épanoui et content également chaque fois qu'on le récupère.*
- ✓ *Les spectacles et pique-niques sont les meilleurs souvenirs.*

Naturellement, nous avons également demandé aux familles quel était leur pire souvenir :

- ✓ *pas de mauvais souvenirs sauf quand la pluie fait son apparition,*
- ✓ *la pluie lors des spectacles et pique-niques,*
- ✓ *les temps d'attente pour déposer l'enfant ou le récupérer à son entrée à la crèche,*
- ✓ *le plus mauvais souvenir date du premier jour de crèche quand mon fils pleurait à pleins poumons et qu'il a fallu attendre mon tour derrière 3 parents pour le récupérer et le consoler,*
- ✓ *récupérer mon fils un peu en retard et voir qu'il ne restait que lui comme enfant !*
- ✓ *mon pire souvenir est le départ d'une des taties car à mes yeux il s'agissait d'une personne très compétente,*
- ✓ *il n'y a pas de pire souvenir: tout s'est bien passé dans l'ensemble.*
- ✓ *pire, je n'en ai pas,*
- ✓ *pire souvenir : les pleurs au début, lors de la phase d'adaptation (ou de réadaptation après les congés de Noël),*
- ✓ *pas de pire souvenir.*

Enfin nous avons demandé aux familles de nous faire des suggestions pour un meilleur fonctionnement :

- ✓ *Encore plus de folie des taties/tontons/directrice. Restez de bon conseil pour nos enfants,*
- ✓ *Prévoir des temps pour un passage d'information de l'enfant plus important sur ce qu'il fait la journée, son évolution,*
- ✓ *Il serait plus judicieux de faire figurer sur les factures les horaires supplémentaires effectués dans le mois,*
- ✓ *le Règlement intérieur de l'établissement devrait indiquer l'intervalle de temps que la crèche suit pour l'antibiotique entre chaque prise (pas forcément indiqué par le médecin),*
- ✓ *Correction des fautes dans le cahier de vie avant la transmission,*
- ✓ *J'ai beaucoup apprécié l'organisation de l'anniversaire de mon enfant : au programme photos, gâteaux. Découverte d'un gâteau facile à faire avec des aliments pour bébé (charlotte, gâteau avec des crêpes). Bravo à toute l'équipe. très belle année.*
- ✓ *Suggestion : mettre une case pour qui remplit le questionnaire : papa, maman ou papa & maman,*
- ✓ *Voir si on pourrait prévoir des "capes" pour le repas parce qu'il est changé pratiquement tous les jours après avoir mangé parce qu'il s'est sali,*
- ✓ *Il faudrait peut-être créer un espace couvert à l'extérieur,*
- ✓ *Horaire de fermeture à 18H, le parking,*
- ✓ *Bravo & merci à vous pour cette année riche en partage de bons moments. Merci pour votre professionnalisme à tous ! Vous êtes au top !*

- ✓ *Continuez comme ça, c'est déjà très bien.*
- ✓ *Très satisfaits dans l'ensemble.*
- ✓ *J'aimerais qu'on partage avec les parents les chansons ou autre que les enfants apprennent pour que l'on puisse chanter avec eux à la maison.*
- ✓ *Une suggestion : continuez ainsi. Un point que je pourrais relever est que lors des transmissions les autres parents (pas tous mais certains) devraient prendre moins de temps surtout quand cela se répète.*
- ✓ *Nous n'avons pas de remarques particulières à faire. La structure nous satisfait pleinement, ne changez rien c'est presque parfait.*
- ✓ *Le menu n'est plus affiché également si je ne me trompe pas ! J'aimerais également savoir lors des transmissions si ma fille s'est fait griffer, mordre... sans me donner le nom d'enfant bien sûr ; et si elle aussi a eu des gestes similaires avec les autres, car j'ai l'impression qu'ils sont tous sages comme des images alors qu'à la maison il lui arrive souvent de taper ou mordre. Aussi ça me facilitera la vie si vous pouviez mettre un système de prélèvement automatique pour les règlements. Peut-être avoir d'autres structures de jeux et des sorties à l'aquarium, la luge, la ferme des tortues, pique-nique hors de la structure 1, 2, 3 soleil.*
- ✓ *Suggestions : faire une crèche drive (comme Mc Do), par temps de pluie (MDR).*

b. Service de restauration

Les éléments permettant d'apprécier la qualité de notre service de restauration :

Les menus sont établis mensuellement par la Directrice de la crèche (infirmière - puéricultrice de formation). Ils tiennent compte de différents éléments et respectent les régimes spécifiques (religion, allergie...) :

- l'éveil gustatif : diversité des menus, produits frais et de qualité,
- l'équilibre alimentaire (donner de bonnes habitudes alimentaires).

Les fruits et les légumes ont une place prépondérante dans l'alimentation des enfants au Multi-accueil 1, 2, 3 Soleil. C'est pourquoi nous attachons une attention très particulière au choix des matières premières.

Nous achetons des fruits et des légumes frais toute l'année et les enfants goûtent à tout. On s'aperçoit d'ailleurs rapidement que ceux qui faisaient la grimace au début raffolent à présent des fruits et légumes, notamment sous forme de soupe.

Concernant les fruits, nous nous adaptons naturellement à la saison. Ainsi tous les enfants accueillis ont eu l'occasion de goûter aux mangues, melons, kiwis, pastèques, bananes, oranges, clémentines, ananas, papayes, pommes, poires, raisins, nectarines, pêches, fraises, letchis...

En ce qui concerne les légumes, les enfants en mangent maine sous forme de gratins de légumes, de crudités, en daube, ... et ont **tous les jours la soupe du jour à volonté**.

Pour les viandes et poissons (la plupart du temps il s'agit de produits surgelés), nous diversifions au maximum :

- viandes : poulet, bœuf, porc, canard, dinde, agneau...
- poissons : thon, saumon, vivaneau, espadon, merlu, dorade coryphène,...

Nous donnons aux enfants des produits laitiers sous toutes leurs formes : yaourts, lait, petits suisses, fromage blanc aux fruits (fait maison), perle de lait, fromage...

Il est systématiquement proposé à la **collation du matin** (qui n'a rien d'obligatoire) :

- du pain (ou 1 fois par semaine des céréales) + accompagnement,
- un fruit.

Le produit laitier n'est pas systématique car la plupart des enfants en arrivant ont déjà bu leur lait.

Le repas du midi comprend systématiquement :

- une crudité et/ou fruit(s)
- viande / poisson / œuf
- féculent
- légumes cuits (dont soupe de légumes frais tous les jours)
- produit laitier

Le goûter :

- un fruit
- un produit laitier (verre de lait ou yaourt)
- un biscuit ou un gâteau « maison » ou du pain et du chocolat.

Voici un exemple de menu hebdomadaire :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
collation du matin	pain + fromage + banane	pain + beurre + clémentine	pain + miel + kiwi	pain + pâte à tartiner + poire	belvita+ lait + pomme
déjeuner	carottes râpées	betteraves	concombre à la feta	salade verte	chou râpé
	Crumble d'agneau aux légumes	Paëlla	bœuf stroganoff	émincé de poulet coco	Cari camarons riz courgettes au basilic
			tortis	riz basmati, daube de chou chou	
	soupe de légumes du jour	soupe de légumes du jour	soupe de légumes du jour	soupe de légumes du jour	soupe de légumes du jour
	fromage			fromage	fromage
	salade de fruits : fraises, bananes, ananas	fromage blanc à la banane	mangue	leichis	compote pomme poire
goûter	lait + pain + chocolat + nectarine	yaourt aux fruits + paille d'or + pastèque	lait + pain rquette à l'abricot + raisin	yaourt nature sucré + prince + mangue	moelleux au chocolat + lait + poire

c. Les réunions diverses

- Réunions de présentation avec les parents de chaque unité et l'équipe en fin de journée
 - le lundi 25 Septembre sur l'unité des *P'tits Lutins*
 - le mardi 26 Septembre sur l'unité des *Koalas*
 - le jeudi 28 Septembre sur l'unité des *Pandas*
 - le mardi 3 Octobre sur l'unité des *Ouistitis*
 - le jeudi 5 Octobre chez les *Kangourous*

Les principaux thèmes abordés étaient :

- la présentation du personnel,
- la présentation générale du fonctionnement de la crèche,
- la conduite à tenir en cas d'absence,

- les transmissions,
- le pointage,
- le déroulement de l'accueil,
- le déroulement de la journée,
- les questions d'apprentissage,
- les retards,
- la santé de l'enfant,
- les inconvénients majeurs de la crèche (maladies et morsures),
- le calendrier des fêtes et pique-niques,
- les fermetures annuelles de la crèche,
- la présentation des règles de vie au Centre de l'enfance 1, 2, 3 Soleil (remis sous forme de dépliant à toutes les familles),
- les propositions d'abonnement à « L'école des Loisirs ».

◦ Organisation de réunions internes de 13H15 à 15H00

Diverses réunions d'équipe ont eu lieu avec le personnel de chaque unité concernant notamment :

- l'organisation des différentes fêtes, des spectacles,
- l'organisation de la rentrée à la crèche avec le changement d'unités et le roulement des équipes d'encadrement,
- l'organisation du travail, la prise en charge des enfants, des familles.

Le rythme des réunions d'équipe est mensuel. Ainsi chaque semaine, une unité différente a une réunion d'équipe avec la directrice et les éducateurs de jeunes enfants.

Aussi, une réunion inter-équipes a lieu une fois par mois ; elle réunit une représentante de chaque unité des équipes éducatives, de l'administratif ainsi qu'un représentant de l'équipe de buanderie et de cuisine.

Il s'agit de réunions d'informations d'ordre général, et également d'organisation et de coordination entre les différents services.

Enfin, nous organisons également des réunions inter-équipe en fonction des évènements : pique-nique, diverses fêtes...

Il s'agit avant tout de réunions préparatoires, puis après l'évènement, nous organisons à nouveau une réunion pour en faire le bilan.

◦ Organisation de réunion de travail avec les délégués du personnel

Cette année nous avons organisé une rencontre mensuelle entre les délégués du personnel et la directrice généralement un vendredi par mois à 13H15.

Lors de ces rencontres il a notamment été proposé

- ✓ de revoir le règlement de fonctionnement afin de sanctionner les retards des parents le soir,
- ✓ de faire un point sur les congés du personnel (règles d'attribution) ainsi qu'un point sur les pauses du personnel,
- ✓ de rappeler l'interdiction de fumer à l'ensemble du personnel,
- ✓ que les présences le samedi pour ouvrir la crèche lors d'une dératization, par exemple, ne donnera plus lieu à une journée de récupération mais sera majorée de 25% du temps d'astreinte,
- ✓ de soumettre un vote concernant l'accueil des enfants du personnel au sein de notre structure, si le vote maintient cet accueil alors il est convenu qu'il faudra établir une charte spécifique,
- ✓ de fixer des temps de réunions aux DP avant et après les rencontres avec la directrice afin de préparer la réunion et de pouvoir rédiger un compte-rendu,
- ✓ une discussion autour d'une éventuelle prime de fin d'année,
- ✓ de réaliser le plan de formation...

Une permanence d'1H30 pour le personnel a été instaurée entre 10H30 et 12H00 tous les vendredis afin de recevoir le personnel et de recueillir les demandes de leurs collègues.

- Organisation de quatre journées ou demi-journées pédagogiques

Au cours de l'année 2017, l'équipe éducative de la structure a poursuivi son travail sur le projet pédagogique, amorcé depuis 2015. Le Projet Pédagogique vise à harmoniser les pratiques, à donner une ligne de conduite spécifique à l'accueil et à l'accompagnement de l'enfant et de sa famille au quotidien. Il permet également de définir la place de chaque professionnel dans la dynamique institutionnelle et de promouvoir ainsi une posture professionnelle adaptée et cohérente auprès du public accueilli certes, mais aussi des différents partenaires, des intervenants extérieurs...

La construction du Projet Pédagogique est un travail long et minutieux qui nécessite l'implication de tous les professionnels éducatifs de la structure. La direction du Multi-Accueil a donc fait le choix de réunir l'ensemble de l'équipe éducative sur 1 jour et 3 demi-journées lorsque la structure est fermée au public.

Ainsi la directrice, la directrice adjointe - éducatrice de jeunes enfants de la crèche et l'éducateur de jeunes enfants - responsable du périscolaire préparent ensemble le contenu de l'intervention, les points à aborder le « jour J » avec les équipes. Un ordre du jour qui est remis quelques jours avant aux professionnelles afin d'optimiser le temps imparti de ces rencontres, qui se sont déroulées aux dates suivantes :

- ✓ Le samedi 25 février, la matinée,
- ✓ Le vendredi 14 avril, la matinée,
- ✓ Le lundi 5 juin, à la journée,
- ✓ Le samedi 7 octobre, la matinée.

C'est lors d'une matinée pédagogique que nous avons proposé le projet « faites-moi un signe » à l'équipe. Il s'agit d'initier l'ensemble de l'équipe pédagogique, les enfants et les parents à la « langue des signes bébé » par le biais d'une intervenante extérieure. Ce projet a déjà été présenté au début de ce rapport lorsque nous avons présenté Diana Ginet. Ce dernier fut une très belle réussite autant auprès des professionnelles que des parents et naturellement des enfants. Nous n'hésiterons pas d'ailleurs à refaire appel à Diana pour réactiver ce savoir à la fin de son congé maternité.

Mais l'année 2017 a également été celle du bouleversement puisque depuis l'ouverture de la structure, nous travaillions en unités par groupes d'âge. Nous avons eu une année test en 2016/2017 sur l'unité des *Pandas* qui s'est avérée très positive.

C'est ainsi qu'à la rentrée d'août 2017, toutes les unités sont passées au multi-âge. Certaines de nos journées pédagogiques y ont été pleinement consacrées. Nous vous rappelons, que cette organisation favorise le développement de l'enfant sur de nombreux plans, car la présence dans un même lieu d'enfants de divers âges accroît les occasions d'apprentissage et évite notamment la composition d'un groupe de 16 enfants en âge d'opposition par exemple.

Les plus jeunes sont motivés à agir comme les grands qu'ils admirent.

Les plus grands retirent beaucoup de fierté et consolident leurs apprentissages en les expliquant aux plus jeunes.

Sur le plan affectif, le multi-âge incite moins à la comparaison entre les enfants puisqu'ils ne sont pas tous du même âge, ainsi qu'à un meilleur respect des besoins de l'enfant et de son rythme. Il y a moins de situations propices à la compétition et cela contribue à l'estime de soi de l'enfant. Grâce à leurs interactions, petits et grands développent leurs habiletés sociales de base. La présence d'enfants plus vieux incite les plus petits à améliorer leurs capacités langagières afin de pouvoir mieux communiquer avec eux. Cette organisation offre la possibilité aux frères et sœurs d'âges différents de rester ensemble ce qui peut être rassurant.

Mais nous avons également saisi l'opportunité d'être l'équipe au complet pour pouvoir aborder ensemble des points d'organisation du quotidien. Nous avons également instauré des questionnaires de satisfaction systématiquement après chaque rencontre.

Pour la première fois nous avons constitué les équipes ainsi que les groupes d'enfants par unité lors de ces rencontres.

Il a été question lors de ces rassemblements d'identifier plusieurs aspects de notre pratique professionnelle, d'y apporter une réflexion d'abord individuelle puis collective, et enfin de se mettre d'accord sur une définition, puis une application commune. Les sujets abordés étaient :

- ✓ l'aménagement de l'espace des unités multi-âge,
- ✓ la construction d'une journée type avec ses moments de transition, ses rituels et ses routines nécessaires à la sécurité affective de l'enfant,
- ✓ le recueil de données lors des adaptations, lors des transmissions,
- ✓ L'accueil sous toutes ses formes...

En parlant d'ailleurs de l'accueil, nous avons été amenés à parler de l'accueil des enfants du personnel. Sur les conseils de la psychologue de la crèche et après une longue réflexion avec les éducateurs de jeunes enfants, la directrice a décidé dans un premier temps de mettre fin à cet accueil. Ces derniers temps, il y avait eu de telles tensions entre l'équipe à ce sujet (mais également par le passé) qu'il n'était pas salubre pour l'équipe de continuer ainsi. Même si pour certains cela se passait très bien.

Cette décision a été annoncée lors d'une journée pédagogique. Elle a généré beaucoup de réactions, parfois très vives. Elle a eu le mérite de générer chez tous les professionnels une prise de conscience que ce n'était pas une prise en charge comme les autres... Cette annonce a également eu le mérite de faire parler les professionnelles parfois avec beaucoup d'émotions.

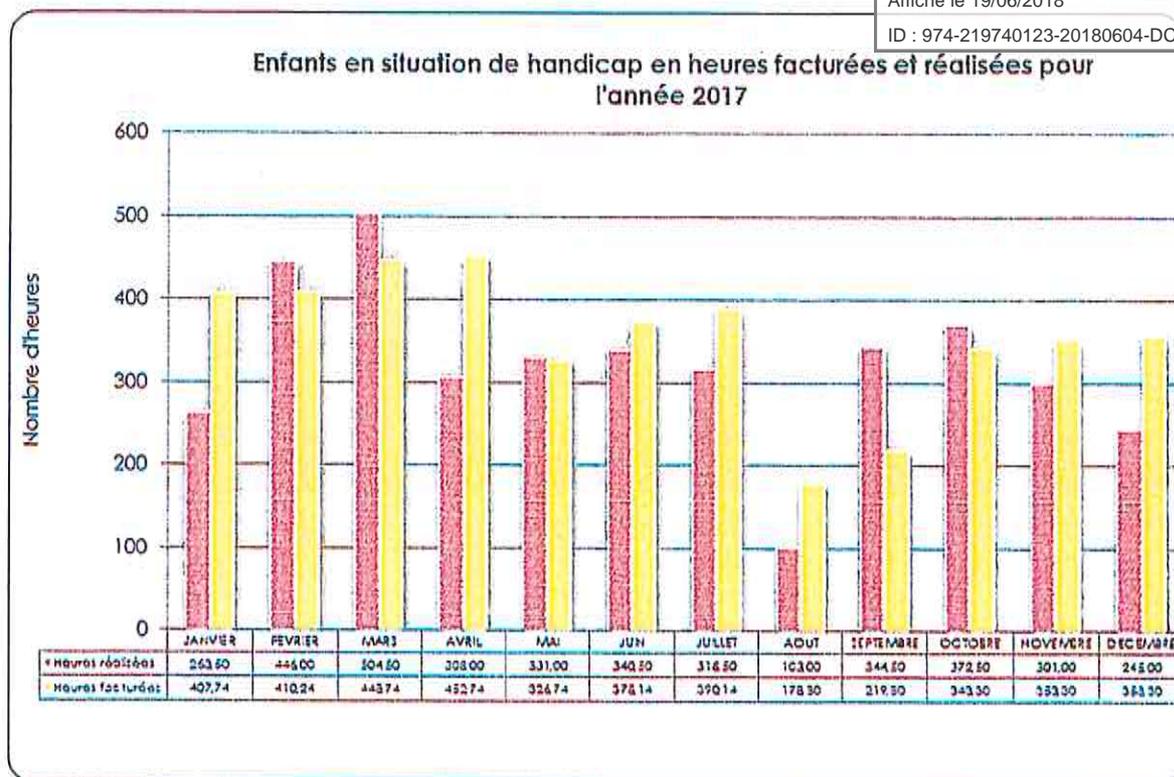
Suite à cette décision, les délégués du personnel ont convenu avec la direction d'instaurer un vote. Finalement l'accueil des enfants du personnel est maintenu mais, en 2018, une charte encadrera cette prise en charge un peu particulière afin d'éviter les écueils du passé.

d. L'accueil des enfants en situation de handicap

Nous recevons des enfants en situation de handicap au sein de notre établissement depuis de nombreuses années. Ainsi, nous sommes amenés à travailler en réseau avec l'hôpital, les kinésithérapeutes, les orthophonistes, les écoles dans le cadre de projets d'intégration (demande d'AVS), avec le CAMSP, l'IMP et de plus, en plus étroitement avec le SESSAD précoce de Saint-Joseph. Nous avons d'ailleurs signé une convention avec cet établissement et sommes satisfaits de la prise en charge des enfants dans le cadre de ce partenariat.

Selon la loi pour l'égalité des droits et des chances du 11 février 2005, tout enfant handicapé a droit à l'accueil dans un cadre ordinaire de vie.

Cette année, nous avons accueilli 5 enfants en situation de handicap. C'est ainsi que nous avons facturé 4 265 H pour 3 878 H de présence réelle, soit l'équivalent en temps plein de 1,86 places.



Il est cependant très compliqué d'anticiper tous les aléas, notamment de santé de ces enfants, particulièrement lorsqu'il s'agit d'enfant ayant une très lourde pathologie.

En 2017, ces enfants ont bénéficié de 503 H de déduction, réparties comme suit :

- ✓ 116 H d'absences justifiées,
- ✓ 169 H de congés déuils,
- ✓ 19 H de fermeture exceptionnelle,
- ✓ 35 H pour hospitalisation,
- ✓ 164 H pour maladie.

Au cours de l'année 2017, nous avons accueilli 5 enfants reconnus en situation de handicap par la PMI. Un de ces enfants ne bénéficiait pas de reconnaissance de la MDPH.

Par conséquent, la validation du PAI par la PMI en tant qu'enfant en situation de handicap était plus délicate, mais en fin d'année cet enfant a enfin obtenu sa reconnaissance. Il n'a d'ailleurs pas été accepté à l'école et a ainsi réintégré la crèche.

L'accueil de ces enfants reste une richesse, aussi bien pour l'enfant en situation de handicap que pour le reste du groupe. Il s'agit avant tout de développer une ouverture d'esprit, une prise de conscience et une acceptation de la différence.

Par ailleurs, l'accompagnement que nous offrons aux enfants est précieux, mais ce qui l'est plus encore, ce sont les interactions entre les enfants en situation de handicap et les autres ; ces interactions que ces enfants ne trouvent pas en milieu spécialisé, du fait qu'ils soient « contraints » par la force des choses à n'être qu'entre enfants en situation de handicap.

A cet effet, une animatrice et une auxiliaire de puériculture ont été recrutées pour renforcer l'équipe auprès des enfants afin de permettre un accueil de qualité.

Pour chaque enfant porteur de handicap accueilli, nous mettons en place un projet d'accueil individualisé, cosigné par tous les acteurs de soins qui interviennent auprès de lui, et naturellement sa famille.

Puisque nous travaillons en réseau avec le CAMSP sensoriel, nous avons su très tôt dans l'année qu'à la rentrée d'août, nous allions accueillir un enfant atteint de surdité profonde.

C'est également pour cette raison que nous avons mis en place le projet *langue des signes bébés* avec Diana Ginet. Ainsi, cette formation en faveur de l'ensemble du personnel et des enfants a permis une meilleure intégration et plus d'interactions avec ses pairs.

En 2017, nous avons donc accueilli 5 enfants « reconnus » en situation de handicap. Tous vivent à Saint-Joseph et 4 enfants sur 5 ont moins de 4 ans.

Le plus âgé a quitté la crèche le jour de ses 6 ans mais avait déjà, au début de l'année, intégré à mi-temps le CEAP de l'IMS Raphaël Babet. Ce n'était pas prévu comme cela initialement, mais pour obtenir sa place au CEAP il n'avait pas d'autre choix que de commencer par ce mi-temps.

Nous avons également participé à la réunion éducative de l'école car sa maman a émis le souhait qu'il intègre l'école à temps partiel, afin qu'il soit maintenu dans un milieu de vie ordinaire et stimulant après son départ de la crèche.

Nous avons donc naturellement accompagné cette maman dans sa démarche, conjointement avec le SESSAD précoce.

Cet enfant est également parti un mois avant ses 6 ans à Paris pour son suivi médical.

Ce sont ces aléas totalement imprévisibles et liés au handicap qui ont fait que nous n'avons pu obtenir notre objectif des 4 578 H.

Ces 5 enfants sont répartis sur les 4 unités suivant le tableau ci-après :

Répartition des 5 enfants en situation de handicap accueillis sur les unités en 2017										
Type de handicap	Kangourous		Koalas		Ouisitifs		Pandas		TOTAL	
	Janvier à juillet	Août à décembre	Janvier à juillet	Août à décembre	Janvier à juillet	Août à décembre	Janvier à juillet	Août à décembre	en ETP sur l'année	
Surdit�e profonde				3 jours / semaine						0,2
Enc�ephalopathie �pileptique			5 jours / semaine			5 jours / semaine				0,57
Syndrome (maladie orpheline) ayant pour cons�equence un tableau d'infirmit�e Motrice C�erebrale								4 jours / semaine puis 2 jours jusqu'au 01/06		0,13
Retard du d�veloppement psychomoteur et troubles du comportement					5 jours / semaine	1 � 5 jours / semaine				0,96
	0	0	0,31	0,2	0,78	0,44	0,13	0		1,86
T O T A L en �quivalent temps plein sur l'ann�ee										

e. Activités à la crèche

1) Jeux d'eau



Il n'y a pas mieux que de s'amuser en plein air quand il fait chaud aux jeux d'eau ; les enfants ont pu se rafraichir tout en s'amusant. Gare aux éclaboussures !



L'eau permet à l'enfant :

- de vivre des expériences et de découvrir le monde qui les entoure, en touchant et en manipulant,
- d'enrichir leur vocabulaire en décrivant leurs expériences,
- d'exercer leur motricité fine,
- de s'amuser,
- de favoriser la relation avec ses pairs (imitation),
- d'explorer le dedans et le dehors, le remplir et le vider...



2) Carnaval : mardi 28 février 2017

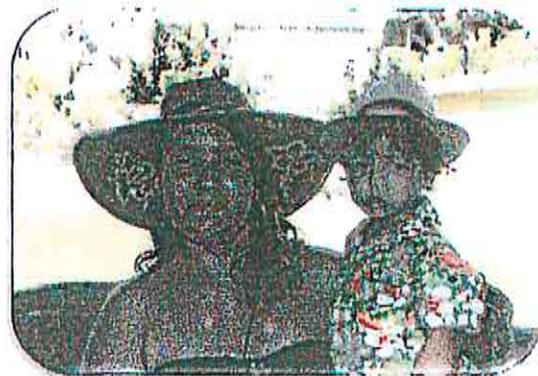
En cette belle journée ensoleillée, petits et grands ont sorti leurs déguisements afin de fêter dignement ce Carnaval. Cette journée s'est déroulée en différentes étapes :

- Défilé et rafraichissement

Unité des « kangourous » : C'est sur le thème des anges et des coccinelles que les enfants de l'unité ont défilé.



Unité des « Koalas » : l'équipe a laissé aux familles le choix de leur déguisement en leur laissant libre cours à leur imagination.

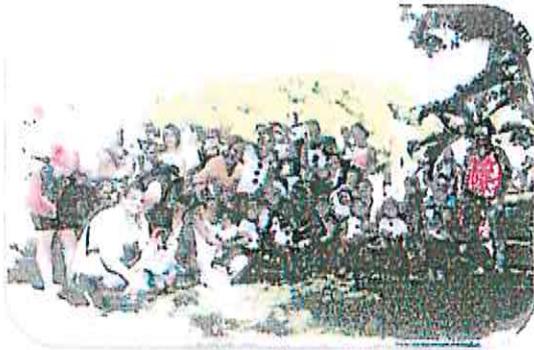


Unité des « Ouistitis » : Nos sportifs en herbe se sont déguisés en danseuses et en judokas.



Unité des « Pandas » : l'équipe s'est amusée à arborer les couleurs de Pierrot et Arlequin.





- **Spectacle** : Notre magicien nous a proposé un spectacle interactif ; les enfants ont beaucoup apprécié ce moment, même les plus jeunes étaient attentifs à ce qui se passait devant eux. Félicitations à nos petits magiciens d'un jour qui ont fait preuve de talent et ont su apporter leur aide à notre magicien.





- **Dégustation de crêpes** : Nous ne pouvons terminer la journée sans déguster les bonnes crêpes réalisées par le personnel de cuisine pour le plus grand bonheur de nos marmailles, installés bien au frais sous les arbres du petit jardin.



3) Fête de Pâques : chasse aux oeufs

Pâques approchant, la poule est venue nous voir afin de nous permettre de déguster les bons œufs en chocolat. Et comme elle n'est pas gourmande, elle a bien voulu offrir d'autres petites surprises que les enfants ont pu ramener chez eux.

Organisation de l'activité :

- ✓ L'activité s'est faite sur trois jours en fonction des présences des enfants et de leur temps d'accueil ;
- ✓ Elle s'est déroulée en trois temps : une histoire était tout d'abord conté aux enfants ; puis il leur était proposée une chasse aux œufs dans le grand jardin, puis enfin ils ont pu s'amuser sur un parcours sensoriel. Ce parcours était composé d'œufs en carton de différentes tailles sur lesquels on avait posé différentes matières. Les enfants pouvaient alors marcher sur les œufs et les toucher. Chaque enfant a su faire vivre ce temps d'activité en fonction de leur sensibilité.

4) Activité de la semaine : poneys et structures gonflables

Activités avec les poneys

- *La balade à cheval*



Si certains petits cowboys faisaient leur première initiation à la balade en poney, d'autres n'étaient pas à leur première expérience et étaient heureux de retrouver les poneys, trépignaient d'impatience pour profiter des balades. Pas facile d'attendre son tour et d'écouter les consignes.

La balade terminée, il faut laisser la place aux copains et rentrer dans son unité, mais qu'est-ce que cela serait bien de pouvoir prolonger ce moment. Vivement la prochaine rencontre !

L'animal favorise la relation et permet de développer des qualités :

- la confiance en soi,
- le respect,
- la patience,
- la concentration.



- *Le brossage*

Un animal demande de l'attention ; et par le biais de l'activité brossage, les enfants ont pu participer aux soins. Des petites responsabilités leur ont été données avec la présence des professionnels de la structure et du centre d'équitation de Petite Ile.



Structure gonflable :

Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à explorer leurs capacités motrices dans les structures gonflables, mises à leur disposition ce jour là. Pas évident de rester debout dans la structure lorsque les copains chahutent à côté.

Ils ont pu passer un moment agréable et s'amuser à rebondir et glisser sous le regard attentif des professionnels.



Objectifs :

S'amuser

Glisser

Rebondir

Garder son équi-
libre



Etre ensemble

Partager

5) Pique nique avec pour thème : « western »



En ce jour de pique nique, nous avons proposé aux familles de faire un voyage sur un autre continent. Nous avons enterré la hache de la guerre et nous sommes partis au rythme de la musique *country* découvrir le far west et ses habitants. Indiens et cowboys ont déambulé dans les rues de la ville « 1, 2, 3 soleil », en parfaite harmonie, n'ayant qu'un seul objectif : profiter de ce moment festif en découvrant et en participant aux diverses activités proposées.

Activités proposées :

- Décoration de Tipi,
- Décoration d'étoile de shérif,
- Réalisation de coiffe d'indien,
- La chaise musicale,
- Découverte de la musique country,
- Grand jeu de piste en équipe « wanted » : trouver les deux plus grands brigands de la ville,
- Atelier massage avec la participation d'une intervenante extérieure,
- Atelier découverte langage des signes bébés avec une intervenante extérieur,
- Atelier décoration gâteaux et concours de gâteaux,
- Réalisation d'un totem par unité,
- Concours de déguisements,
- Atelier photos...



Parents Enfants



Pas facile d'être parents quand nous sommes rattrapés par les obligations du quotidien. C'est un véritable exercice d'acrobate que de jongler avec nos différentes activités de la journée et prendre le temps de nous poser avec nos enfants.

Au sein de la structure, nous veillons à être à l'écoute de l'enfant et de sa famille, et à leur proposer un cadre sécurisant où la parole est libre, des outils et des professionnels qui peuvent les accompagner dans leur fonction parentale.

Ces journées festives autour d'activités diverses et d'un pique-nique de partage, encadrées par des professionnels ont été mises en place avec pour objectif de proposer des temps de rencontre qui permettraient de valoriser les rôles et les compétences des parents et de les guider dans leur parentalité.



6) Fête des mères & fêtes des pères

Cette année encore, les enfants ont réalisé des cadeaux pour la fête des mères ainsi que pour la fête des pères. Ce fut l'occasion pour eux de découvrir et de tester de nouveaux supports pédagogiques et de laisser libre cours à leur créativité.



7) Spectacle et exposition

❖ *Spectacle*

Qu'on se le dise, le trésor de « *Los San Joseph* » a été retrouvé. Vaïana, fille de pirate, aussi courageuse, brave et impétueuse que son père, a su relever le défi.

Après de nombreuses péripéties et de rencontres extraordinaires, elle a su retrouver ce fabuleux trésor tant convoité et recherché depuis tant d'années par de nombreux moussaillons.

Nous avons eu la chance d'accueillir, pour cette représentation unique, des enfants de l'unité des *Koalas*, des *Ouistitis*, des *Pandas* et des *P'tits Lutins*.

Ils ont souhaité monter une dernière fois sur scène et nous faire profiter de leurs talents d'acteurs, avant de partir vers d'autres horizons et vivre de nouvelles aventures dans le monde merveilleux de l'école.

Spontanéité garantie : « *Le talent s'exprime souvent dans la spontanéité de l'imprévu* » (Marc LEVY).



❖ Exposition

Unité des Kangourous : mes premières découvertes

Au cours de cette année au sein du Multi-accueil 1,2,3 soleil, les enfants de l'unité ont pu, à travers diverses expériences, faire de nouveaux apprentissages. L'enfant, en découvrant le monde qui l'entoure, va développer des compétences dans différents domaines, acquérir des habiletés qui vont concourir à leur développement :

- développement moteur : c'est un processus continu qui comprend la motricité globale (s'asseoir, marcher, courir...) et la motricité fine (attraper les petits objets, dessiner....) ;
- développement du langage : il commence depuis les premiers cris ou pleurs de l'enfant qui va manifester une insatisfaction parce qu'il a faim, ou parce qu'il éprouve de l'inconfort...
- développement cognitif : cela correspond à la maturation intellectuelle de l'enfant ;
- développement affectif : le développement affectif et l'acquisition des compétences sociales sont évalués en observant l'enfant dans ses relations avec les autres, dans les situations quotidiennes.

Pour l'exposition, l'équipe a souhaité mettre en avant les différents apprentissages de l'enfant et ses premières découvertes au travers de photos retraçant le développement de chacun d'eux.

Mes découvertes au multi-accueil :

* Le développement de mes capacités motrices

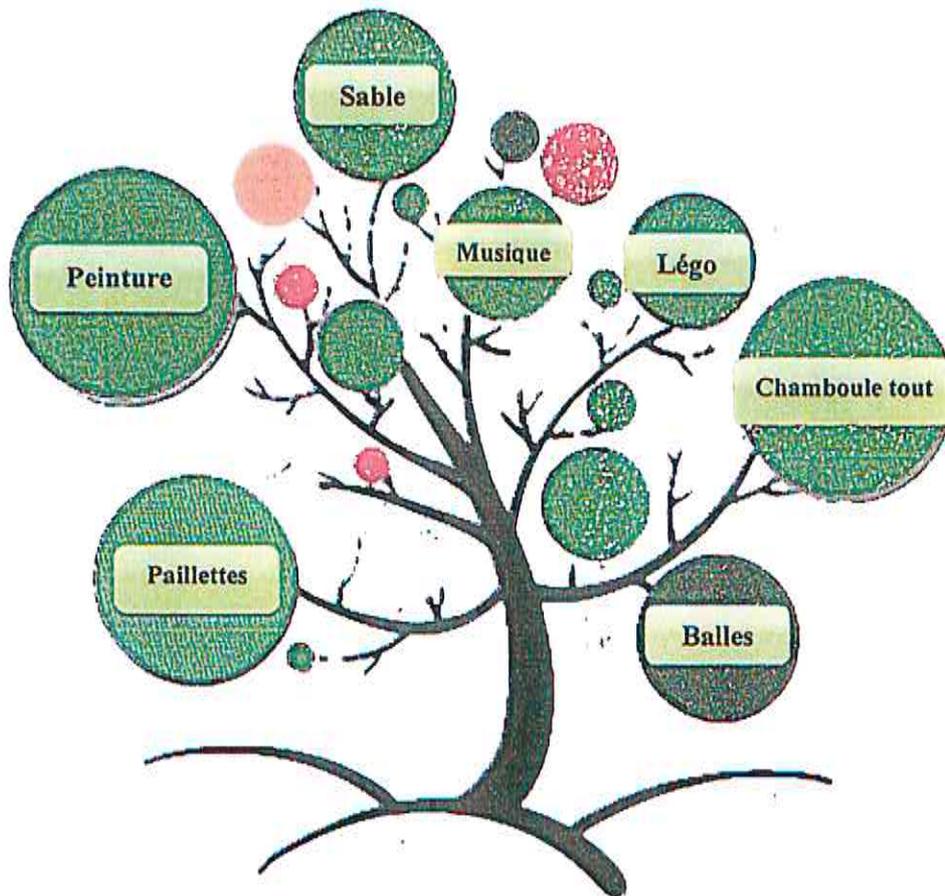


* Comme les grands



* Mes premières activités





Et oui, que de découvertes en une année, mais cela ne fait que commencer car nous avons encore beaucoup d'aventures à vivre...

Koalas : rêve et féerie

Dès son plus jeune âge, l'enfant est curieux de son environnement ; il aime toucher, sentir, observer, goûter, manipuler et imaginer.

En effet, son univers est peuplé de personnages imaginaires qui l'entraînent dans un monde merveilleux, féérique, qui stimule sa créativité et concourt à son développement.

Nous pouvons voir l'enfant exprimer son imagination et sa créativité lorsqu'il :

- réalise des activités manuelles : dessin, peinture, bricolage...
- joue à faire semblant : en jouant à la maman, au policier...
- invente des histoires.

Les jeux mis en place et les activités proposées lui permettent donc :

- de développer des compétences sociales : l'écoute, l'empathie,
- de gérer des situations conflictuelles, de tenter de les résoudre en explorant diverses stratégies, et ainsi d'apporter des réponses à ses angoisses,
- d'apprendre à vivre dans le monde qui l'entoure et d'appivoiser certaines émotions en jouant des scènes et en imitant des personnages,
- de donner des réponses à des questions et comprendre certains problèmes,
- de construire ses repères.

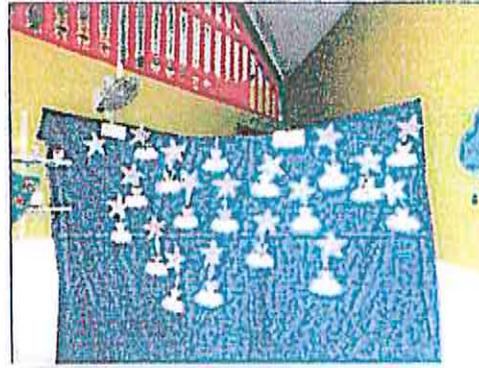
Au cours de cette année, l'équipe a veillé à proposer un environnement stimulant aux enfants, leur permettant de laisser libre cours à leur imagination et à leur créativité.

Une réflexion s'est faite sur l'aménagement afin de proposer des espaces adaptés en fonction des besoins de l'enfant, des espaces où les professionnelles pouvaient être à l'écoute des émotions de l'enfant.

Lors des préparatifs de l'exposition, les parents des « *Koalas* » ont contribué à ce projet en réalisant un arbre à émotions, sur lequel ils ont accroché des petits mots destinés à leur enfant ; puis les professionnelles ont veillé à retranscrire ces « mots » aux enfants.

L'équipe a beaucoup réfléchi sur la place de l'objet transitionnel, plus communément appelé « *doudou* » dans le milieu de la petite enfance. Elle a pu partager leurs réflexions et leur expérience lors des journées pédagogiques auprès des autres équipes éducatives.





« Des rêves plein la tête, des étoiles plein les yeux »

« Tout commence par un rêve... »





Quistitis : le sport

Cette année, les enfants ont exploré le monde du sport. Ils ont pu, à travers divers ateliers, découvrir des activités sportives et explorer le mouvement afin de leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences.

Un enfant a besoin de mouvement, il apprend plus facilement lorsqu'on lui permet d'expérimenter, de manipuler, de bouger et d'explorer son environnement.

Le mouvement est le premier langage de l'enfant ; cela favorise la rencontre avec l'autre et contribue à l'affirmation de sa personnalité et à son autonomie.

De plus, le développement de sa motricité lui permet d'acquérir :

- un bon sens de l'équilibre,
- une bonne coordination de ses mouvements,
- une bonne posture,
- de la souplesse,
- de l'endurance.



Mais aussi :

- d'enrichir ses capacités motrices et dépasser ses limites,
- de maîtriser des activités physiques comme s'asseoir, ramper, marcher, courir, sauter,
- de contrôler de manière volontaire ses mouvements,
- d'avoir des bases essentielles pour acquérir la motricité fine,
- de rencontrer le monde extérieur et développer ses connaissances.

C'est pour cela que l'équipe éducative a souhaité axer leurs activités sur le thème du sport afin de répondre aux besoins de l'enfant. Pour cela, l'équipe a veillé à :

- créer un environnement stimulant et adapté,
- mettre en place des activités variées, adaptées au développement de l'enfant, permettant de travailler sur la motricité globale, la motricité fine, le schéma corporel, la latéralité et l'organisation spatiale et temporelle,
- organiser et aménager l'espace afin de permettre à l'enfant de faire de nouvelles acquisitions par le biais d'activités, aussi bien physiques que manuelles (développement de la motricité globale et de la motricité fine).



Rétrospective en images...





Pandas : le marché

L'unité des *Pandas* s'est fixée pour objectif de dresser leur propre « marché » au sein de leur unité, tout en créant une atmosphère chaleureuse et conviviale, et dans laquelle les parents ont pu retrouver un festival de couleurs et de senteurs.

Et les voilà partis à la découverte des divers produits du marché, depuis la graine jusqu'au fruit. Pour cela, ils ont réalisé un petit potager avec des plantes aromatiques. Des carrés potagers ont été mis en place afin que les enfants, accompagnés des professionnelles, puissent effectuer leurs différentes plantations ; puis ils ont veillé à l'arrosage des plantes afin d'assurer leur pleine croissance.

Le jardinage plaît beaucoup aux enfants ; ils aiment manipuler la terre mais aussi observer la plante. Cela permet :

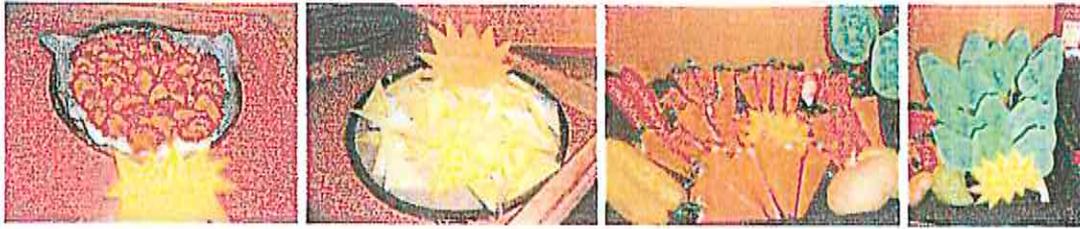
- d'éveiller leur curiosité vers le monde de la nature,
- de les responsabiliser,
- d'apprendre à travailler en équipe,
- de favoriser leur confiance en eux (fierté de voir le résultat de leur travail).



D'autres activités ont également été mises en place, afin :

- de mieux connaître les fruits et les légumes et les produits que l'on trouve à la réunion,

- de connaître le nom des différents fruits et légumes,
- de faire la différence entre un fruit et un légume,
- de connaître la culture culinaire par le biais de gâteaux maison...



8) Activités du mois de juillet

Structure gonflable : mardi 18 juillet 2017

De 9h à 11h30 les enfants ont pu s'amuser dans la structure gonflable mis à leur disposition. Et ne vous fiez pas aux apparences, ce n'est pas parce qu'on est petit qu'on a peur.

Bien au contraire nous aimons les sensations fortes. Et pour ceux qui avaient des grands frères et des grandes sœurs au péricolaire, des moments ont été aménagés pour qu'ils puissent passer un moment ensemble dans la structure.



❖ *Activité poney*

Les poneys sont de nouveau venus nous voir au multi-accueil, les enfants les ont accueilli avec toujours le même plaisir.



❖ *Visite de la ferme « Lou-Cachet' »*

Nous avons reçu les animaux de la ferme ambulante de « Lou-Cachet' » au sein de notre structure. Une joyeuse ménagerie se faisait entendre dans le grand jardin, les enfants n'avaient qu'une hâte c'est d'aller les rejoindre pour mieux les observer, les toucher, les imiter.

Quelques-uns ont préféré garder une distance raisonnable et profiter des autres activités du grand jardin.



❖ *Journée déguisement*

Se déguiser est une activité incontournable chez l'enfant. En imitant, en jouant cela permet à l'enfant de :

- développer sa créativité,
- développer son imaginaire,
- développer son autonomie,
- d'avoir une meilleure connaissance de soi et de développer son schéma corporel.

9) Pique-nique du mois d'octobre

En ce mois d'octobre nous avons rencontré une plaisante de ménagerie au sein du Multi-accueil. Vous pouviez y observer des animaux à plumes, à poiles, de la savane, de la jungle, de la ferme et autres.

L'animal fait partie de l'univers de l'enfant, très tôt il fait partie des représentations de l'enfant. Au Multi-accueil les enfants aiment s'amuser avec les marionnettes, imiter les animaux, regarder les livres et écouter les histoires sur ce thème.

L'équipe éducative a donc fait le choix en voyant l'enthousiasme que faisait preuve les enfants de proposer ce thème aux familles lors d'un grand évènement. C'est pourquoi, pour le dernier pique-nique de l'année nous avons axé nos ateliers sur le thème des animaux.

Les familles se sont déguisées en fonction des thèmes déterminés sur chaque unité. Divers ateliers ont été mis en place dont des ateliers qui favorisaient la coopération entre les familles et entre unité.

Nous avons proposé aux familles les ateliers suivant :

- Parcours psychomoteur,
- Pêche à la ligne,
- Pâte à modeler,
- Coloriage et collage de gommettes sur masques,
- Puzzles,
- Poussin avec des assiettes en papier,
- Animaux géants en carton à décorer : peinture, collage...
- Atelier décoration de gâteaux,
- Chaise musical,
- Grand jeu de l'oie...



Quelques photos de cette belle journée :



10) Spectacle de Noël

Cette année nous avons fait connaissance d'un sapin qui souhaitait qu'un buche-ron le choisisse pour qu'il connaisse lui aussi la magie de Noël et rencontrer cet homme généreux qu'on appelait le père Noël.

En chemin, il rencontra de nombreux personnages « adorables », un chapelier fou, un lutin, un messager et « robine des bois » et les as de la forêt venus à la rescousse du pauvre petit sapin bien fatigué après ce long voyage.

Arrivé chez le bucheron heureux et décoré il chanta la chanson du « petit papa Noël » et en langue des signes bébé s'il-vous-plait afin de guider le Père Noël et l'amener à la rencontre des enfants du Multi-Accueil.

Comme chaque année il a été très généreux pour le plus grand plaisir de nos acteurs en herbe.

Pendant les préparatifs du spectacle de Noël, un petit tour de manège



Un spectacle tout en couleurs



Enfin le moment tant attendu, la rencontre avec le Père Noël...



11) Les activités inter équipes

Après réflexion de certains membres de l'équipe, ils ont proposé de mettre en place des activités pédagogiques communes selon des thèmes déterminés en réunion inter équipes.

Les objectifs étant de :

- mutualiser les compétences,
- créer du lien,
- créer de la cohésion entre les équipes,
- favoriser les échanges entre les enfants quelle que soit leur unité,
- favoriser la coopération,
- Favoriser la relation à l'autre...



f. Activités de l'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire « les P'tits Lutins » s'effectue dans l'enceinte du Multi-Accueil 1.2.3 Soleil et accueille 17 enfants âgés de 2 ans et demi à 6 ans.

Ils sont encadrés par plusieurs professionnels de la petite enfance, dont un Educateur de Jeunes Enfants, responsable du périscolaire, Cédric MUSSARD, et d'une animatrice, Daniella LEBON, tous deux professionnels référents du groupe.

Pendant les vacances et les mercredis scolaires, l'équipe est renforcée avec la présence d'une animatrice, Coralie TSENG-KING.

Le périscolaire propose 4 types d'accueil

⇒ LE MATIN de 7h à 8h

Accueil et accompagnement des enfants à l'école du Butor.

Les professionnels arrivent à 6h50 et procèdent à l'ouverture de l'unité et à l'aménagement de la salle. L'accueil des familles se fait à partir de 7h00.

Pour les enfants qui arrivent avant 7h20, ils se mettent en activité libre, c'est-à-dire qu'ils choisissent ce qu'ils souhaitent faire.

Ce qui favorise l'autonomie de l'enfant dans la gestion de son temps. Et l'enfant peut ainsi, à son rythme, s'intégrer au groupe, ou jouer seul.

Selon la pédagogie appliquée chez les Lutins, ces temps de jeux libres répondent à une conception de l'accompagnement de l'enfant basée sur le respect de l'enfant dans son unicité et de l'enfant, acteur de son développement. Où ce dernier identifie lui-même ses besoins et y répond par la satisfaction de s'accorder du temps dans l'espace jeux qu'il aura choisi.

A 7h20/7h30, il est proposé aux enfants un goûter léger (laitage + pain tartiné+ fruits).

A 7h45, les enfants rangent les espaces de jeux, ou finissent leur goûter... puis se préparent pour prendre la route de l'école. L'établissement ouvre ses portes à 8h00.

Sur le temps d'accueil du matin, les enfants sont au nombre de 10 à 15 en moyenne. Un grand nombre d'enfants est accueilli entre 7h20 et 7h40.

Un second professionnel arrive donc à 7h30 pour permettre une meilleure gestion du groupe et une plus grande disponibilité des professionnels pour chacun d'entre eux et pour l'accueil des familles, notamment pour les transmissions.

Lors du trajet de la structure à l'école maternelle du Butor, un professionnel de la buanderie accompagne l'équipe des Lutins afin de garantir une sécurité maximale dans l'encadrement des enfants.

⇒ LE SOIR de 15h20 à 17h30

Les professionnels référents sont accompagnés par deux professionnels de l'équipe d'entretien le temps du trajet, afin de garantir là aussi une sécurité optimale depuis le chemin de l'école jusqu'à la structure.

L'effectif d'enfants sur ce type d'accueil est de 17, voire 18, sur une période de l'année.

Des outils ont été réalisés par les professionnels du périscolaire afin d'optimiser l'attention de chacun sur les présences des enfants, soit leur réservation et leur type d'accueil.

Les professionnels récupèrent les enfants à l'école, dans leurs classes respectives, et les accompagnent au sein du Multi-Accueil, jusqu'à l'arrivée des parents selon leur planning de réservation (au plus tard à 17h30). Sur ce type d'accueil il est proposé aux enfants :

- ✓ un goûter : produit laitier, gâteau et fruits (30 à 40 minutes),
- ✓ un temps de jeux extérieurs dans le grand jardin, quand le temps le permet, ou dans le jardin central quand il pleut. Les enfants peuvent à ce moment-là exploiter les structures extérieures, les vélos, trottinettes, plasma car, les ballons, etc.

Ou encore s'amuser avec les professionnels ou entre eux (selon leur demande) à des jeux de règles (cache-cache, ballon prisonnier, au loup...) ;

- ✓ un temps de jeux calmes : une fois que la salle est propre et prête à les recevoir, les enfants peuvent demander à y rentrer afin de s'adonner à des jeux calmes à l'intérieur (coloriage, puzzles, lecture, collage, jeux de société = smart game, labyrinthe...).

⇒ LE MERCREDI de 11h à 17h30

Sur les temps d'accueil du mercredi, les professionnels sont au nombre de 3 (les deux référents + une autre professionnelle) ; ils récupèrent les enfants à l'école à 11h (avec une autre personne en renfort, un professionnel de la buanderie, le temps du trajet). Le nombre d'enfants est de 17 sur ce type d'accueil. Nous accueillons là uniquement les enfants scolarisés au Butor.

Plusieurs fois dans l'année et sur des périodes données, certains enfants se voient proposer des temps d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC), sur une heure. Les enfants profitant de cet accompagnement personnalisé arrivent donc à la structure à 12h.

Bien que les professionnels ne fassent pas de trajet supplémentaire, les parents peuvent s'organiser afin de récupérer ou faire récupérer leur enfant à l'école et le raccompagner à la structure.

Ainsi il bénéficiera de l'accueil périscolaire de l'après-midi et d'un repas chaud que les professionnels auront gardé pour l'enfant ou les enfants concernés.

Pendant que certains font le passage aux toilettes, les autres se lavent les mains et s'installent à table. Deux des professionnels servent les repas en respectant bien le régime alimentaire de chaque enfant et les proportions recommandées. Le troisième professionnel propose une activité de transition afin de canaliser l'attention des enfants sur ce temps de socialisation.

Après le repas, le groupe d'enfants quitte la salle afin que les agents d'entretien puissent la remettre en état pour la sieste.

Un groupe de 4 à 5 enfants suit un professionnel pour un temps de soins et de passage aux toilettes et l'autre gagne le grand jardin (ou le jardin central s'il pleut) pour des activités calmes extérieures (livres, légo, figurines, ...).

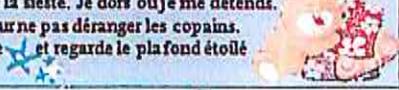
Une fois la salle prête, un des professionnels quitte le groupe au complet pour un réaménagement de la salle au temps de sieste. Ce qui constitue l'installation des couchettes, la gestion de la luminosité et de la température de la salle.

Les enfants sont tenus de rester calmement allongés sur leur couchette pendant 30 à 40 minutes selon le rythme d'endormissement des enfants ayant besoin de ce temps de sieste. Ensuite il leur est proposé des jeux calmes à table avec les professionnels.

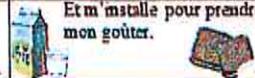
Sur les périodes des grands événements de l'année tels que : Pâques, fêtes des pères/mères, Halloween..., les enfants réalisent des activités avec les professionnels, en lien avec l'événement concerné sur ces temps de jeux calmes.

Le mercredi est aussi le moment en dehors des temps vacances où les professionnels proposent un accompagnement global de l'enfant, font des observations plus complètes, afin de permettre une meilleure adéquation entre l'attitude à adopter et les besoins spécifiques des enfants accueillis.

Planning type du périscolaire sur l'accueil des mercredis

Horaires	Taches et activités		
7h	J'arrive au périscolaire, je dis bonjour! Je peux prendre un goûter ou aller jouer.  Avec tonton/tatie je prends le chemin de l'école.	Je fais attention aux véhicules! Je tiens bien la main de mon copain! 	Je traverse sur le passage piéton avec l'aide d'un agent. 
	8h	9h	10h
8h	 A l'école je retrouve mon maître ou ma maîtresse et mes copains.	Dans la classe je travaille, j'écoute et je lève le doigt pour parler. 	Puis, je prends mon goûter. C'est la récréation et avec mes copains nous nous amusons bien! 
11h	Tonton/tatie des Lutins arrivent tôt aujourd'hui.		Je prends mon sac et avec les copains je fais attention sur la route. 
12h	 Arrivé chez les lutins, je pose mon sac, je vais aux toilettes puis je me lave les mains. 	A table, je mange et je discute calmement. 	Bon appétit!
13h	 Pendant que certains vont se débarbouiller ou sont aux toilettes, je joue calmement sous l'arbre.	Puis c'est le temps de la sieste. Je dors ou je me détends. Je reste silencieux pour ne pas déranger les copains. J'écoute une berceuse et regarde le plafond étoilé de la salle. 	
14h	Puis je profite des jeux calmes dans la salle, seul, avec tonton/tatie ou les copains. 	Je fais du coloriage, du découpage, Des puzzles, je lis un livre, je colle des gommettes, je fais des casse-têtes, 	Si je veux aller aux toilettes je demande!
15h		Je me lave les mains... 	Je parle calmement et je suis poli quand je veux quelque chose. 
16h	 Quand les copains sont tous réveillés, les tables sont installées pour le goûter. Tout le monde range dans le calme!	et m'installe pour prendre mon goûter! 	S'il te plaît! Merci! 
17h	 Avec les copains nous allons jouer dans le grand jardin!	Là je peux courir, grimper, ramper, sauter, crier... ou encore faire du vélo, de la trottinette, jouer au ballon... 	Et si je veux aller aux toilettes je demande!
17h30		Après avoir rangé le grand jardin nous rentrons faire des activités plus calmes dans la salle.	

Planning type du périscolaire sur les accueils lundi – mardi – mercredi (matin) - jeudi – vendredi

Horaires	Tâches et activités		
7h	<p>J'arrive au périscolaire, je dis bonjour ! Je peux prendre un goûter ou aller jouer.</p> <p>Avec tonton/tatie je prends le chemin de l'école.</p> 	<p>Je fais attention aux véhicules ! Je tiens bien la main de mon copain</p> <p>Je traverse sur le passage piétons avec l'aide d'un agent</p> 	
8h	<p>A l'école je retrouve mon maître ou ma maîtresse et puis mes copains.</p> 	<p>Dans la classe je travaille, j'écoute et je lève le doigt pour parler.</p> 	
9h			<p>Puis, je prends mon goûter en récréation ; avec mes copains nous nous amusons bien !</p> 
10h			
11h	<p>C'est l'heure du repas. Bon appétit !</p> 	<p>Je mange et je discute calmement. Lorsque j'ai terminé, je suis mes copains et ma tatie...</p> 	
12h			<p>...pour un petit passage aux toilettes.</p> 
13h	<p>Enfin je me repose à la sieste.</p> 	<p>Je dors ou je me détends. Je reste silencieux pour ne pas déranger les copains.</p> 	
14h	<p>Je travaille dans la classe.</p> 	<p>Je joue avec mes copains à la récréation.</p> 	
15h			<p>Je n'oublie pas d'aller aux toilettes.</p> 
16h	<p>Tonton et tatie viennent me chercher à l'école pour aller chez les Luüns.</p> <p>Attention sur la route !</p> 	<p>Arrivée à la crèche je marche comme un chat pour ne pas faire de bruit ; car il ne faut pas déranger les petits...</p> <p>Je range mon sac...</p> 	
	<p>Et m'installe pour prendre mon goûter.</p> 		
17h	<p>Avec les copains nous allons jouer dans le grand jardin !</p> 	<p>Là je peux courir, grimper, ramper, sauter, crier... ou encore faire du vélo, de la trottinette, jouer au ballon...</p> 	
	<p>Et lorsque je veux aller aux toilettes je demande à tonton tatie!</p> 		
17h30	<p>Après avoir rangé le grand jardin nous rentrons faire des activités plus calmes dans la salle.</p> 	<p>Après avoir rangé le grand jardin nous rentrons faire des activités plus calmes dans la salle.</p> 	

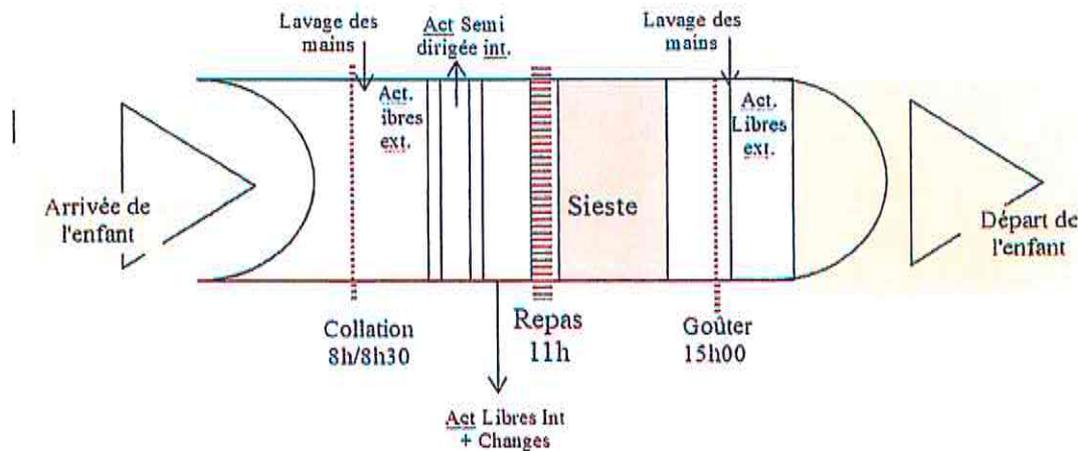
⇒ LES VACANCES SCOLAIRES

La structure est ouverte tous les jours du lundi au vendredi de 7h à 17h30 pour l'accueil des enfants.

Comme nous l'avons décrit, les journées vacances sont découpées en différentes étapes que l'on appelle « les 5 temps forts » essentiels à la bonne gestion du groupe, à l'organisation et afin de répondre au mieux aux besoins des enfants (voir schéma suivant).

Ces temps forts constituent des repères spatio-temporels pour l'enfant et représentent des étapes indispensables dans la planification de sa journée au sein de la structure.

Frise de l'accueil de l'enfant et repère spatio-temporels des 5 temps forts sur un accueil régulier à la journée



Les 5 temps forts :

- 1) l'accueil (matin et soir),
- 2) le temps d'activités (libres ou semi-dirigées),
- 3) les soins (passage aux toilettes, lavage des mains, brossage des dents...),
- 4) le temps repas et collation,
- 5) la sieste.

L'effectif d'accueil des enfants, sur la période vacances est de 17 places pour l'année 2017.

Les enfants qui sont sur la liste de cet accueil, se voient remettre un planning d'activités le mois avant le début des vacances à venir. Ils peuvent accepter ou refuser une ou plusieurs semaines de vacances et l'avertir à l'équipe 1 mois avant la période de vacances. Ce qui laisse au responsable du périscolaire le temps et la possibilité de le remplacer.

Le planning est construit selon l'intérêt que le groupe d'enfants a montré sur un thème en particulier. D'où l'importance de l'observation de la part des professionnels du périscolaire.

Un thème est établi sur chaque semaine de vacances, dont découlent plusieurs activités artistiques, psychomotrices, intellectuelles...

Le thème de la semaine de vacances est illustré par des prises de vue photographiques qui sont remis aux parents qui en font la demande.

Nature et déroulement des activités proposées

Sur toute l'année :

* Les anniversaires

Les anniversaires sont fêtés tout au long de l'année. Les professionnels s'organisent pour confectionner un gâteau dans la matinée. A son retour après l'école et après la sieste pour le mercredi après-midi, l'enfant souffle ses bougies en présence de ses parents si ces derniers peuvent être présents.



Un moment important où l'enfant souffle ses bougies ! Une manière bien symbolique de grandir... et une raison de plus pour garder un petit souvenir de ses amis

Les enfants qui fêtent leur anniversaire les jours de vacances ont le plaisir de le célébrer le jour même. Le matin ils choisissent quelques camarades et ensemble réalisent le gâteau.

Les après-midis, après la sieste, les parents sont invités à partager le gâteau d'anniversaire avec leur enfant. C'est l'occasion d'échanger, de faire plus ample connaissance avec les parents, autour d'un gâteau. Bien que cela ne soit pas toujours évident vu le nombre d'enfants et l'effectif de professionnels.

Une fois le goûter terminé, les enfants sont invités (bien qu'il ne faille pas du tout insister) à gagner le jardin afin de profiter de l'extérieur et exprimer leurs besoins de se mouvoir.

* Les activités libres

Les activités libres sont proposées aux enfants tous les jours de la semaine, mercredis et vacances compris. Durant ce temps d'activités libres, les enfants ont le choix des jeux symboliques (dînette, garage, poupée, ...), des activités artistiques (coloriage, dessin, collage, ...), des activités de manipulation, de découverte, de stratégies, des jeux de société...



Dessin...



Lecture...

Les livres de la bibliothèque sont périodiquement renouvelés afin de toujours susciter l'intérêt de l'enfant. Les bienfaits du livre ne sont plus à démontrer. Dans les tiroirs des mobiliers, les enfants auront aussi plaisir à découvrir régulièrement des puzzles, accessibles à différents niveaux de développement. Deux fois par an, les accessoires de la dînette sont complétés ou changés afin de permettre une constante stimulation pour ceux qui sont en recherche.

* Les activités extérieures

Le grand jardin de la structure répond parfaitement au besoin d'espace de l'enfant. Ainsi dans ce milieu, il peut se dégourdir les jambes, courir, grimper, se cacher, escalader... en toute sécurité.



Dans le grand jardin, les enfants savent profiter de l'espace en toute quiétude. C'est le moment de laisser libre cours à son imagination, seuls ou en groupe.

Sur la demi-journée du mercredi :

Les enfants arrivent de l'école à 11h00. La structure leur propose un déjeuner en respectant le régime alimentaire de chacun. Après un temps de soins et d'activité transitoire ils s'allongent sur leur couchette respective et s'accordent un temps de sieste selon leur besoin. Les plus grands (5 ans et plus) n'ont plus certaine fois besoin de sieste quand d'autres un peu moins. Les professionnels doivent donc s'adapter et réaménager l'espace au fur et à mesure que les enfants se réveillent afin de leur permettre de s'épanouir pleinement tout en respectant leur besoin.



Les mercredis après-midi représentent pour les professionnels le moment de proposer aux enfants un accompagnement individualisé après le temps de sieste.

Heureusement que les professionnels peuvent compter sur les plus grands de l'unité pour aider les plus petits.

- Pendant les vacances scolaires :

Enfin, durant les vacances qui s'étalent sur plusieurs semaines, les professionnels proposent des thèmes différents. Ce choix se justifie dans le fait de ne pas pénaliser les enfants qui sont inscrits sur une partie des vacances et aux autres qui intègrent le groupe la semaine après avoir eu l'opportunité d'aborder un thème complet. Il repartira ainsi, en fin de semaine avec ses réalisations et un thème abordé dans son intégralité.

Les périodes vacances comprennent les vacances de Janvier, de Mars, de Mai, de Juillet et d'Octobre.

VACANCES DE JANVIER

Du 16 au 27 Janvier

Les Lutins ont commencé l'année en profitant du beau temps. Le soleil était au rendez-vous pour le plus grand bonheur des enfants.

La première semaine de vacances a débuté avec le parcours de psychomotricité de la structure pour poursuivre avec les jeux d'eau, tout au long de la semaine.



En plus des immersions totales dans les piscines, les enfants ont profité des espaces extérieurs pour mener des expériences colorées. A l'aide de couleurs primaires de colorant alimentaire, ils ont pu s'amuser au mélange de couleurs et découvrir ainsi que les couleurs primaires réservent bien des surprises quand on les associe.

Sur la seconde semaine de vacances, les enfants ont poursuivi leur apprentissage autour de l'eau. Une période de sensibilisation également sur le respect de l'environnement et des bonnes habitudes à adopter quant à l'utilisation de cette ressource naturelle. La grande expérience de cette semaine fut la création d'un arc en ciel.

Par le biais d'ateliers artistiques les enfants ont réalisé par groupe de deux un arc en ciel sur du carton de grande taille. Un vrai défi pour certains quand il fallait positionner 7 couleurs sur le support.

Dans la semaine, les mots ont pris tout leur sens quand le discours s'est concrétisé par l'expérience de l'arc en ciel grandeur nature avec le tuyau d'arrosage et le soleil dans le grand jardin.

Enfin les enfants ont pris plaisir à mélanger l'eau et le savon, et encore plus de plaisir à éclater les bulles qui tentaient de s'envoler.



VACANCES DE MARS

Du 13/03 au 22/03/2016

En cette période de l'année, une grande partie des enfants du périscolaire s'interroge sur leur anatomie. Des questions qui ont trouvé leurs réponses dans le thème de la semaine de vacances de cette période.

Cette semaine avait débuté avec une sensibilisation sur le corps humain. Un discours adapté aux différentes tranches d'âges afin que chacun puisse trouver satisfaction dans les explications qui leur sont apportées.

Les professionnels ont pu s'appuyer sur différents supports afin de permettre à l'enfant de mieux visualiser la verbalisation qui en est faite. Et les enfants s'adonnaient à différents supports éducatifs par la manipulation, les échanges qui en découlent, comme les puzzles, les jeux d'encastrement, les aimants, le livre...

Afin de conscientiser toute la théorie autour de leur morphologie, les enfants se sont beaucoup amusés avec le parcours de psychomotricité et autres jeux et jouets sportifs. Les vacances ont continué avec les jeux de transvasement, de manipulation de l'eau, de l'air.

Cette semaine et demi de vacances s'est clôturée avec deux structures gonflables installées dans le grand jardin où les enfants ont pu partager des moments très animés avec les copains de la crèche.



Une période qui a permis aux enfants de se retrouver et de tisser des liens d'amitiés encore plus forts élargissant ainsi leur processus de socialisation...



... ou seul, leur offrant un espace suffisamment sécurisé et stimulant pour leur permettre de se développer en toute quiétude.

PÂQUES

Les enfants du périscolaire ont célébré cet événement le mercredi 12 avril. Comme l'année précédente, les enfants accueillis le mercredi ont pu profiter d'une belle histoire écrite et jouée par les professionnels de la structure pour s'adonner à la chasse aux œufs dans le grand jardin.

Après une sieste bien méritée pour certains et un temps de repos pour d'autres, ils se sont lancés à corps et à cris dans le grand jardin à la recherche des œufs au chocolat.



Une fois le top départ donné, il n'aura fallu que quelques minutes aux enfants pour dénicher les fameux œufs tant convoités.

Après avoir confectionné leur support d'œufs, les enfants ont participé, avec plaisir et excitation, à la chasse aux œufs dans le grand jardin de la crèche.

LES VACANCES DE MAI

Du 8 au 17 Mai 2017

Sur cette période de vacances, les enfants ont fait un bond dans le temps. Ils ont voyagé à travers le thème jusqu'au Far West. Tantôt du côté des indiens afin de sillonner les vastes contrées à dos de cheval, tantôt auprès des cowboys à prendre les taureaux par les cornes.

Au milieu de la première semaine, l'écurie du relais s'est déplacée jusqu'au multi-accueil. Alors les enfants se sont donnés à cœur joie sur le dos des chevaux. Une matinée bien remplie à prendre soin des quadrupèdes qui leur ont rendu visite.

L'autre temps fort de ces vacances était le pique-nique du 12 mai. Une manifestation pendant laquelle les parents comme les enfants ont pu se déguiser et participer aux différents ateliers mis à leur disposition, ou encore participer aux différents concours organisés (concours sucré, salé, déguisement, etc.). Sur les trois jours de la seconde semaine de vacances, les enfants ont approfondi leurs connaissances sur les animaux qui peuplent le désert américain.

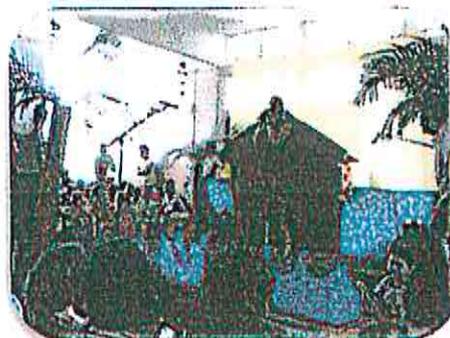
LES VACANCES DE JUILLET

Spectacle de fin d'année scolaire et l'exposition.

Le thème du spectacle de fin d'année était inspiré d'un film à succès de Walt Disney « *Vaïana, la légende des sept mers* » où les professionnels des Lutins se sont fortement illustrés de par leur implication à toute échelle.

D'abord dans la réalisation du décor, puis de la bande son, et enfin en tant qu'interprète des personnages phares du spectacle.

Ils ont été rejoints par un agent d'entretien et des professionnelles de terrain de la crèche, en plus de l'EJE (adjointe). La montée sur scène et la participation d'autres enfants des Lutins ont fait également leur effet, dans le rôle des camarades de classe de mer, et des accessoiristes.



Une intervention préparée lors des répétitions le mercredi après-midi et certains soirs après l'école.

Après le spectacle, les Lutins ont proposé un petit goûter aux parents dans leur unité. Des gâteaux et des petits fours accompagnés d'eau et de boissons fraîches ont ravi les palais et dénoué les langues, permettant ainsi aux parents de faire plus amples connaissances.

Les professionnels ont proposé aux parents de venir découvrir quelques travaux réalisés par leurs enfants tout au long de l'année.

Dans le cadre de cette exposition, les professionnels des Lutins ont projeté plusieurs vidéos des enfants du périscolaire dans leur quotidien à la crèche. Des séquences qui ont ému certains parents jusqu'aux larmes.

*Des vidéos peuvent être visionnées sur :
Ordi. Bureau EJE - Datta - films montés - Vidéos lutins. 2017*

Cet évènement de fin d'année (spectacle et exposition) est un moment émouvant dans l'histoire de l'enfant et de sa famille au sein de la structure. C'est l'occasion pour les enfants ayant eu 6 ans en cours d'année et qui ont quitté la structure de faire un p'tit coucou à leurs copains encore présents, et de se voir remettre un petit présent offert par la structure avant de partir

Certains d'entre eux profiteront davantage sur le temps vacances de Juillet avec lesquelles ils clôtureront leur séjour parmi nous.

Les vacances de juillet se sont étalées sur 4 semaines. 4 périodes bien distinctes de par les thèmes proposés aux enfants qui y ont accordé beaucoup d'intérêt.

Période vacances : 6/07 au 28/07/2017

Semaine 1 et semaine 2

Pendant cette dernière période de vacances de l'année scolaire, les professionnels ont profité du spectacle de fin d'année pour sensibiliser les enfants sur la réalité et la fiction.

Suite à plusieurs histoires racontées, les enfants ont pu profiter de séances de maquillage, en plus de leur capacité à jouer des rôles ; le résultat est parfois bluffant.



Avec un déguisement ou un maquillage, les enfants ont cette extraordinaire capacité de croire avec force à leur propre imagination. C'est ainsi que leur visage exprime avec perfection le message désiré.

Sur d'autres jours, les enfants se sont adonnés à la manipulation dans le but de réaliser un support de gestion de leur émotion. La colère, la frustration, la jalousie ne sont pas toujours évidentes à canaliser pour l'enfant.



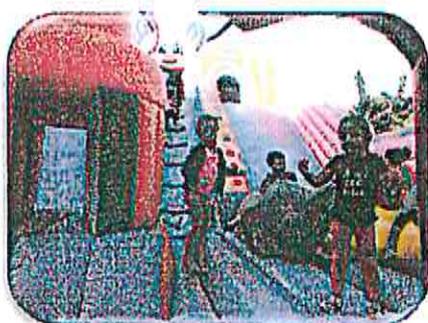
Avec le thème des émotions, les professionnels proposent aux enfants, après un temps d'échanges autour d'un atelier création ; les enfants repartent tous avec leur support qu'ils ont baptisé eux-mêmes boule de colère.



Une fois les émotions identifiées et gérées, les enfants ressortent les supports spectacle et se lancent à nouveaux dans des aventures trépidantes. Ou alors comme notre amie se-reinement chevauche vers d'autres horizons.

Semaine 3 et semaine 4

Les enfants présents sur cette partie des vacances ont eu plaisir à partager de grands moments avec leurs copains et copines. La structure leur a offert une belle journée récréative avec des structures gonflables.



De bons moments d'amusement entre camarades, à se lancer des défis à soi-même ou aux autres.

Et quand le petit jardin doit être partagé, les Lutins ne font pas les choses à moitié. Ils se retrouvent, deviennent complices et l'amitié leur fait vivre de grandes aventures.



Les vacances se sont poursuivies avec des activités riches en créativité. Des talents se sont révélés et à tous les échelles :



Et lorsque les professionnels mettent en place un atelier jardinage, ce dernier se transforme en jeux de manipulation de terre, où le terrain du grand jardin devient circuit automobile ou de chantier.



Et d'autres événements sont venus enrichir cette fin d'année scolaire.



*Et les enfants sont les premiers à en profiter, avec le relais de Petit Ile.
Ou la ferme Lou'Cache de St Louis.*



LES VACANCES D'OCTOBRE

Du 16 au 27 Octobre 2017

Les vacances d'Octobre s'étaient étalées sur 2 semaines. La première semaine, les enfants ont beaucoup réfléchi sur les animaux sauvages et travaillé sur des activités en conséquence. Les photos parlent d'elles-mêmes :



Sur ces photos, nous voyons différentes étapes de cette activité que les enfants ont particulièrement appréciée. Entre les jeux de reconnaissances du pelage de l'animal, la manipulation fine des papiers pour le collage, et l'assemblage des pièces, les résultats sont épatants.

La seconde semaine s'est construite sous le signe de la manipulation. Les enfants se sont donnés à cœur joie dans le pétrissage de l'argile, le moulage, la sculpture...



Pendant que certaines manipulent la matière avec précaution, d'autres profitent de l'instant pour se faire des soins de boue.

Bien que les ateliers ne soient pas orientés sur le thème de Noël, l'atmosphère de cette fin d'année reste omniprésente.



Au final, ce qui ressort des temps de rencontres durant les vacances c'est avant tout le bonheur de se retrouver et de partager des moments exceptionnels ensemble.

Les vacances ont été illustrées par des ateliers qui ont beaucoup intéressé les enfants certes, mais il faut savoir que le pique-nique de la première semaine (du vendredi 20) a été un stimulateur à ne pas négliger. Ce pique-nique avait pour thème *les animaux*.

La structure a organisé des concours de déguisements, de plats salés, de plats sucrés, auxquels les parents ont activement participé avec leurs enfants. Autant de moments appréciés par les petits et les grands.

Le spectacle de fin d'année.

Le spectacle de Noël représente une occasion supplémentaire pour les enfants de se mettre au-devant de la scène pour le plus grand bonheur des enfants. En plus du support à chocolats, les enfants s'investissent beaucoup dans les répétitions ; pour certains la décoration de scène, quand d'autres innovent en proposant des chorégraphies que même les professionnels ont parfois du mal à suivre.

Les enfants se sont illustrés sur scène avec un medley enregistré par les professionnels des Lutins. Un mélange de chansons modernes qui ont beaucoup plu aux enfants et aux parents.

Mais ce qu'ils attendent par-dessus tout sur cette journée c'est bien-sûr la venue du Père Noël. Un évènement très attendu des enfants, que souvent les attractions ne suffisent pas pour canaliser leur excitation.

Cette année la structure a misé sur deux manèges afin de satisfaire le maximum d'enfants de la structure, et pour que le moment de la distribution de cadeaux ne soit pas trop longuement attendu.

Mais une fois le Père Noël installé, la magie opère...

g. les actions de soutien à la parentalité

Dans le cadre de notre projet pédagogique un travail a été amorcé depuis plusieurs mois afin de réfléchir sur notre pratique et proposer un accueil adapté, de qualité et répondant aux besoins de l'enfant et de sa famille.

Afin de répondre à ces besoins nous avons la responsabilité d'accompagner les parents dans l'exercice et la pratique de leur parentalité et si cela s'avère nécessaire de les soutenir lorsqu'ils rencontrent des difficultés.

En effet accueillir l'enfant c'est, prendre en considération le contexte familial, coopérer avec le parent, créer du lien et mettre l'enfant au centre du partenariat.

Qu'est-ce que « l'Accompagnement à la parentalité » ?

Accompagner signifie « Se joindre à quelqu'un pour aller où il va en même temps que lui ». Cela veut dire que l'accompagnement à la parentalité consiste à favoriser le dialogue avec les parents ou la personne qui exerce la fonction parentale afin de permettre un partenariat respectueux, de créer du lien et mettre l'enfant au cœur du soutien à la parentalité.

Parents et professionnels doivent pouvoir instaurer une relation constructive et respectueuse des compétences de chacun. Pour cela le soutien à la parentalité et les projets mises en place doivent être cohérent, tenir compte des spécificités et du vécu des familles.

Les objectifs de cet accompagnement

Devenir parent est un processus, « on ne naît pas parent, on le devient », qui amène des changements sur le plan émotionnel, psychique, social. Etre parent aujourd'hui n'est pas simple, les modèles familiaux subissent de nombreuses transformations, les messages et les repères que leur envoie la société sont contradictoires.

Malgré le changement des paramètres sociétaux les parents continuent à développer des ressources et des compétences parentales qui doivent être reconnues et valorisées.

Toutes les actions menées au sein de la structure visent à :

- *renforcer par le dialogue et l'échange leur capacité à exercer leur responsabilité parentale,*
- *permettre aux parents de construire leur propre parentalité.*

Pour cela nous veillons à ce que les actions de soutien à la parentalité :

- *s'appuient sur les ressources et les compétences parentales,*
- *s'adaptent aux besoins, aux attentes, aux projets de chaque famille.*

Les actions menées autour de la parentalité au sein de notre structure

1) Actions collectives proposées aux familles :

- **Groupe de parole** : au cours de cette année, nous avons proposé 4 groupes de parole aux familles :
 - *12 mai 2017 : « La punition » : intervention proposé par l'A.M.E.F.A (Association Médiation Familiale en Action).*
 - *15 mai 2017 : « Les morsures » : intervention proposée par le Multi-Accueil (intervenants : Mme Pauline SEIGNE (psychologue, intervient auprès des équipes éducatives et des familles de la structure), Mr Cédric MUSSARD (E.J.E et référent du périscolaire), Mme Saskia MANLAY (Infirmière Puéricultrice - Directrice de la structure), Mme Edith TAMBON (E.J.E. - directrice adjointe de la structure).*
 - *15 juin 2017 : « Comment communiquer de manière bienveillante ? » : intervention proposée par l'A.M.E.F.A (Association Médiation Familiale en Action).*
 - *20 octobre 2017 : « Comment poser un cadre et des limites à l'enfant ? » : intervention proposée par l'A.M.E.F.A (Association Médiation Familiale en Action) lors du pique-nique.*

Trois de ces interventions ont été proposées par des intervenants extérieurs suite à une collaboration avec la CAF de la Réunion. En effet, le soutien à la parentalité étant l'une des missions menées par la CAF, des mesures ont été mises en place afin de promouvoir les compétences parentales et la relation parent-enfant au sein des structures de la petite enfance.

Des interventions peuvent ainsi être proposées aux familles au sein des structures sur des thématiques prédéterminées. Les thématiques proposées ont été choisies en fonction des demandes des parents et des observations faites par les professionnels.

Ces rencontres ont permis :

- aux parents d'échanger entre eux et de partager leur expérience,
- de verbaliser sur leur vécu,
- d'aborder des questions éducatives,
- de les sensibiliser et de donner des repères théoriques,
- de les soutenir dans leur fonction parentale.

Participation des parents : les groupes étaient constitués d'une moyenne de 10 à 12 parents, certains parents n'ont pu participer au groupe de parole en raison de leur manque de disponibilité aux horaires proposés.

• Activités parents enfants :

Des rencontres entre parents et enfants autour d'activités ont été également proposées aux familles. Au mois de mai et au mois d'octobre, des journées festives ont été mises en place au sein de notre structure. Ces journées s'organisaient en deux temps forts, les activités parents enfants et le pique-nique.

Ces rencontres ont eu lieu afin de privilégier la relation parents-enfants, en leur proposant des activités adaptées aux enfants sur des thèmes variés. Cette année notre choix s'est porté sur le thème du *Far West* et des *animaux*.

Pour cela l'ensemble de l'équipe a veillé à fournir un espace convivial, où parents et enfants puissent passer un moment agréable sans les contraintes du quotidien et ainsi renforcer le lien parent enfant.



2) Accompagnement individualisé

• Accompagnement de l'équipe éducative lors des transmissions

Au cours des transmissions l'équipe éducative peut également soutenir les parents dans leur parentalité en leur proposant des temps de rencontre ou en les orientant vers la psychologue ou les Educateurs de Jeunes Enfants.

En effet les temps de transmission sont des moments privilégiés où les parents peuvent se livrer sur des problématiques ou des questionnements d'ordre éducatif. En fonction des besoins l'équipe veille à les écouter et à les informer au mieux afin de leur fournir un accueil de qualité.

• Intervention de la psychologue

Mme Pauline SEIGNE intervient également régulièrement dans nos locaux auprès des familles le lundi et s'adapte à leur disponibilité. Elles peuvent prendre contact avec elle par l'intermédiaire de l'équipe éducative ou directement avec Mme SEIGNE par téléphone.

La structure veille à proposer un espace adapté afin de permettre le respect de la confidentialité des entretiens. Pour les familles ne pouvant être disponible en fonction des problématiques Mme SEIGNE peut proposer des entretiens par voie téléphonique.

Les entretiens peuvent être à l'initiative des parents ou de l'équipe éducative qui oriente vers la psychologue en fonction des besoins.

En 2017, Pauline Seigne a rencontré 11 familles et 4 professionnelles en rendez-vous individuels, ce qui a donné lieu à 21 entretiens.

• Intervention de l'E.J.E (Educatrice de Jeunes enfants) :

Afin de favoriser et développer une cohérence éducative l'E.J.E peut être amené à rencontrer les parents et à les soutenir dans leur fonction parentale. Pour cela elle veille à s'adapter aux disponibilités des familles, à leur proposer un espace d'écoute et à s'appuyer sur les compétences parentales.

Au cours des différents entretiens, il a été observé que les parents avaient des savoir-faire et des ressources leur permettant de résoudre leurs problèmes. Ils avaient besoin d'exprimer leurs difficultés afin réaliser un travail de mise à distance, de voir différemment la situation et de réfléchir à des solutions plus adaptées.

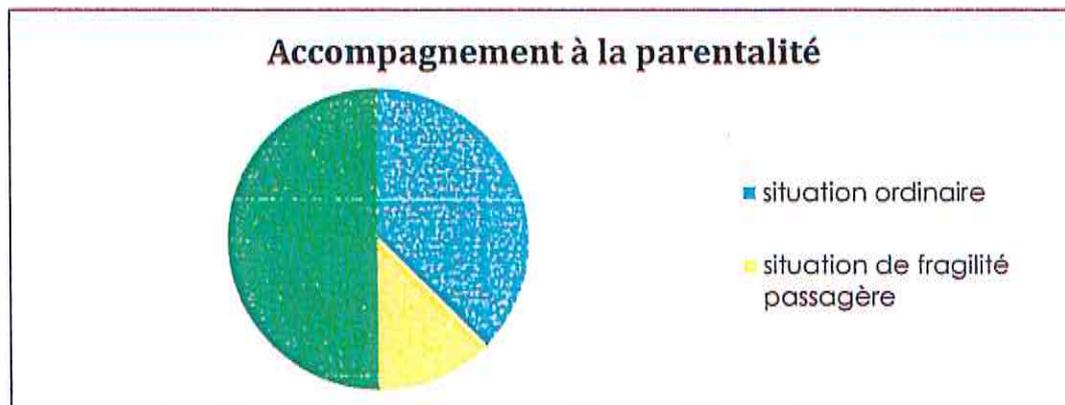
Pour certaines familles un accompagnement plus approfondi a été nécessaire afin de réfléchir un accompagnement et un projet cohérent, adapté à la situation et aux paramètres familiaux.

Trois familles ont dû être orienté vers la psychologue ou des partenaires en fonctions des situations afin qu'elles puissent bénéficier de conseils et d'un accompagnement adapté aux problématiques rencontrées.

Il a été également observé au cours de ces entretiens les bases de ses rencontres ayant été mises en place, une émergence de questionnement sur la fonction parentale qui a amené d'autres pistes de travail.

Ainsi en fonction des réflexions sur des situations ou des difficultés rencontrées et de la durée de l'accompagnement, elle peut être amenée à se servir de différents axes de travail. Ainsi, elle peut être amené à promouvoir, valoriser...

3. Situations rencontrées



Situation ordinaire : Les familles sollicitent des conseils éducatifs (ex : règles, limites, propreté...)

Situation de fragilité passagère : les familles rencontrent une situation temporaire qui demande un accompagnement ponctuel.

Situation spécifique : Il s'agit de situations où une difficulté est présente de façon récurrente.

Les axes d'accompagnement

	Promouvoir	Valoriser	Renforcer	Orienter
Famille 1	X	X		
Famille 2	X	X		
Famille 3	X			
Famille 4	X	X		
Famille 5	X	X	X	X
Famille 6	X	X	X	X
Famille 7	X	X	X	X
Famille 8	X	X		

Promouvoir : L'accompagnement proposé a pour objectif d'informer, de sensibiliser les familles

Valoriser : L'accompagnement proposé vise à identifier et souligner les points forts des parents, les rassurer quant à leurs compétences, les encourager à les utiliser ou à les développer.

Renforcer : L'objectif est de donner aux parents les moyens d'ajuster et de consolider leurs compétences

Orienter : Il est parfois nécessaire d'orienter les familles vers des partenaires en fonction des situations (psychologue de la structure, S.E.S.S.A.D, C.M .P.E.A...)

3) Autres supports :

Nous informons également les familles de tout évènement, toute manifestation, toute intervention par voie d'affichage pouvant concourir à les soutenir dans leur fonction parentale.

De plus nous disposons d'une bibliothèque fournie en livres sur des thèmes variés que les familles peuvent emprunter afin d'enrichir leurs connaissances et les aider à répondre à leur questionnement sur des problématiques éducatives.

V. INCIDENTS ET EVENEMENTS EXCEPTIONNELS

1. Fermeture/ouverture exceptionnelle

Cette année, le multi-accueil 1, 2, 3 Soleil a connu une journée de fermeture exceptionnelle par arrêté préfectoral. Il s'agit du mardi 7 février en raison du passage de la tempête tropicale *Carlos*.

L'accueil périscolaire a ouvert en journées vacances 4 jours supplémentaires. Il s'agissait de journées d'accueil périscolaire qui ont été transformées en journées vacances en raison du report de la rentrée scolaire (en lien avec la baisse des contrats aidés) et de mouvements de grève de l'éducation nationale contre la loi Travail entre autres.

Ainsi l'accueil périscolaire a ouvert en journée vacances :

- ✓ Le lundi 21 août : du fait du report de la rentrée au 22 août 2017 (en raison de la baisse des contrats aidés),
- ✓ Le mardi 12 septembre : mouvement de grève de l'éducation nationale,
- ✓ Le jeudi 21 septembre : mouvement de grève de l'éducation nationale,
- ✓ Le mardi 10 octobre : mouvement de grève des fonctionnaires.

Par contre, le jeudi 16 novembre, les enfants de l'accueil périscolaire les P'tits Lutins ne sont pas allés à l'école car il y avait un mouvement de grève pour protester contre la réforme du travail.

Malheureusement, nous n'avons pas été en mesure d'accueillir les enfants en journée vacances, faute de personnel. Il y avait alors 3 salariés en arrêt maladie sur la crèche. Il était donc compliqué à la dernière minute d'organiser l'ouverture en journée vacances dans ce contexte.

Notre activité périscolaire n'a donc pas pu avoir lieu ce jour-là. Nous avons alors déduit les heures contractualisées aux familles.

Mais concernant les autres jours, les heures facturées d'accueil périscolaire matin et soir ont donc été déduites de la facture du mois suivant, au profit d'heures vacances occasionnelles pour les familles qui souhaitaient disposer de l'accueil.

2. Maladie professionnelle et accident du travail

L'animatrice qui était en maladie professionnelle depuis avril 2013 puis avait repris fin 2014 pour finalement se mettre en arrêt maladie, au début par intermitte- tence puis de manière continue, jusqu'à ce que le 23 avril 2015 elle rechute en maladie professionnelle.

L'année dernière, elle a repris son poste le 9 mai en mi-temps thérapeutique pendant 4 mois puis à temps plein avec comme restriction de devoir travailler sur l'unité des p'tits lutins afin de ne pas avoir de changes à faire.

Cette année elle a pris 2 semaines d'arrêt en mai puis à partir de la rentrée d'août elle s'est fait arrêter du 23 août (soit 3 jours après la rentrée) jusqu'à la fin de son contrat puisque cette salariée a demandé un départ à la retraite anticipé compte-tenu de ses soucis de santé qui devenaient réellement incompatible avec son emploi.

Par ailleurs, nous comptabilisons un accident du travail cette année pour un agent de service qui s'est fait un hématome sous-unguéal en manipulant la mo- nobrosse. Cet accident a occasionné à cet agent de service 3 journées d'arrêt pour accident du travail.

3. Les incidents

Pas d'incident particulier au cours de l'année 2017.

Nous évoquerons plus des problèmes de nuisances tout au long de l'année du fait de la réalisation des travaux de réhabilitation de la PMI et du GUT, nos très proches voisins.

Il est également compliqué de parler d'incident, mais davantage d'un imprévu. Il s'agit du départ à la retraite de l'animatrice en maladie professionnelle et arrêts maladies réguliers depuis plusieurs années.

Son départ anticipé à la retraite n'était effectivement pas prévu dans nos comptes. Il a eu lieu le 30 novembre 2017 pour un coût de 6 433 €.

4. Les incidents de paiement

Concernant les incidents de paiements du Multi-accueil 1, 2, 3 soleil, nous constatons à ce jour que 3 familles ne se sont pas acquittées de la totalité de leurs cotisations, pour un montant total de 29,27 €.

5. Procédures disciplinaires

Cette année nous avons été amenés à donner 2 avertissements à 2 salariés. Le motif de ces sanctions était : absence injustifiée. L'un de ces salariés était en CUI-CAE, son contrat est depuis terminé.

Nous avons également attribué un avertissement à une animatrice qui avait commis une faute en fin d'année 2016 que nous avons développée dans le rapport moral précédent, cette dernière est à présent partie à la retraite.

6. Agrément PMI

Pour l'année 2017, la PMI nous a accordé un agrément d'un an avec toutefois quelques réserves dont celle du manque de places de parking à proximité de la structure pour la quatrième année consécutive.

Le Département de la Réunion a cependant aménagé cette année une place de stationnement spécifique permettant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Le rapport de la PMI insiste également très fortement sur l'exiguïté des espaces de vie pour le personnel.

Toutefois, le 18 septembre 2017, nous avons reçu un courrier du Département de la Réunion annonçant que dorénavant, sur le département, les agréments d'Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants ne devraient plus être limités dans le temps, mais que les structures seront toujours soumises à un contrôle annuel par le Service Départemental de PMI.

Par ailleurs, la commune de Saint-Joseph avait le projet de réaliser un plan de réhabilitation et d'extension du Multi-accueil 1, 2, 3 Soleil. Ce projet prévoyait la création d'une unité de plain-pied à la place de la cuisine actuelle, de la buanderie actuelle et des Lutins.

Le périscolaire aurait alors été déplacé vers l'unité actuelle des bébés. Ce projet devait comprendre la création d'une nouvelle buanderie et d'une nouvelle cuisine. Le bureau des éducateurs de jeunes enfants aurait été déplacé afin d'être plus spacieux. La salle du personnel sera également déplacée.

Cependant, la zone où se situe le Multi-accueil est inondable et la moindre extension devrait être réalisée à 1 mètre du sol, ce qui signifie de longues rampes d'accès.

Le projet n'est donc pas réaliste compte-tenu de ces contraintes. Il est donc fort probable qu'il soit très prochainement abandonné.

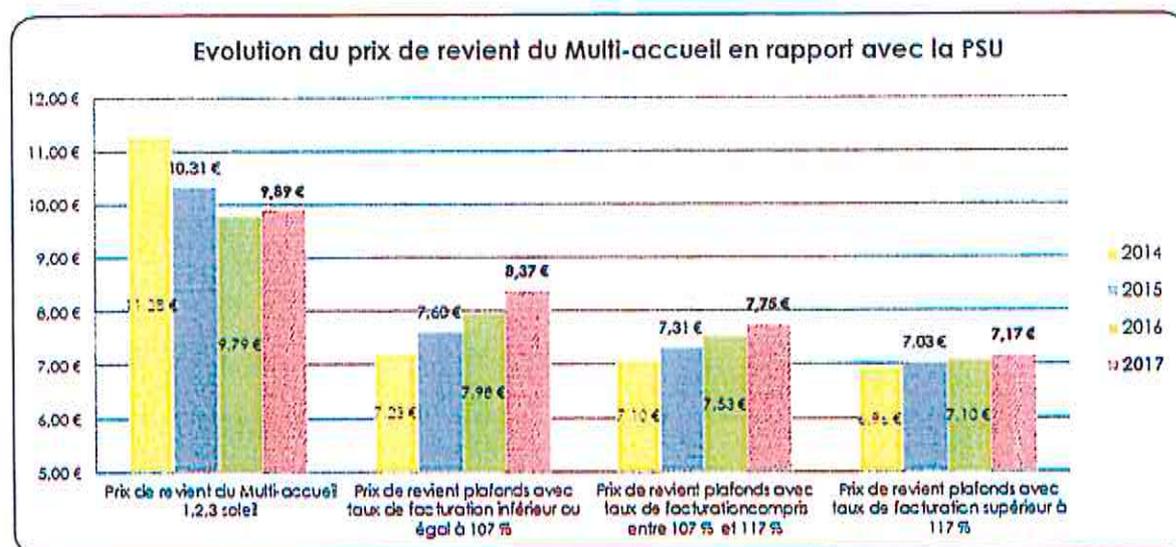
Par contre, la modification de notre cuisine de production e...
 vrait avoir lieu en 2018. Ce projet aurait d'ailleurs dû être livré fin 2017 afin
 d'être opérationnel à la rentrée de janvier 2018. Mais ce projet a pris un peu de
 retard. C'est pourquoi nous avons demandé un avenant au contrat de DSP.

7. Ecriture comptable spécifique

Cette année encore, nous avons passé en charge négative les recettes de l'ASP
 relatives aux subventions de l'état des contrats aidés.

L'APEF a perçu 4 823,34 € de moins que l'année précédente. Mais cette aide
 reste majeure. Elle représente 82 729,50 € et correspond au financement des 3
 emplois d'avenir et 7 CUI-CAE.

L'intérêt de cette écriture est de diminuer notre prix de revient qui s'élève cette
 année à 9,89 € alors qu'il devrait s'approcher au plus près des 8,37 € (plafonds
 PSU pour un taux de facturation inférieur à 107%).



VI. MODE DE GESTION DU MULTI-ACCUEIL 1, 2, 3 SOLEIL

L'APEF gère à nouveau le multi-accueil 1, 2, 3 Soleil depuis le 1^{er} janvier 2017 dans le cadre d'une Délégation de Service Public.

L'objet de cette délégation porte sur :

- l'accueil collectif régulier, occasionnel et/ou d'urgence des enfants âgés de moins de 4 ans dans le cadre de la crèche « 1, 2, 3 soleil », d'une capacité d'accueil de 50 places, y compris les prestations de restauration des enfants ;

- l'accueil temporaire des enfants âgés de moins de 6 ans dans le cadre de la structure d'accueil périscolaire « Les P'tits Lutins », d'une capacité d'accueil de 15 enfants, y compris les prestations de restauration des enfants.

Pour l'exécution de cette délégation, la Commune de Saint-Joseph met à la disposition de l'APEF les locaux et le mobilier, nécessaires à l'exploitation du Multi-accueil. Cependant, l'entretien de ces biens est à la charge de l'association.

L'APEF a perçu la participation communale selon le calendrier suivant :

- 50 % en janvier,
- 25 % en septembre,
- Le solde en décembre.

L'APEF est à nouveau l'interlocuteur privilégié de la CAF concernant le fonctionnement du Multi-accueil et les recettes CAF sont à nouveau perçues par notre association.

La régie n'a donc plus lieu d'être depuis 2017. Cependant nous l'avons conservé jusqu'au 05 mai 2018, le temps d'enregistrer toutes les recettes 2016 qui n'étaient pas encore réglées.

L'APEF a fait des achats et quelques investissements au cours de cet exercice. Ainsi, notre association a notamment acquis :

- 2 chaises ergonomiques pour la comptable et l'assistante de direction,
- 1 nouveau sèche-linge semi-professionnel,
- store enrouleur extérieur à télécommande sur l'unité des Koalas,
- de nombreux jeux compte-tenu du passage au multi-âge (nous accueillons des bébés sur toutes les unités...),
- de 2 poussettes-double, de transats, de chaises hautes, de parcs, et de barrières afin de cloisonner l'espace toujours dans le cadre du passage au multi-âge,
- 1 climatiseur de remplacement.

La Commune de Saint-Joseph a également réalisé des travaux du bâtiment :

- Fabrication sur mesure et installation de 25 nouveaux casiers dans les salles de bain des unités (en remplacement des anciens),
- Fabrication sur mesure et installation de garde-corps et d'un portillon sous les varangues des unités : Koalas, Ouistitis et Pandas,
- Pose de placards sous la paillasse de l'unité des Ouistitis,
- Pose d'un extracteur d'air dans la salle de bain des Kangourous

Notre bilan financier présente, sur le plan des dépenses de fonctionnement, un écart d'environ + 7,5 % entre le prévisionnel et le réel puisqu'il s'élève à 13 797,46 €. Cette différence s'explique par :

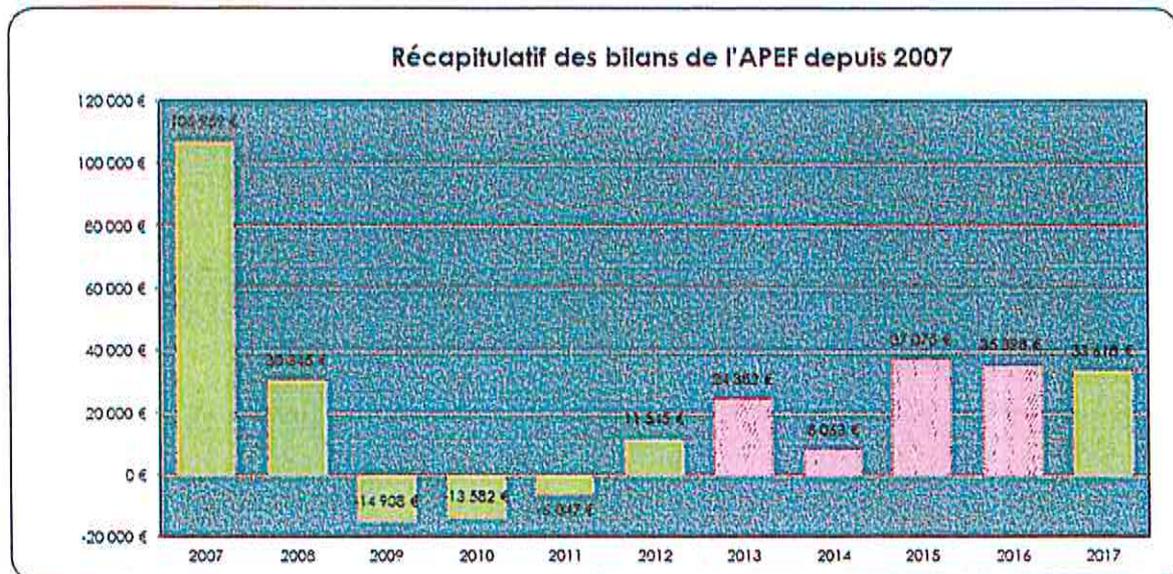
- 2 925,00 € de dépenses supplémentaires lié à l'engouement des familles et des professionnels pour notre nouvelle psychologue Pauline Seigne (mais financé à 80 % par la CNAF dans le cadre du projet d'accueil des enfants en situation de handicap),
- 1 845,00 € pour Diana Ginet, intervenante en langue des signes, qui n'était pas prévue lorsque nous avons établi le budget prévisionnel (mais également financé à 80 % par la CNAF dans le cadre du projet d'accueil des enfants en situation de handicap),
- 8 692,04 € de frais de formation qui n'apparaissent pas au budget prévisionnel mais qui se trouvent compensés par une recette équivalente,
- Une enveloppe Kadéos de 5 370 € net soit un coût total pour l'APEF de 5 499,55 € que nous avons attribué à tous membres du personnel compte-tenu de notre résultat prévisionnel en guise de « cadeau de Noël » et proratisé en fonction du temps de travail annualisé sur la base de 160 € / personne à temps plein sur l'ensemble de l'année,
- une augmentation de 2 451,49 € (soit presque le double) de notre facture d'eau annuelle en lien avec une énorme fuite lors de la fermeture de notre établissement,
- une augmentation de 1 555,91 € du petit matériel en lien avec notre passage au multi-âge,
- une augmentation des dépenses de couches et de lingettes de 1 427,93 € par rapport à notre budget prévisionnel toujours en lien avec l'accroissement de notre activité et compte-tenu des nombreuses pannes de nos lave-linges et sèche-linge.

En aucun cas ces dépenses supplémentaires n'ont mis en péril l'équilibre de notre budget. Notre comptable effectue d'ailleurs un suivi rigoureux du budget, ce qui nous permet d'anticiper sereinement notre résultat. Il est bon de souligner que si certains postes ont parfois considérablement augmenté, d'autres ont très largement diminué tels que :

- l'alimentation qui a réduit de 7 800, 23 € depuis que nous avons changé de prestataire de fruits et légumes, depuis que la directrice fait elle-même les commandes lors des pique-niques et effectue un contrôle plus rigoureux sur les commandes (notamment les quantités de viande...),
- les intervenants extérieurs, poste qui a baissé de 2 488 €. Sur la fête de Noël nous avons fait appel à 2 manège cette année au lieu d'un manège et des 4 trampolines aériens (moindre coût et plus adapté à la tranche d'âge des enfants du multi-accueil).

Après 11 années de gestion du Multi-accueil 1, 2, 3 soleil, dont 7 en délégation de service public, et 4 en marché public, l'APEF est en mesure de présenter un résultat global très honorable puisqu'il est bénéficiaire à hauteur de : **252 848 €** sur l'ensemble de ses bilans financiers (dont 90 000 € classé en autre réserve).

Cette somme qui peut paraître importante nous permet tout juste de constituer notre fond de roulement. Ce dernier est absolument indispensable à l'APEF car en cas de retard dans le versement d'une subvention, la mobilisation de l'ensemble des fonds propres de l'APEF ne lui permet que de tenir 2 mois.



A la lecture de ce graphique, nous nous apercevons que les 4 années de gestion dans le cadre du marché public ont toujours été bénéficiaires grâce aux recettes des contrats aidés.

Depuis 2012, notre association a su maintenir une gestion sérieuse et rigoureuse tout au long de ces années, ce qui lui a permis de terminer une fois encore sur un bilan bénéficiaire.

Toutefois ce résultat à peu près équivalent à celui des 2 dernières années n'est en réalité pas aussi important. En effet, nous ne pouvons pas déduire de ce bilan une provision pour le futur licenciement d'un salarié en cuisine en lien avec le contrat de DSP et son avenant n°1 qui évoque le passage de notre cuisine de production en cuisine satellite.

La procédure n'étant pas déclenchée nous ne pouvons inscrire les 14 464 € que nous aurions coûtés ce licenciement si le contrat de DSP avait respecté le calendrier énoncé. Sur le plan de notre trésorerie et de notre budget prévisionnel transmis lors de notre réponse à l'appel d'offre, nous avons inscrit cette dépense.

Suite à nos rencontres avec les services de la Mairie il nous semble donc prudent de retenir que dans ce résultat qui peut paraître très excédentaire il y a bien les 14 464 € que nous avons provisionné initialement. Si l'on tient compte de cet évènement le résultat notre bilan serait plus : 19 154 €.

L'APEF a pu bénéficier davantage de contrats aidés que prévus initialement, ce qui a généré une recette plus importante de l'ASP.

Ainsi, le conseil d'administration a décidé le 14 décembre 2017 d'offrir avant Noël des chèques Kadéos à l'ensemble des salariés en fonction de leur temps de présence.

Cependant, à cette date, l'APEF n'avait pas connaissance du résultat de la commission de la CNAF sur le financement de notre projet pour l'accueil des enfants en situation de handicap.

Aussi, le Conseil d'Administration n'était pas en mesure de décider de l'attribution d'une éventuelle prime de fin d'année. Néanmoins, le Président a évoqué qu'il s'agirait d'une prime d'assiduité si cette éventualité se concrétisait.

Le 12 février 2018, la CAF de la Réunion a informé l'APEF que cette dernière nous a octroyé une aide au fonctionnement pour la mise en œuvre d'un projet "accueil des enfants porteurs de handicap" au sein de notre établissement pour l'exercice 2017. Cette information a donc totalement bouleversé le résultat provisoire de notre exercice.

Ainsi l'APEF a décidé lors du CA du 8 mars 2018 d'affecter environ 36 % de ce que l'APEF a reçu de l'ASP pour les contrats-aidés en primes aux salariés, soit une enveloppe globale de 30 000 € versée sous 2 formes de primes d'assiduité afin de récompenser les efforts dont certains salariés ont su faire preuve tout au long de l'année.

Au fil des années, nous nous apercevons que le versement d'une prime d'assiduité reste un outil managérial important, dont nous faisons une priorité afin de lutter contre l'absentéisme et cette année plus que jamais cela a porté ses fruits.

L'enveloppe de calcul de cette prime est une base de calcul commune et fixe quel que soit le montant du salaire. Tout calcul de primes a été proratisé selon le temps de travail du salarié.

Ces primes seront versées dès que l'APEF aura perçu son avance 2018, sa régularisation du bilan 2017 et lorsque le financement du projet des EPH sera également perçu par l'APEF. C'est ainsi que les critères ont encore été modifiés cette année comme suit :

- ✓ Premier critère : versement d'une prime d'assiduité aux salariés à condition qu'ils aient pris moins de 6 jours d'arrêt maladie, et/ou de congé enfant malade au cours de l'année. Son montant s'élève à 760 € net.

Le salarié qui n'a jamais eu d'absence touchera donc la totalité de l'enveloppe allouée. Le montant de cette prime est proratisé pour les salariés ayant eu entre 1 et 5 jours d'absence. Ainsi cette prime sera versée à 28 salariés.

- ✓ Deuxième critère : attribution d'un bonus de 210 € net pour chaque salarié qui n'aura comptabilisé aucune absence dans l'année 11 salariés en ont bénéficié (toujours proratisé en fonction de son temps de travail sur l'année).

Enfin, l'APEF a eu le plaisir d'offrir à l'ensemble de son personnel un ballotin de chocolats à l'occasion des fêtes de fin d'année et l'a invité à 2 reprises au restaurant pour un repas de fin d'année en toute convivialité, le 28 juillet puis le 15 décembre (avant ses 2 fermetures annuelles).

VII. PROJET D'AVENANT N°1 A LA DSP

Le 12 juillet 2017, l'APEF a adressé un courrier à la Mairie de Saint-Joseph afin de savoir si le projet de cuisine satellite serait réalisé pour la fin de l'année comme le stipule le cahier des charges du contrat de DSP.

Suite à ce courrier se sont déroulées plusieurs rencontres entre les services de la Mairie et ceux de l'APEF. En fin d'année, un projet de modification au contrat de DSP a vu le jour. Ce projet d'avenant a pour objet de prendre en compte :

- les conséquences du report au 31 décembre 2018 de la fin des travaux prévus pour la réalisation de la cuisine satellite,
- les nouvelles modalités de versement de la participation communale,
- les ajustements du contrat de concession.

Les conséquences du report d'un an de la livraison de la cuisine satellite sont avant tout humaines (maintien d'un poste en cuisine une année supplémentaire) et financières comme nous l'avons développé précédemment.

Le second réajustement porte sur le calendrier de versement de la participation communale. En effet, les modalités de versement ne sont pas adaptées au contexte de la gestion et de l'exploitation de l'activité.

En effet, les documents justificatifs permettant de débloquer le solde final ne peuvent être transmis au cours du mois de décembre étant donné que l'activité n'est pas encore terminée et que notre établissement ne ferme ses portes qu'autour du 20 décembre.

Enfin, pour nous permettre de payer nos charges salariales dans le délai imparti et disposer de toutes les informations permettant de débloquer le solde final, le calendrier de versement de la participation communal sera modifié de la manière suivante :

- 50 % de la participation communale au mois de Janvier N,
- 25 % au mois de Septembre N,
- 20 % au mois de décembre N,
- Le solde au mois de Janvier N+1, soit 5 %.

L'incidence financière de ce projet d'avenant représente une augmentation de 1,39 % par rapport au montant initial de la participation communale prévu au contrat de concession soit une augmentation de 31 426 €, soit un nouveau montant de la participation communale de 2 290 036 € sur 5 ans.

CONCLUSION

Cette première année de gestion du Multi-accueil 1, 2, 3 soleil, dans le cadre de la nouvelle DSP nous a demandé quelques ajustements. Cependant ce fonctionnement n'est pas inconnu à l'APEF puisque notre association a géré le Multi-accueil pendant 6 ans dans ce cadre juridique.

Sur le plan pédagogique, 2017 a été l'année du changement, et quel changement !

Depuis 25 ans, la crèche fonctionnait en unités par tranche d'âge.

L'essai en accueil multi-âge sur une unité en 2016 ayant remporté un franc succès, nous avons souhaité l'étendre à toutes les unités dès la rentrée d'août 2017.

L'équipe de direction a bien évidemment accompagné ce changement lors des journées pédagogiques. Cette nouvelle aventure se révèle très riche sur le plan professionnel.

Nous avons su tirer des enseignements de nos échecs comme de nos réussites. Nous continuons à perfectionner notre service jour après jour, tout en maintenant un taux d'accueil jamais égalé... En effet, pour la première fois depuis l'instauration de la PSU, nous pouvons fièrement annoncer que notre taux de facturation est passé sous la barre fatidique des 107 %.

L'année se termine par un projet d'avenant à la DSP. Le motif principal de cet avenant est la non-livraison de la cuisine satellite dans les délais annoncés. Cependant ce projet devrait se réaliser à court terme. Ce sera pour notre établissement une seconde révolution, pour notre plus grand regret...

En effet, une des nombreuses bonnes réputations de notre établissement venait des délicieux repas que nous proposons aux enfants.



APEF

Association loi 1901

4 rue de la crèche
97480 Saint-Joseph

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Exercice clos le 31 décembre 2017

Alain CHANE-PANE

Commissaire aux Comptes
102 rue Marius et Ary Leblond
97410 Saint-Pierre

APEF

4 rue de la crèche

97480 Saint-Joseph

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2017

A l'assemblée générale de l'APEF

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE (APEF) relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'APEF à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

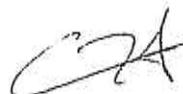
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Pierre

Le 09 mars 2018



Alain CHANE-PANE
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	5 940	5 940				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	15 805	14 567	1 238	739	499	67.48
	Autres immobilisations corporelles	55 668	32 478	23 190	28 283	5 093	18.01
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	14 999		14 999	14 999			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	350		350		350		
Total I	92 762	52 986	39 777	44 021	4 245	9.64	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	3 403		3 403		3 403	
	Autres créances	281 382		281 382	101 211	180 171	178.02
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	42 150		42 150	161 137	118 988	73.84	
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	326 934		326 934	262 348	64 587	24.62	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	419 697	52 986	366 711	306 369	60 342	19.70	

Alain CHANE-PANE
Commissaire aux Comptes
102 rue M & A Leblond - 97410 ST PIERRE
Tél : 0262 35 01 71 - Fax : 0262 35 01 51

(1) Dont dont au bal
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	90 000		90 000			
	Report à nouveau	129 231		93 833	35 398	37.72	
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Défisits)	33 618		35 398	1 781	5.03	
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	252 849		219 231	33 618	15.33		
Comptes de liaison		Total II					
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
Total III							
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 181		16 224	3 043	18.76	
	Dettes fiscales et sociales	91 473		61 705	29 768	48.24	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes	9 209		9 209				
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	Total IV	113 863		87 138	26 724	30.67	
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		366 711		306 369	60 342	19.70	

Aïain CHANE-PANE
Commissaire aux Comptes
102 rue M. & A. Leblond - 97410 ST-PIERRE
Tél : 0262 35 01 71 - Fax : 0262 35 01 5

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

113 863 87 138

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services		124 715			124 715	
Production stockée						
Production immobilisée		1 002 911		1 070 935	68 024	6.35-
Subventions d'exploitation		10 787		17 705	6 917	39.07-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						
Collectes						
Cotisations		4		33	29	87.09-
Autres produits						
Total I		1 138 418		1 088 673	49 745	4.57
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements		47 929		49 812	1 872	3.76-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes		129 468		127 842	1 626	1.27
Impôts, taxes et versements assimilés		20 957		20 610	347	1.68
Salaires et traitements		772 903		739 281	33 622	4.55
Charges sociales		135 643		115 316	20 327	17.63
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		7 156		7 176	19	0.27-
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)		321		252	68	27.13
Total II		1 114 387		1 060 289	54 099	5.10
1 - Résultat d'exploitation (I-II)		24 031		28 384	4 353	15.34-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits affectés à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

Aïain CHANE-PANE

Commissaire aux Comptes

102 rue M. & A. Leblond 97410 ST-PIERRE

tél : 0262 35 01 71 Fax : 0262 35 01 5

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12/31/2016	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	971	950	21	2.17
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	971	950	21	2.17
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	971	950	21	2.17
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	25 002	29 334	4 333-	14.77-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 369	6 092	3 277	53.79
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	9 369	6 092	3 277	53.79
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	753	28	725	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	753	28	725	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	8 616	6 064	2 552	42.09
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 148 758	1 095 715	53 043	4.84
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 115 140	1 060 317	54 823	5.17
Solde intermédiaire	33 618	35 398	1 781-	5.03-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	33 618	35 398	1 781-	5.03-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 366 711.21 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 138 418.03 Euros et dégagant un excédent de 33 617.64 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il a été signé le 09 janvier une convention de Concession de Service Public pour la gestion et l'exploitation de :

- L'accueil collectif régulier, occasionnel et/ou d'urgence des enfants de moins de 4 ans dans le cadre de la crèche « 1.2.3 Soleil », d'une capacité d'accueil de 50 places, y compris les prestations de restauration des enfants
- L'accueil temporaire des enfants de moins de 6 ans dans le cadre de la structure d'accueil périscolaire « Les Petits Lutins », d'une capacité d'accueil de 15 enfants, y compris les prestations de restaurations

La Concession de service public, est conclue pour une durée de 5 ans, avec un premier exercice au 01 janvier 2017.

Autres informations de l'exercice :

Selon le cahier des charges de la DSP :

- La collectivité de Saint-Joseph aurait dû activer la Cuisine Satellite au plus tard le 31/12/2017
- L'APEF aurait dû provisionner dans ses comptes l'incidence du départ d'un cuisinier. Compte tenu du retard dans les travaux, la Cuisine Satellite ne sera activé qu'en 2018. Si cette cuisine avait été livrée dans les délais impartis, l'APEF aurait dû provisionner une charge à hauteur de 14 464 €, ramenant son résultat de 33 618 euros à 19 154 euros.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

Alain CHANE-PANÉ
Commissaire aux Comptes
102 rue M. & A. Lablond - 97410 ST-PIERRE
Tél : 0262 35 01 71 - Fax : 0262 35 01 51

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

L'APEF est partie prenante d'une convention de Concession de Service Public d'une durée de 5 ans, entre :

- La Commune de Saint-Joseph, Le Concédant
- L'Association pour la Promotion de l'Enfance et des Familles (A.P.E.F.), le Concessionnaire.

La DSP précise que :

- le concessionnaire reprendra le personnel existant (Annexe I de la Convention) et exploitera ses activités à ses frais, risques et périls.
- Le concédant met à disposition du concessionnaire, à date d'effet du contrat de concession, les ouvrages immobiliers et matériels dont elle est propriétaire et qui sont nécessaires à l'exploitation du Service.

Ces biens comprennent un immeuble situé au 4 rue de la Crèche à Saint-Joseph (97480) et comportant :

- o 4 unités d'accueil identiques au rez de chaussée et mezzanine
- o Une salle d'accueil périscolaire
- o Des locaux de services (cuisine, lingerie, infirmerie...)
- o Des locaux administratifs
- o Des locaux pour le personnel

- L'entretien de ses biens est à la charge du Concessionnaire.

A l'expiration du contrat, et par le seul fait de cette expiration, le concédant se trouvera subrogé dans tous les droits du concessionnaire afférents au présent contrat. Il entrera immédiatement et gratuitement en possession des biens meubles et immeubles mis à la disposition du concessionnaire, en bon état de fonctionnement et d'entretien. A dater du même jour, tous les produits du contrat de concession lui reviendront.

Les biens meubles, stocks et approvisionnements acquis par le concessionnaire pourront éventuellement être repris par la Commune, si cette dernière estime qu'ils peuvent être utiles à l'exploitation du service. Ils seront repris soit sur la base de leur valeur nette comptable, soit à dire d'expert.

Alain CHANE-PANE
Commissaire aux Comptes
02 rue M. & A. Leblond - 97410 ST-PIERRE
tél : 0262 35 01 71 - Fax : 0262 35 01 50

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 940		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	14 585		1 220
Installations générales agencements aménagements divers	38 332		1 342
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 995		
TOTAL	68 912		2 562
Autres participations	14 999		
Prêts, autres immobilisations financières			350
TOTAL	14 999		350
TOTAL GENERAL	89 851		2 912

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			5 940	5 940
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			15 805	15 805
Installations générales agencements aménagements divers			39 673	39 673
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 995	15 995
TOTAL			71 474	71 474
Autres participations			14 999	14 999
Prêts, autres immobilisations financières			350	350
TOTAL			15 349	15 349
TOTAL GENERAL			92 762	92 762

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	5 940			5 940
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	13 846	721		14 567
Installations générales agencements aménagements divers	13 830	5 197		19 027
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 214	1 238		13 452
TOTAL	39 889	7 156		47 045
TOTAL GENERAL	45 830	7 156		52 986

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	721				
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 197				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 238				
TOTAL	7 156				
TOTAL GENERAL	7 156				

Alain CHANE-PANE
Commissaire aux Comptes
02 rue M. & A. Lablond 97410 ST PIERRE
tel 0262 39 01 73 Fax 0262 35 01 51

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	275 369
Total	275 369

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 886
Dettes fiscales et sociales	43 190
Total	49 076

Charges et produits constatés d'avance

ALAIN CHANE-PANE
Commissaire aux Comptes
02 rue M. & A. Leblond 97410 ST-PIERRE
tél : 0262 38 01 71 Fax : 0262 35 01 51

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	275 369
Total	275 369

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 886
Dettes fiscales et sociales	43 190
Total	49 076

Charges et produits constatés d'avance

MAIN CHANE-PANE
Commissaire aux Comptes
02 rue M. & A. Leblond 97410 ST PIERRE
tel : 0262 35 01 71 Fax : 0262 35 01 5